

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FISHERIES AND OCEANS

PÊCHES ET DES OCÉANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Tuesday, February 12, 2013
Tuesday, February 26, 2013
Thursday, February 28, 2013
Tuesday, March 5, 2013

Le mardi 12 février 2013
Le mardi 26 février 2013
Le jeudi 28 février 2013
Le mardi 5 mars 2013

Issue No. 14

Fascicule n° 14

Fourteenth and fifteenth meetings on:

The study on the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec

Quatorzième et quinzième réunions concernant :

L'étude de la pêche au homard au Canada atlantique
et au Québec

Second and third (final) meetings on:

Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act

Deuxième et troisième (dernière) réunions concernant :

Le projet de loi S-13, Loi modifiant la
Loi sur la protection des pêches côtières

First meeting on:

The study on the regulation of aquaculture in Canada and
future prospects for the industry

Première réunion concernant :

L'étude sur la réglementation de l'aquaculture au Canada
et les perspectives d'avenir de l'industrie

Fifth and sixth meetings on:

The study on issues relating to the federal government's current
and evolving policy framework for managing
Canada's fisheries and oceans

Cinquième et sixième réunions concernant :

L'étude sur les questions relatives au cadre stratégique
en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion
des pêches et des océans du Canada

INCLUDING:

THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-13, An Act to amend the Coastal
Fisheries Protection Act)

Y COMPRIS :

LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi
sur la protection des pêches côtières)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cowan	MacDonald
* Cowan	McInnis
(or Tardif)	Poirier
Harb	Raine
* LeBreton, P.C.	Stewart Olsen
(or Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	Wells

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Unger (*February 27, 2013*).

The Honourable Senator Unger replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*February 26, 2013*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Oliver (*February 21, 2013*).

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Unger (*February 21, 2013*).

The Honourable Senator Cowan replaced the Honourable Senator Munson (*February 11, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Cowan	MacDonald
* Cowan	McInnis
(ou Tardif)	Poirier
Harb	Raine
* LeBreton, C.P.	Stewart Olsen
(ou Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénatrice Unger (*le 27 février 2013*).

L'honorable sénatrice Unger a remplacé l'honorable sénatrice Stewart Olsen (*le 26 février 2013*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Oliver (*le 21 février 2013*).

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénatrice Unger (*le 21 février 2013*).

L'honorable sénateur Cowan a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 11 février 2013*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 5, 2013:

The Honourable Senator Manning moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2014, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until October 31, 2014.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* le mardi 5 mars 2013 :

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénateur Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, la réglementation de l'aquaculture au Canada et les perspectives d'avenir de l'industrie;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2014, et qu'il conserve, jusqu'au 31 octobre 2014, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDING

OTTAWA, Tuesday, February 12, 2013
(36)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:06 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Oliver, Poirier, Raine, Unger and Watt (10).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate of the Senate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 8, 2012, the committee continued to examine issues relating to the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

WITNESSES:*Government of Nova Scotia:*

The Honourable Sterling Belliveau, MLA, Minister of Fisheries and Aquaculture;

Leo Muise, Executive Director, Department of Fisheries and Aquaculture.

Minister Belliveau made a statement and, together with Mr. Muise, answered questions.

At 6:30 p.m., the committee suspended.

At 6:37 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:15 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Sunday, June 26, 2011, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 7:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 12 février 2013
(36)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 6, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Oliver, Poirier, Raine, Unger et Watt (10).

Également présentes : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 mars 2012, le comité poursuit son examen des questions relatives à la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Gouvernement de la Nouvelle-Écosse :*

L'honorable Sterling Belliveau, MAL, ministre des Pêches et de l'Aquaculture;

Leo Muise, directeur exécutif, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture.

Le ministre Belliveau fait une déclaration, puis avec M. Muise, répond aux questions.

À 18 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 37, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 15, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le dimanche 26 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2013
(37)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:14 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Unger and Wells (9).

In attendance: Odette Madore and Penny Becklumb, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate of the Senate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 28, 2012, the committee continued its consideration on Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue no. 13.*)

WITNESSES:

Fisheries Council of Canada:

Patrick McGuinness, President.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Keith Morrill, Director, Oceans and Environmental Law Division.

Mr. McGuinness made a statement and answered questions.

At 7:05 p.m., the committee suspended.

At 7:07 p.m., the committee resumed.

Mr. Morrill made a statement and answered questions.

At 7:50 p.m., the committee suspended.

At 8:00 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Sunday, June 26, 2011, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue no. 1.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that the chair be authorized to seek authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and report on the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry; and

OTTAWA, le mardi 26 février 2013
(37)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 14, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Unger et Wells (9).

Également présentes : Odette Madore et Penny Becklumb, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 novembre 2012, le comité poursuit son examen du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Conseil canadien des pêches :

Patrick McGuinness, président.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

M. Keith Morrill, directeur, Direction du droit des océans et de l'environnement.

M. McGuinness fait une déclaration et répond aux questions.

À 19 h 5, le comité suspend ses travaux.

À 19 h 7, le comité reprend ses travaux.

M. Morrill fait une déclaration et répond aux questions.

À 19 h 50, le comité suspend ses travaux.

À 20 heures, le comité reprend ses travaux à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le dimanche 26 juin 2011, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu de permettre au président de demander l'autorisation du Sénat concernant l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, la réglementation de l'aquaculture au Canada et les perspectives d'avenir de l'industrie;

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2014, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until October 31, 2014.

At 8:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 28, 2013
(38)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:50 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine and Wells (8).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 28, 2012, the committee continued its consideration on Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue no. 13.*)

WITNESS:

Canadian Maritime Law Association:

Brad Caldwell, West Coast Co-Chair, Fisheries Committee.

Mr. Caldwell made a statement and answered questions.

At 9:25 a.m., the committee suspended.

At 9:32 a.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2014, et qu'il conserve, jusqu'au 31 octobre 2014, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

À 20 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 28 février 2013
(38)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 50, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine et Wells (8).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 novembre 2012, le comité poursuit son examen du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association canadienne de droit maritime :

Brad Caldwell, coprésident de la côte Ouest, Comité des pêches.

M. Caldwell fait une déclaration et répond aux questions.

À 9 h 25, le comité suspend ses travaux.

À 9 h 32, le comité reprend ses travaux.

Il est convenu que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 12 carry.

It was agreed that clause 13 carry.

It was agreed that clause 14 carry.

It was agreed that clause 15 carry.

It was agreed that clause 16 carry.

It was agreed that clause 17 carry.

It was agreed that clause 18 carry.

It was agreed that clause 19 carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 9:39 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, March 5, 2013
(39)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:22 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Stewart Olsen, Watt and Wells (10).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 5, 2013, the committee began to examine issues relating to the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft agenda (future business).

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter l'article 9.

Il est convenu d'adopter l'article 10.

Il est convenu d'adopter l'article 11.

Il est convenu d'adopter l'article 12.

Il est convenu d'adopter l'article 13.

Il est convenu d'adopter l'article 14.

Il est convenu d'adopter l'article 15.

Il est convenu d'adopter l'article 16.

Il est convenu d'adopter l'article 17.

Il est convenu d'adopter l'article 18.

Il est convenu d'adopter l'article 19.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 9 h 39, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 5 mars 2013
(39)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 22, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Stewart Olsen, Watt et Wells (10).

Également présentes : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 5 mars 2013, le comité commence son étude sur des questions relatives à la réglementation de l'aquaculture au Canada et aux perspectives d'avenir de l'industrie. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

At 5:38 p.m., the committee suspended.

At 5:39 p.m., the committee resumed in public to consider a draft special study budget application (study on issues related to the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry) for the fiscal year ending March 31, 2014.

After debate, it was agreed that the following special study budget application (study on issues related to the regulation of aquaculture in Canada and future prospects for the industry), for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved, for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF EXPENDITURES

General Expenses	\$0
Activity 1: Public Hearings and Fact-finding Missions in Newfoundland and Labrador and Nova Scotia	\$146,897
Activity 2: Public Hearings in New Brunswick and Fact-finding Missions in New Brunswick, Prince Edward Island and Quebec	\$117,594
Activity 3: Public Hearings and Fact-finding Mission in British Columbia	\$122,385
TOTAL	\$386,876

At 5:40 p.m., the committee suspended.

At 5:46 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 8, 2012, the committee continued to examine issues relating to the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

At 7:03 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 17 h 38, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 39, la séance publique reprend pour examiner le budget pour une étude spéciale (étude sur des questions relatives à la réglementation de l'aquaculture au Canada et aux perspectives d'avenir de l'industrie) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014.

Après débat, il est convenu que le budget suivant pour l'étude spéciale (étude sur des questions relatives à la réglementation de l'aquaculture au Canada et aux perspectives d'avenir de l'industrie) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

RÉSUMÉ DES DÉPENSES :

Dépenses générales	0 \$
Activité 1 : Audiences publiques et missions d'étude à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse	146 897 \$
Activité 2 : Audiences publiques au Nouveau-Brunswick et missions d'étude au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec	117 594 \$
Activité 3 : Audiences publiques et mission d'étude en Colombie-Britannique	122 385 \$
TOTAL	386 876 \$

À 17 h 40, le comité suspend ses travaux

À 17 h 46, le comité reprend ses travaux à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 mars 2012, le comité poursuit son examen des questions relatives à la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie un projet de rapport.

À 19 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 28, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act, has, in obedience to the order of reference of Wednesday, November 28, 2012, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Le président,

FABIAN MANNING

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 28 février 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 28 novembre 2012, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 12, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:06 p.m. to study the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I welcome everyone here to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am chair of this committee. Before I give the floor to our witnesses, I would ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator MacDonald: I am Michael MacDonald from Nova Scotia.

Senator Unger: I am Betty Unger from Alberta.

Senator Poirier: I am Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator McInnis: I am Tom McInnis from Nova Scotia.

Senator Raine: I am Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Hubley: I am Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Senator Watt: I am Charlie Watt from Nunavik.

Senator Harb: I am Mac Harb from Ontario.

The Chair: The committee is continuing its study of the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. We are pleased today to be hearing from the Minister of Fisheries and Aquaculture of Nova Scotia. The committee heard from the fisheries departments of the provinces of New Brunswick, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador as part of this study, and we are pleased that the government of Nova Scotia has also accepted our invitation to meet with us today. On behalf of members of the committee, I thank Minister Belliveau for being here. I understand the minister has some opening remarks. Please introduce the person with you. The floor is yours.

The Honourable Sterling Belliveau, MLA, Minister of Fisheries and Aquaculture, Government of Nova Scotia: I want to thank you all for the opportunity to present today to the Senate standing committee on some of the issues facing our lobster industry. There is a bit of homework we need to do first, Mr. Chair. I have some maps of our fishing districts for your privilege, if the members want them. I also want to introduce my staff member, Leo Muise, Executive Director of our Fisheries and Aquaculture.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 12 février 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 6, pour étudier la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je me présente, Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et président du comité. Avant de céder la parole à nos témoins, je demanderais aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Unger : Betty Unger, de l'Alberta.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

Le sénateur Harb : Mac Harb, de l'Ontario.

Le président : Le comité poursuit son étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. Nous avons l'honneur d'entendre aujourd'hui le ministre des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de cette étude, le comité a déjà entendu des représentants des ministères de pêches du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador et nous sommes ravis que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ait également accepté notre invitation. Au nom de tous les membres du comité, je remercie le ministre Belliveau de sa présence. Si je ne m'abuse, le ministre a préparé une déclaration préliminaire. Je vous prierais de présenter la personne qui vous accompagne. La parole est à vous.

L'honorable Sterling Belliveau, MAL, ministre des Pêches et de l'Aquaculture, gouvernement de la Nouvelle-Écosse : Je vous remercie de m'avoir offert l'occasion d'exposer aujourd'hui au comité sénatorial permanent quelques-uns des problèmes auxquels est confrontée notre industrie de la pêche au homard. Faisons d'abord nos devoirs. Monsieur le président, j'ai apporté des cartes de nos districts de pêche pour que les membres puissent les consulter, s'ils le désirent. J'aimerais également présenter un membre de mon personnel, Leo Muise, directeur exécutif du ministère des Pêches et de l'Aquaculture.

Mr. Chair, ladies and gentlemen, the lobster fishery is certainly the most important fishery in the Atlantic provinces. It is the backbone of our coastal and rural communities. It is worth over \$1 billion in export value and employs thousands of Atlantic Canadians. Nova Scotia represents the largest landed total of lobster, at about 70 per cent of the lobster landings in Canada. We are Canada's undisputed lobster capital.

You may ask why that is important. It is important because it matters to the families, and to thousands and thousands of them. In Nova Scotia alone, there are about 3,000 active in-shore lobster licenses, with each vessel carrying an average crew of three people. This means there are 9,000 people directly employed in the lobster fishery. For context, that makes the industry one of the largest single employers in the province of Nova Scotia.

We need a clear direction from the federal government to reflect the needs of our lobster fisheries.

Our government has a plan to create good jobs and grow a strong and more stable economy throughout the province. The commercial fisheries have been identified as a key priority in the area of jobs here. As we move forward, we must make decisions and offer the lobster industry support to ensure its sustainability.

Sustainability is critical for the future of this industry, as is stability. A sustainable fishery relies on management plans, vessels and training requirements, marketing, traceability, protected areas, DFO modernization initiatives, safety, scientific research, and the list goes on.

The industry is facing some challenging times. There is much uncertainty. It is important that we do not further destabilize the industry.

Recent federal announcements have caused great concerns among Nova Scotians due to the potential impact they have on our communities, communities where the main lifeblood of the economy is the fishery, communities where the fishery has supported families for generations.

These troubling announcements by the federal government include fleet separation and owner-operator policies, EI reform, the idea of lobster quota systems for the inshore lobster industry being floated with no input from the industry, changes to the lobster trap tag program and environmental assessment changes to the federal Fisheries Act.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, la pêche au homard est certainement le secteur de pêche le plus important au Canada atlantique. Elle se situe à la base même de l'économie de nos communautés rurales et côtières. Ce secteur représente des exportations d'une valeur de plus de 1 milliard de dollars et emploie des milliers de personnes au Canada atlantique. C'est la Nouvelle-Écosse qui produit les plus grandes prises de homards, avec un total qui représente environ 70 p. 100 des prises de homards au Canada. Nous sommes la capitale incontestée du homard au Canada.

Vous vous demandez peut-être pourquoi c'est important. C'est important pour les familles. Des milliers et des milliers de familles. En Nouvelle-Écosse seulement, il y a environ 3 000 titulaires de permis de pêche côtière au homard en activité, dont les navires ont en moyenne un équipage de trois personnes. Ceci signifie qu'il y a environ 9 000 personnes directement employées dans le secteur de la pêche au homard. Cette industrie est donc l'un des plus importants employeurs dans la province de la Nouvelle-Écosse.

Il nous faut une orientation claire du gouvernement fédéral pour répondre aux besoins de notre industrie de la pêche au homard.

Notre gouvernement a un plan pour la création de bons emplois et la croissance d'une économie plus forte et plus stable à l'échelle de la province. Dans le plan « des emplois ICI », la pêche commerciale est un domaine prioritaire. Quand nous nous tournons vers l'avenir, il est indispensable que nous prenions des décisions et que nous offrions à l'industrie de la pêche au homard un soutien qui permette de garantir sa durabilité.

La durabilité est un enjeu crucial pour l'avenir de cette industrie. Et il en va de même pour la stabilité. La durabilité de l'industrie de la pêche s'appuie sur des plans de gestion, des exigences pour les navires et la formation, des activités de marketing, une bonne traçabilité, des zones protégées, des initiatives de modernisation de Pêches et Océans Canada, la sécurité, la recherche scientifique et bien d'autres choses encore.

L'industrie se trouve dans une période difficile. Il y a tant d'incertitudes. Il est important que nous ne fassions rien qui contribue à déstabiliser encore davantage cette industrie.

Les annonces récentes du gouvernement fédéral ont suscité de vives inquiétudes en Nouvelle-Écosse, en raison de leur impact potentiel sur nos communautés; des communautés où la principale source de l'économie est la pêche; des communautés où la pêche soutient les familles depuis des générations.

Ces annonces inquiétantes par le gouvernement fédéral concernent : les politiques sur la séparation des flottilles et sur les propriétaires exploitants; la réforme de l'assurance-emploi; l'idée d'un système de quota pour la pêche côtière au homard introduit sans aucune consultation de l'industrie; des changements au programme des étiquettes pour les casiers à homards; et des changements concernant les études d'impact sur l'environnement dans la Loi sur les pêches du gouvernement fédéral.

The federal government's decision not to eliminate the fleet separation and owner-operators policies in the Canadian fisheries was good news for Atlantic Canadian fishers. I commend the federal government for making this decision. Nova Scotia was the first to call on the federal government to clarify its position on these policies, and I thank you for listening.

Canada is a diverse country with a range of realities regarding employment and earning a living. The lobster fisheries employ thousands of Nova Scotians, many of whom are seasonal employees who rely on EI benefits.

The federal government needs to understand the realities of living in rural parts of Canada, like those near my own home, in communities throughout Shelburne, Barrington, Queens, Argyle, Yarmouth and Digby counties, as well as Cheticamp, Pictou and Canso. Throughout Nova Scotia's coastal areas, the lobster industry depends on these experienced workers. If these workers cannot rely on EI benefits, our rural communities will lose our experienced workforce. This is the wrong time for changes to EI benefits when the industry is having such an economic struggle and is at its most vulnerable.

The lobster industry is one of the most dangerous to work in. Having experienced workers is key to creating a safer work environment. I was on the wharf in southwest Nova Scotia in November before the start of the lobster season, as I am every year, to witness the boats preparing for their departure. Traps were piled high and joined by lines; decks were covered with buoys, floats and heavy anchors. You really need to know what you are doing, and having inexperienced people on the vessels puts everyone in danger.

For that reason it is important to have experienced crew in our fishing communities. Without them, the lobster industry is not safe; and if it is not safe, it is not sustainable.

Our government has made its concerns known to the federal government on numerous occasions regarding changes to EI benefits and the impact on those who rely on the fishing industry to earn a living. Impacts on our livelihoods deserve in-depth consideration prior to implementation.

As we all know, good politics do not always make good policy. The wrong decision, even though it may be a popular one in some parts of Canada, is still the wrong decision.

I would say the same about the recent comments about the possibility of lobster quotas for the inshore lobster fisheries. Those comments caused great alarm at a time of uncertainty for

La décision qu'a prise le gouvernement fédéral de ne pas supprimer les politiques sur la séparation des flottilles et sur les propriétaires exploitants dans l'industrie de la pêche au Canada est une bonne nouvelle pour les pêcheurs du Canada atlantique. Je félicite le gouvernement fédéral d'avoir pris une telle décision. La Nouvelle-Écosse a été la première province à demander au gouvernement fédéral de clarifier sa position sur ces politiques et je remercie celui-ci d'avoir été à l'écoute.

Le Canada est un pays caractérisé par une grande diversité où les situations en matière d'emploi et les moyens de subsistance sont forts variés. La pêche au homard est un secteur qui emploie des milliers de Néo-Écossais, dont bon nombre sont des employés saisonniers qui comptent sur les prestations d'assurance-emploi.

Il faut que le gouvernement fédéral comprenne bien les réalités de la vie dans les communautés rurales du Canada, comme celles qui se situent près de chez moi, dans les régions de Shelburne, Barrington, Queens, Argyle, Yarmouth, Digby, Chéticamp, Pictou et Canso. Dans toutes les régions côtières de la Nouvelle-Écosse, l'industrie du homard dépend de ces travailleurs expérimentés. Si ces travailleurs ne peuvent plus compter sur les prestations d'assurance-emploi, nos communautés vont perdre leur main-d'œuvre expérimentée. Ce n'est pas le moment de modifier le régime d'assurance-emploi, alors même que l'industrie connaît de telles difficultés économiques et est tout particulièrement vulnérable.

L'industrie de la pêche au homard est un des secteurs où le travail est le plus dangereux. Il est essentiel, pour assurer une bonne sécurité au travail, d'avoir des travailleurs expérimentés. En novembre dernier, je me trouvais, comme chaque année, sur un quai dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, à l'approche du lancement de la saison de la pêche au homard, pour observer les navires se préparant au départ. Les casiers formaient de grosses piles reliées par des cordes. Les ponts étaient couverts de balises, de flotteurs et de lourdes ancrs. Il faut vraiment savoir ce qu'on fait dans ce métier et le fait d'avoir des travailleurs inexpérimentés à bord met tout le monde en danger.

C'est pourquoi il est important que nous disposions d'équipages expérimentés dans nos communautés de pêcheurs. Sans eux, l'industrie de la pêche au homard n'est pas sécuritaire. Et si elle n'est pas sécuritaire, elle n'est pas durable.

Notre gouvernement a fait part de ses inquiétudes au gouvernement fédéral à de multiples occasions en ce qui concerne les changements au régime d'assurance-emploi et leur impact sur ceux dont la subsistance dépend de la pêche. Il faut examiner de façon approfondie l'impact de tels changements sur les moyens de subsistance des gens avant de les mettre en œuvre.

Comme nous le savons tous, de bons politiciens ne font pas toujours de bonnes politiques. La mauvaise décision, même si elle est populaire dans certaines régions du Canada, est tout de même une mauvaise décision.

Ma réaction aux commentaires récents sur l'éventualité d'introduire des quotas pour la pêche côtière au homard est à peu près la même. Ces commentaires ont suscité de vives

lobster prices. Politicians making these kinds of comments show a profound lack of understanding. It is a bit like saying a recession presents a good buying opportunity.

Any changes to the management of the lobster fisheries need to be industry-driven. I have spoken to many fishermen, harvesters and the community leaders who are concerned that the recent federal comments about a quota system for the inshore lobster fishery could jeopardize the independence of the fishery and further erode small business and reduce independent harvesters. We must make decisions that offer the lobster industry support to ensure its sustainability.

The lobster fisheries are facing another disruption with DFO's decision to download the lobster trap tags program onto private sector interests and fisheries management groups. This will affect fishing activities occurring after March 31, 2013.

For the lobster fishing areas 25 through 32, the lobster tag program changes will come during the spring season and will negatively affect them due to the insufficient time to organize. Across Nova Scotia, industry has appealed to DFO to reconsider or at least delay the process to allow proper time to organize the best approach.

While change and evolution may be required, I strongly urge a measured and considered approach involving input from the industry regarding potential implications for the fisheries. DFO must delay these proposed changes, allow for the fish harvesters to complete their season and then consult our industries. These changes cannot simply be forced upon these fish harvesters. Time needs to be taken to ensure the changes are fixing a problem and not simply change for change's sake.

I realize that change and evolution are required, but I strongly urge a measured and considered approach regarding potential implications for our fisheries. It is important to delay these proposed changes, especially during mid-season.

My department is working in numerous ways to assist and support the lobster industry throughout the value chain. We must look at all stages of lobster growth and development. We have supported science and stewardship initiatives through the

inquiétudes en cette période où le prix du homard est si imprévisible. Les politiciens qui font ce genre de commentaires démontrent un grand manque de compréhension. C'est un peu comme si on disait qu'une récession présente une bonne occasion d'achat.

Si l'on veut apporter le moindre changement à la gestion de l'industrie de la pêche au homard, il est indispensable que cela émane de l'industrie elle-même. J'ai discuté avec de nombreux pêcheurs et dirigeants communautaires, que les commentaires récents du gouvernement fédéral inquiètent, parce qu'un système de quotas pour la pêche côtière au homard mettrait en péril l'indépendance du secteur, aurait un impact négatif supplémentaire sur les petites entreprises et réduirait encore le nombre de pêcheurs indépendants. Il faut que nous prenions des décisions qui assurent la durabilité de l'industrie de la pêche et que nous apportions notre soutien à cette industrie.

La pêche au homard est confrontée à une autre perturbation, soit la décision prise par Pêches et Océans Canada de déléguer la responsabilité du programme des étiquettes pour les casiers à homards à des intervenants du secteur privé et à des groupes de gestion des pêches. Ceci aura une incidence sur les activités de pêche à compter du 31 mars 2013.

Pour les zones de pêche au homard n° 25 à 32, les changements apportés au programme des étiquettes surviendront en plein milieu de la saison du printemps et auront un impact négatif, parce que les pêcheurs n'auront pas suffisamment de temps pour s'organiser. Partout en Nouvelle-Écosse, les parties intéressées dans l'industrie ont interpellé Pêches et Océans Canada et ont demandé qu'on revienne sur cette décision ou du moins qu'on remette le processus à une date ultérieure, afin que les gens disposent du temps nécessaire pour s'organiser et adopter la meilleure approche.

Bien qu'il soit nécessaire que les choses changent et évoluent, je recommande vivement qu'on adopte une approche modérée et prudente, après consultation de l'industrie, en tenant compte des implications potentielles pour l'industrie de la pêche. Il est important que Pêches et Océans Canada remette les changements proposés à une date ultérieure, permette à nos pêcheurs de terminer leur saison de pêche, puis consulte l'industrie. On ne peut pas simplement imposer ces changements aux pêcheurs. Il faut prendre le temps de s'assurer que les changements règlent réellement un problème et qu'on n'apporte pas des modifications simplement pour le plaisir de la chose.

Je suis conscient du fait que les choses changent et évoluent. Mais je recommande vivement qu'on adopte une approche modérée et prudente en tenant compte des implications potentielles pour l'industrie de la pêche. Il est important de remettre les changements proposés à une date ultérieure, en particulier parce qu'ils tombent au beau milieu de la saison.

Mon ministère est en train d'explorer de multiples manières d'apporter du soutien et de l'aide à l'industrie de la pêche au homard aux différents échelons de la chaîne de valeur. Il est indispensable que nous examinions toutes les étapes de la

Fishermen & Scientists Research Society and the Atlantic Lobster Sustainability Measures program. We recognize the significant contributions they are making to our industry to ensure long-term sustainability. In past years we have made good investments in areas such as lobster science and quality, infrastructure renewal and seafood marketing and product development.

The province is committed to helping industry build new markets so the lobster fishery may continue to thrive. Our government is working in the international markets with industries and the Lobster Council of Canada to grow markets.

China is an excellent example. The Nova Scotia lobster exports to China increased by over 200 per cent in 2011. The Lobster Council is working on a number of initiatives focused on quality and the lobster brand. Both government and industry will have to work hard and creatively to expand markets and increase the value of lobsters. Both the province and the industry cannot and should not be expected to do it alone.

The federal government has a moral responsibility to support the important Atlantic fisheries at this critical time. We need the federal government to step up to the plate when it comes to opening up new markets internationally for lobsters.

We have been dealing with a number of challenges impacting the industry; however, the resource has continued to remain very productive. Landings have been at historically high levels in many districts. Nova Scotia is fortunate to have the advantage of a diverse species of shellfish, such as crabs, lobster and shrimp, as well as other fish species, and a varied product base. For example, Atlantic snow crab will continue to play a major role in the fisheries in eastern areas of the province.

There is an opportunity for the development of new species, which include stone crab, green crab, whelks, Irish moss, hagfish and quahogs. It is an opportunity to help those in the lobster industry to diversify to supplement their income, thereby making it more sustainable. Several Nova Scotia fish harvesters have applied to DFO to fish stone crab and other undeveloped species but have been denied due to a lack of scientific information or old data. Well, let us get some.

croissance et du développement dans le domaine du homard. Nous avons apporté notre appui aux recherches scientifiques et aux initiatives de gérance par l'entremise de la Fishermen & Scientists Research Society et du programme de Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique. Nous sommes conscients de la contribution importante qu'ils apportent à notre industrie en vue de garantir sa durabilité à long terme. Au cours des années précédentes, nous avons fait de bons investissements dans des domaines comme la recherche scientifique, les études de qualité, le renouvellement des infrastructures, le marketing des produits de la mer et le développement des produits.

Notre province tient fortement à aider l'industrie à explorer de nouveaux marchés, de façon à ce que la pêche au homard puisse continuer de prospérer. Notre gouvernement explore le marché international en collaboration avec l'industrie et avec le Conseil canadien du homard afin de développer les débouchés.

La Chine est un excellent exemple. Les exportations de homard de la Nouvelle-Écosse vers la Chine ont augmenté de plus de 200 p. 100 en 2011. Le Conseil du homard travaille sur plusieurs initiatives portant sur la qualité des produits et l'image de marque du homard. Le gouvernement et l'industrie devront tous deux faire de gros efforts et faire preuve d'originalité s'ils veulent élargir les marchés et renforcer la valeur des homards. Mais le gouvernement provincial et l'industrie ne peuvent pas y arriver seuls, et on ne doit pas s'attendre à ce qu'ils y arrivent seuls.

Le soutien à cette industrie de la pêche qui est si importante pour le Canada atlantique en cette période cruciale est une responsabilité d'ordre moral pour le gouvernement fédéral. Il faut que le gouvernement fédéral contribue à découvrir de nouveaux débouchés sur la scène internationale pour le homard.

Nous avons été confrontés à plusieurs difficultés ayant un impact sur l'industrie, mais la ressource continue d'être très productive. Les prises de homards se situent à des niveaux historiques dans bon nombre de districts. La Nouvelle-Écosse a la chance d'avoir des avantages, avec un large éventail d'espèces de mollusques et de crustacés (crabe, homard, crevette, et cetera) et d'espèces de poissons, et une base de produits variée. Le crabe des neiges de l'Atlantique, par exemple, continuera de jouer un rôle important dans la pêche dans l'Est de la province.

Il y a des possibilités de développement de la pêche de nouvelles espèces, comme le crabe cailloux, le crabe vert, le bulot, la mousse d'Irlande, la myxine et la palourde. Nous avons là l'occasion d'aider les gens dans l'industrie du homard à diversifier leurs activités et à compléter leur revenu, ce qui rendrait l'industrie plus durable. Plusieurs pêcheurs de la Nouvelle-Écosse ont demandé à Pêches et Océans Canada l'autorisation de pêcher le crabe caillou et d'autres espèces sous-exploitées et se sont vu refuser cette autorisation en raison du manque de renseignements scientifiques sur la question ou du fait que les données disponibles étaient périmées. Alors faisons de nouvelles études!

We want action to develop exploratory species such as stone crab and other underdeveloped species. Our government is willing to partner with DFO to help support the scientific research necessary to develop two exploratory species and pay our share. Our government is committed to finding fish harvesters who are willing to help gather the scientific information. Experimental licences have been successful in the past and were instrumental in the development of the off-shore lobster fishery, as an example. It is important to ensure healthy stocks through the management of effective science.

Much more work needs to be done to gain complete scientific knowledge of such an important resource. We need to think about how to approach science in the future. For example, due to rising ocean temperatures, fish harvesters have observed an explosion of shellfish species. Our industry needs investment in the science required to address issues such as climate change, changes in the moulting seasons of lobsters, the increase of soft shell lobsters that are being landed, and opportunities to develop new species.

That is why it is disappointing that the federal government is reducing its support for fisheries science at a time when it is of critical importance. I urge the federal government to reconsider its dwindling support for science.

As we promote Atlantic seafood products all over the world, we must be ready to address eco-labelling and traceability. Third-party seafood sustainability certification, in the Marine Stewardship Council in particular, is becoming a requirement for access to certain export markets.

The lobster industry has been important to Atlantic Canadians, and we want to keep it for our future generations. Our federal government is the governing body of the lobster industry. Our lobster fishers are under tremendous pressure. Decisions must be made to help stabilize the industry.

Government policies intended to shape the next generation of this industry need to be thoughtfully considered. The federal government must continue to invest in the lobster industry with a strong focus on science, marketing and species diversification. Before moving forward, government must work with industry to fully understand the impact of policy changes, especially at a time when the industry is facing economic struggles and is so vulnerable.

Nous voulons qu'on passe à l'action dans les recherches sur l'exploitation d'espèces nouvelles comme le crabe caillou et d'autres espèces sous-exploitées. Notre gouvernement est prêt à s'associer en partenariat avec Pêches et Océans Canada pour apporter un appui aux activités de recherche scientifique nécessaires pour explorer la pêche de deux espèces sous-exploitées, et à payer sa part. Notre gouvernement s'engage à trouver des pêcheurs qui sont disposés à participer aux efforts visant à rassembler les données scientifiques nécessaires. L'octroi de permis expérimentaux a été un succès par le passé et a joué un rôle essentiel dans le développement de la pêche au homard en haute mer, par exemple. Il est important de s'assurer que les réserves sont de bonne taille, en gérant bien les aspects scientifiques de la question.

On a fait de gros efforts pour acquérir une compréhension scientifique plus approfondie de cette ressource si importante et il faut que nous réfléchissions à la façon dont nous allons aborder le travail scientifique à l'avenir. En raison de l'augmentation de la température des océans, par exemple, les pêcheurs ont observé une explosion de certaines espèces de mollusques et crustacés. L'industrie a besoin d'un investissement dans la recherche scientifique afin de relever des défis comme le changement climatique, l'évolution de la saison de la mue chez les homards, l'augmentation du nombre de homards à carapace molle dans les prises et les possibilités d'exploiter de nouvelles espèces.

C'est pour cela qu'il est décevant de voir le gouvernement fédéral réduire son appui à la recherche scientifique sur les pêches, alors qu'elle est si cruciale aujourd'hui. Je recommande vivement au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de réduire son appui aux recherches scientifiques.

Nous faisons la promotion des produits de la mer de l'Atlantique partout dans le monde, alors il faut que nous soyons prêts à répondre à la demande de traçabilité et d'écoétiquetage. La certification de pêche durable décernée par des organismes indépendants et par le Marine Stewardship Council en particulier est en train de devenir obligatoire pour certains marchés à l'exportation.

L'industrie du homard joue depuis longtemps un rôle important dans la vie des habitants du Canada atlantique et nous voulons que cela continue d'être le cas pour les générations à venir. C'est le gouvernement fédéral qui régit l'industrie de la pêche au homard. Nos pêcheurs subissent d'énormes pressions. Il est indispensable de prendre des décisions qui contribueront à stabiliser l'industrie.

Il faut examiner avec grand soin les politiques gouvernementales visant à définir les orientations pour la prochaine génération dans l'industrie. Il faut que le gouvernement fédéral continue d'investir dans l'industrie de la pêche au homard, en mettant fortement l'accent sur la science, le marketing et la diversification des espèces. Avant d'aller de l'avant, il faut que le gouvernement collabore avec l'industrie pour bien comprendre l'impact des changements de politique, en particulier en cette période où l'industrie est confrontée à des difficultés économiques et est si vulnérable.

Thank you very much. I am open to questions at your pleasure.

The Chair: Thank you, minister. You have expressed a variety of issues and concerns, and we are delighted to have you raise them here this evening.

I welcome Senator Don Oliver, from Nova Scotia, to the committee.

The first questions will be from the deputy chair of the committee, Senator Hubley.

Senator Hubley: It is a pleasure to have you here this evening. Your presentation highlighted much of the information we heard from other Atlantic regions. You have pointed out many of the issues that we found in New Brunswick and Prince Edward Island.

The committee heard positive comments on recent federal initiatives, including the Short-Term Transitional Measures program, the Atlantic Lobster Sustainability Measures and the Community Adjustment Fund Lobster Initiative. However, numerous witnesses stressed that federal support must continue.

Would you share with the committee your views on the strengths and weaknesses or the benefits and drawbacks of these three programs?

Mr. Belliveau: The weakness is that there needs to be more work in the science. As in my presentation, I want to emphasize that there are things we need to know. Fishermen have seen tremendous changes in water temperature over the last decade. Our water is warming. I made reference to the fact that we need to understand that.

The weakness is that there needs to be a political will to address what is going on in our waters. I made reference to the various species of shellfish that are exploding in numbers. I can identify a number of them, such as some of the crab species. I am going a long ways back to make a point. In the early 1990s we saw the removal of the cod fish and finfish from our fishing ground. With that, other species took over the area. This is what we have been seeing. There is a lack of political will from the federal government to have access to this science to assist the fishermen. They want to have these jobs in these communities, so there needs to be more emphasis on that.

You talked about the money and the programs, but in my view money needs to be going directly toward marketing. We made reference to China and some of these other areas. When I hear about a second-tier city of six to eight million people who do not have access to lobsters, it is a light bulb moment for me. The opportunities are there, but we are so dependent on our good

Merci beaucoup. Je suis disposé à répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur le ministre. Vous avez soulevé divers enjeux et inquiétudes, et nous sommes heureux que vous soyez ici ce soir pour nous les faire connaître.

Je souhaite la bienvenue au sénateur Don Oliver, qui vient de la Nouvelle-Écosse.

La première question sera posée par la vice-présidente du comité, la sénatrice Hubley.

La sénatrice Hubley : C'est un plaisir de vous avoir parmi nous ce soir. Votre témoignage se fait l'écho de la plupart des renseignements que nous avons obtenus sur les autres régions atlantiques. Vous avez fait état de nombreux problèmes qui touchent également le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Le comité a entendu de bons commentaires concernant des initiatives que le gouvernement a prises récemment, notamment le Programme des mesures transitoires à court terme, le Programme de mesure de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique et l'initiative pour l'industrie du homard du Fonds d'adaptation des collectivités. Cependant, de nombreux témoins ont souligné qu'il ne fallait pas mettre un terme aux mesures de soutien du gouvernement fédéral.

Pourriez-vous dire au comité ce que vous pensez des forces et des faiblesses, ou des avantages et des désavantages, de ces programmes?

M. Belliveau : Il faut faire davantage de recherche scientifique, voilà la faiblesse. Comme je l'ai dit dans mon exposé, je tiens à souligner qu'il y a des choses que nous devons savoir. Les pêcheurs ont constaté que la température de l'eau avait grandement changé au cours de la dernière décennie. La température de l'eau augmente. J'ai mentionné qu'il faut comprendre ce phénomène.

Voilà la faiblesse : l'absence de volonté politique; or, il faut se pencher sur ce qui se passe dans nos eaux. J'ai parlé des diverses espèces de mollusques et de crustacés dont la population connaît une croissance importante. Je peux vous en nommer quelques-uns, notamment un certain nombre d'espèces de crabe. Je remonte loin en arrière pour vous expliquer quelque chose. Au début des années 1990, la morue et d'autres poissons à nageoire sont disparus de notre territoire de pêche. D'autres espèces ont donc pris leur place. Voilà ce qui est en train de se passer. Le gouvernement fédéral ne fait preuve d'aucune volonté politique à cet égard : il ne veut pas mener les recherches scientifiques nécessaires pour aider les pêcheurs. On souhaite que ces emplois restent dans cette région, il faut donc mettre davantage l'accent sur la recherche scientifique.

Vous avez parlé de l'argent et des programmes, mais, à mon avis, l'argent doit servir directement à la commercialisation. Il a été question de la Chine et d'autres régions du monde. Lorsque j'entends qu'une ville de niveau intermédiaire de 6 à 8 millions d'habitants n'a pas accès à du homard, c'est comme une révélation pour moi. Les occasions d'affaires existent, mais nous

friends in the United States that 75 per cent to 80 per cent of our lobsters go there. We need to diversify and find new markets. There are opportunities around the world, and we can create added value through new ways of packaging lobsters. These are the kinds of transitions going on elsewhere that need to happen in our industry.

I made reference to historically high catches. We are seeing an increase of three times the landing value of lobsters over the last 25 years. It has tripled across the board.

The emphasis needs to be on the science and on marketing.

Senator Harb: Minister, you have made the point very well.

Would it be your position that this committee, at the end of its report, recommend that the government increase funding for research and development? Is that one recommendation you would like to see?

Mr. Belliveau: You will make my Christmases for the rest of my life if that is a recommendation. Seriously, I believe that needs to come forward. I look forward to the completion of the committee's report. To me this is crucial because we are so fortunate to have this valuable resource on our doorstep in Atlantic Canada. We need to capitalize on that in new markets around the world. The opportunities are there. I look forward to the completion of the report.

Senator Harb: You make an excellent point in saying you want to partner with the government to ensure the sustainability of the industry.

Mr. Belliveau: Yes.

Senator Harb: Thank you very much.

Senator Poirier: Thank you for being here and for your presentation. It is greatly appreciated. When Nova Scotia decided to increase the maximum size of the lobster, can you tell me about the immediate impact for the industry and the harvesters?

Mr. Belliveau: I do not know whether you know my background, but my background is that of a fisherman. I fished for 38 years. I remember when Nova Scotia introduced five increments probably 15 years ago. The industry was somewhat resistant at the time. The lobster industry is very healthy. The point that I am trying to make is that the fishermen made a lot of conservation measure policies. One of them was having escape vents in the lobster trap, those panels. To me, that was important because it allowed a lot of juvenile lobster to get out and not compete in the lobster traps. With the policies that were done 25 years ago, the combination of climate change and all the right conditions, the removal of the predator groundfish, we have seen

sommes tellement dépendants de nos bons amis aux États-Unis qu'entre 75 et 80 p. 100 de nos homards y sont exportés. Nous devons diversifier nos marchés et en trouver de nouveaux. Il existe des débouchés partout dans le monde, et nous pouvons créer de la valeur ajoutée en trouvant de nouvelles façons d'emballer les homards. Voilà le type de transition qui se fait dans d'autres secteurs et que nous devons faire dans notre industrie.

J'ai mentionné que les prises de homard avaient atteint un niveau record. Elles ont triplé au cours des 25 dernières années, et ce, dans tous les secteurs.

Il faut mettre l'accent sur la recherche scientifique et sur la commercialisation.

Le sénateur Harb : Vous avez très bien fait valoir votre point, monsieur le ministre.

Souhaiteriez-vous que le comité recommande dans son rapport que le gouvernement investisse davantage dans la recherche-développement? Aimerez-vous que le comité formule cette recommandation?

M. Belliveau : Vous n'auriez plus besoin de m'acheter de cadeau de Noël si vous formuliez cette recommandation. Plus sérieusement, je crois que cet investissement est nécessaire. J'ai hâte que le comité produise son rapport, parce qu'il s'agit d'un enjeu important : le Canada atlantique a la chance de disposer de cette précieuse ressource, il faut savoir en tirer parti et ouvrir de nouveaux marchés partout dans le monde. Les débouchés existent. J'ai vraiment hâte que le rapport soit produit.

Le sénateur Harb : Vous faites valoir un excellent point lorsque vous dites que vous souhaitez collaborer avec le gouvernement pour assurer la viabilité de l'industrie.

M. Belliveau : Oui.

Le sénateur Harb : Merci beaucoup.

La sénatrice Poirier : Merci pour votre présence ici parmi nous et pour votre exposé, nous vous en sommes très reconnaissants. Pouvez-vous nous dire quelles ont été, pour l'industrie et les pêcheurs, les conséquences immédiates de la décision de la Nouvelle-Écosse d'augmenter la taille des homards pouvant être pêchés?

M. Belliveau : Je ne sais pas si vous le saviez, mais j'ai été pêcheur pendant 38 ans. Je me souviens de l'époque où la Nouvelle-Écosse souhaitait imposer cinq augmentations de la taille des prises; c'était il y a environ 15 ans, je crois. L'industrie avait opposé une certaine résistance à l'époque. L'industrie du homard se porte très bien. Voici ce que j'essaie de vous faire comprendre : les pêcheurs ont pris beaucoup de mesures pour assurer la préservation de l'espèce. Ils ont notamment installé des événements d'échappements, des panneaux, dans les pièges à homard. C'était important à mon avis, parce que ça permet aux jeunes homards de sortir; ainsi, ces derniers n'ont pas à se battre dans les pièges à homard. Grâce aux politiques adoptées il y a 25 ans, aux

an explosion of lobsters in the environment right from Rhode Island all the way up to Newfoundland. The lobster and shellfish are benefiting from all the things that I mentioned earlier.

If you are getting back to where the measure was, there were five increments that were talked about being introduced. They initiated the first one from three and three-sixteenths to just a size larger, and there was resistance. The long story short, they stopped the last three steps, and it has been held at three and a quarter, I believe.

The industry is very healthy. There are a lot of females on the ground. Again, the numbers are off the scale, with historical highs in lobster landings from Rhode Island right on up to Newfoundland. I hope I answered your question.

Senator Poirier: I asked because we know that Quebec, Newfoundland and Nova Scotia have gone with the larger size. Right now, we know that New Brunswick would like to go to the larger size, and we also know and heard from P.E.I. where they seem to have a market for the smaller size. It is becoming an issue, and the debate is going back and forth because they are fishing in the same zone. In your opinion, should the carapace size vary from LFA to LFA, or should it be standard through every zone?

Mr. Belliveau: When you have overlapping zones, you will have a difference of opinion. I would suggest that the different respective leaders and government come to the table and sit down and make the best decisions for the industry. Again, I made reference to it. It has to be industry-driven because each zone usually understands that particular region. To me, it needs to come from these policies. They must be community-driven, and they need to have in mind the best interests of that community. It is difficult for someone from Newfoundland to make a recommendation that will affect southwest Nova, and vice versa. That is my point. However, if you have the people who are most affected, I would recommend bring in those people and putting the right facilitator in place. Then you will have a policy that will have the best interest of that community at heart.

Senator Poirier: I think that has been happening. Meetings have been going on with the two provinces and with the industry and with the fishermen, but I am not sure they have come to a consensus on the issue at that point. However, that is ongoing.

Last summer was extremely hard for the New Brunswick fishermen, specifically up in my end of the province. Was this the case in Nova Scotia? Did they face some of the same issues that we did in New Brunswick?

conditions favorables et à l'extermination de poissons de fond prédateurs, sans compter les changements climatiques, le nombre de homards entre le Rhode Island et Terre-Neuve a explosé. Les homards ainsi que les mollusques et les crustacés profitent tous de ces conditions.

Pour en revenir à la taille des homards, il était question d'imposer cinq augmentations. La première faisait passer le homard de 3-1/16" à un point de plus, et les gens s'y sont opposés. En résumé, les trois dernières augmentations n'ont jamais été imposées, et la taille des prises est restée à 3-1/4", je crois.

L'industrie est très prospère. Il y a beaucoup de femelles qui parcourent les fonds. Il convient de répéter que les prises de homards n'ont jamais été aussi élevées, et ce, dans l'ensemble de la région entre le Rhode Island et Terre-Neuve. J'espère avoir répondu à votre question.

La sénatrice Poirier : J'ai posé cette question parce que nous savons que le Québec, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont augmenté la taille des prises. Nous savons aujourd'hui que le Nouveau-Brunswick souhaite faire de même, et nous avons entendu dire que l'Île-du-Prince-Édouard entend aussi faire pareil, et ce, même si les habitants de cette province semblent préférer les homards de petite taille. C'est devenu un problème, et on se renvoie la balle parce que les pêcheurs de ces provinces pêchent dans les mêmes zones. À votre avis, la taille des carapaces des homards devrait-elle varier d'une zone de pêche à l'autre, ou bien devrait-elle être la même dans toutes les zones?

M. Belliveau : Les zones se chevauchent, il y aura donc toujours des divergences d'opinions. J'estime que les différents dirigeants et les responsables du gouvernement prennent les meilleures décisions possible pour l'industrie. Je l'ai déjà dit. Il faut absolument tenir compte des commentaires de l'industrie parce que les pêcheurs dans une zone donnée connaissent bien leur région. La solution est dans l'adoption de telles politiques. Il faut que chaque région ait son mot à dire dans les politiques envisagées, et ces dernières doivent tenir compte des intérêts des régions. Un Terre-Neuvien pourrait difficilement faire une recommandation sur le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, et vice-versa. Voilà ce que j'essaie de vous faire comprendre. Toutefois, si vous réunissez les gens les plus touchés et que vous trouvez un bon facilitateur, vous serez alors en mesure d'élaborer une politique qui tiendra vraiment compte des intérêts de la région visée.

La sénatrice Poirier : Je crois que c'est exactement ce à quoi on assiste. Des réunions ont été tenues avec deux provinces, l'industrie et des pêcheurs, mais je ne pense pas qu'un consensus ait été obtenu sur cette question. Mais le dossier va de l'avant.

L'été dernier a été extrêmement difficile pour les pêcheurs du Nouveau-Brunswick, surtout dans mon coin de province. La Nouvelle-Écosse a-t-elle connu une situation semblable? Les pêcheurs néo-écossais ont-ils été confrontés aux mêmes difficultés que ceux du Nouveau-Brunswick?

Mr. Belliveau: I am very familiar with that. If you look at the issue in Maine, U.S., that issue basically rippled all the way from the Maine border and up to New Brunswick and came to Nova Scotia in the fall and winter season. We saw historical landings and a very low price. I made a plea here to get some scientific information because things are taking place in our water column with water temperatures two to three degrees higher than most fishermen have seen in their history of spending 50 years on the water. We need to understand what is going on. We know that lobster moult probably twice a year, and we are seeing more and more of these lobsters on the ground. They are bringing historical catches in. We need to know the science behind that. To me, again, that is another call for science. This is something that is happening. We need to understand. The levels in the U.S. are off the charts.

Senator Poirier: During this crisis that affected the fishermen in Nova Scotia as well as in New Brunswick, did your government take any action, and if so, what, to help or support the harvesters at the time?

Mr. Belliveau: That is a great question. We asked for our Atlantic ministers to come together. We could predict that low prices were going to be following what took place last August in Maine, coming right up to New Brunswick. We had our ministers come together, the Atlantic ministers provincially, to address that issue. We all sympathize.

Again, we want to be supportive of the Lobster Council of Canada in trying to find new markets. We are paying attention to this. Again, the emphasis is on the Lobster Council of Canada, which talked about traceability and creating a branding name for our lobsters. A lot of work is being done, and it is basically a slow process moving forward. In the last decade we have seen tremendous landings, and we are dealing with three times the product that we did roughly 10 years ago.

Senator Poirier: What do you consider to be the biggest challenge facing the lobster industry in general right now in Nova Scotia? What is your biggest challenge?

Mr. Belliveau: The biggest challenge is to know that they have a plan to move forward so that young fishermen, 25 or 30 years old, can say that they are confident that the federal government has put forward the issue of owner-operator and they are there to protect the independent fishermen and they will put science in, because we need to understand what is going on in that water column when the water temperature is rising and we have all of these lobsters on the ground. To me, they would feel a lot more comfortable. They know these other species are out there, and they want to have the political will to go out and harvest these. To simply say "no" to an individual fisherman who has the experience of knowing that that biomass for stone crab literally goes away from the gulf, Cape Breton, all along the Scotian Shelf up to the Bay of Fundy is not the right answer. They know that this species is there and the biomass is there. We need to have the

M. Belliveau : Je suis parfaitement au courant de la situation. Le Maine, aux États-Unis, a d'abord été touché, et la vague s'est propagée au Nouveau-Brunswick puis à la Nouvelle-Écosse l'automne et l'hiver derniers. Les prises ont atteint un niveau record, et les prix étaient très bas. J'ai demandé ici même que des recherches scientifiques soient menées, parce que la température de l'eau est de deux à trois degrés plus élevée que ce que la plupart des pêcheurs ont pu constater au cours des 50 dernières années. Il faut que nous comprenions ce qui est en train de se produire. Nous savons que les homards mus probablement deux fois par année, et il y a plus en plus de homards qui parcourent les fonds. Les pêcheurs font des prises historiques. Nous devons en comprendre le fondement scientifique. À mon avis, je le répète, il faut mener des recherches scientifiques afin de comprendre ce qui se passe. Les chiffres aux États-Unis sont astronomiques.

La sénatrice Poirier : Pendant cette crise qui a touché les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour les aider et, si c'est le cas, lesquelles?

M. Belliveau : Voilà une excellente question. Nous avons demandé aux ministres de l'Atlantique de se réunir. Nous pouvions prévoir la baisse des prix vu ce qui était arrivé en août dernier dans la région qui s'étend du Maine jusqu'au Nouveau-Brunswick. Les ministres provinciaux de l'Atlantique se sont concertés pour s'attaquer au problème; nous comprenions fort bien ce que les pêcheurs vivaient.

Je tiens à répéter que nous appuyons le Conseil canadien pour le homard dans ses démarches pour trouver d'autres marchés. Nous suivons ce dossier de près. La balle est dans le camp du conseil, qui se penche sur la question de la traçabilité et de la création d'une marque de commerce pour nos homards. Beaucoup de progrès ont été accomplis, mais tout ça prend du temps. Au cours de la dernière décennie, on a pris énormément de homards, et il faut écouler trois fois plus de homards qu'il y a environ 10 ans.

La sénatrice Poirier : À votre avis, à l'heure actuelle, quel est le plus grand défi que l'industrie du homard en Nouvelle-Écosse doit surmonter? Quel est votre plus grand défi?

M. Belliveau : Ce qui compte le plus, c'est de savoir que le gouvernement fédéral a un plan pour l'avenir afin que nos jeunes pêcheurs, ceux qui sont âgés de 25 à 30 ans, puissent dire qu'ils sont convaincus que le gouvernement fédéral se penche activement sur la question des propriétaires-exploitants, qu'il souhaite protéger les pêcheurs indépendants et qu'il fera en sorte que des recherches scientifiques soient menées. Il faut que nous comprenions ce qui se passe dans cette colonne d'eau lorsque la température de l'eau augmente et que le nombre de homards croît sur le fond marin. Les pêcheurs seraient ainsi rassurés à mon avis. Ils savent qu'il existe d'autres espèces, et ils veulent recevoir l'appui du gouvernement pour pouvoir les pêcher. Il ne suffit pas de simplement répondre « non » à un pêcheur donné, alors que ce dernier sait pertinemment que les régions du golfe, de Cape Breton, du plateau néo-écossais et même de la baie de Fundy sont

commitment that we believe in communities. We want these communities to thrive. Therefore, we will put policies in place that will protect them. That is what they need.

Senator Poirier: Thank you.

Senator McInnis: Thank you for coming here, minister and deputy. You have referred to the fact — and we have been told — that there have been some tremendous landings of lobsters. We always say that we are open to change. In your statement, you mentioned these troubling announcements by the federal government, and you listed three or four.

The committee has just been forwarded a letter dated January 28, 2013, from Clearwater Seafoods Limited. If I may, I would like to quote. This is signed by Christine Penney, Vice-President of Sustainability and Public Affairs. Obviously John Risley and Colin MacDonald and others would have been in support of this. I am just picking a couple of sentences and a paragraph or two. They say:

However, fishery resources naturally fluctuate and the current industry structure lacks the ability to effectively adjust to the inevitable turn in the status of the resource. Without the proper incentives to reduce effort when stocks inevitably decline, the health of the resource may be at risk.

Further on they say:

The government will need the courage to provide the courage, leadership and resolve to act in the long term best interest of this valuable and iconic fishery and the Atlantic Canadian economy. There is strong resistance to change in the lobster industry. However, there is an opportunity for government to implement policies that will facilitate much-needed self rationalization. The lobster industry is diverse and needs rationalization across a number of sectors. A one size fits all solution is not likely. Options should be evaluated based on the likelihood of success in a particular region and best practice options from around the world should be considered.

The industry has many thousands of participants and it often seems difficult to align the interest of different sectors. However, there is more evidence than ever that the nimble global marketplace has and will continue to take full advantage of a fractured and disorganized industry. The lobster industry, from fishing, processing, live distribution and selling must come together on important issues.

riches en biomasse dont a besoin le crabe caillou. Les pêcheurs savent que ces espèces et la biomasse sont là. Il faut que le gouvernement montre qu'il croit dans ces régions. Nous voulons que ces régions prospèrent, et nous adopterons donc des politiques qui les protégeront. Voilà ce dont ces régions ont besoin.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur McInnis : Merci d'être parmi nous, monsieur le ministre. Vous nous avez dit — et d'autres personnes nous ont dit la même chose — qu'une énorme quantité de homards avaient été pris. Nous disons toujours que nous sommes disposés à changer. Vous avez parlé, dans votre exposé, de trois ou quatre annonces troublantes que le gouvernement fédéral a faites.

Le comité vient tout juste de recevoir une lettre datée du 28 janvier 2013 qui a été rédigée par Clearwater Seafoods Limited. Si vous me le permettez, j'aimerais en lire un extrait. La lettre est signée par Christine Penney, vice-présidente à la Viabilité et aux Affaires publiques. Il ne fait aucun doute que John Risley et Colin MacDonald et d'autres personnes appuieraient cette lettre. Je ne lirai que quelques phrases, un ou deux paragraphes. Voici :

Cependant, les ressources halieutiques fluctuent naturellement, et l'industrie à l'heure actuelle n'a pas la capacité pour s'adapter efficacement aux changements que les ressources connaîtront inévitablement. S'il n'y a aucune mesure incitative adéquate pour limiter les efforts lorsque les stocks diminueront, ce qui est inévitable, les ressources pourraient en souffrir.

Voici un autre extrait :

Le gouvernement devra prendre son courage à deux mains et veiller à ce que l'industrie ait la volonté, le leadership et la détermination nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent à long terme afin de protéger cette précieuse et emblématique industrie des pêches ainsi que l'économie du Canada atlantique. L'industrie du homard s'oppose énergiquement au changement. Cependant, le gouvernement a l'occasion d'instaurer des politiques qui facilitera l'auto-rationalisation dont on a tellement besoin. L'industrie du homard n'est pas monolithique, et un bon nombre de ses secteurs ont besoin d'être rationalisés. Il est peu probable que l'on trouve une solution universelle. On doit analyser les options selon leur chance de réussir dans une région donnée, et il faudrait examiner les pratiques exemplaires utilisées partout dans le monde.

L'industrie est composée de milliers et de milliers d'intéressés; il semble souvent difficile de concilier les intérêts des différents secteurs. Or, les preuves s'accumulent : l'astucieux marché mondial a su profiter à fond de la désorganisation de l'industrie, et il continuera à le faire. Tous les membres de la chaîne de l'industrie du homard — tant les secteurs de la pêche, de la

You have mentioned record-setting landings at the moment, and it is a fact. Our federal government is attempting to make changes. We will not debate tonight the merits of them, good or bad. This committee will want to recommend what is in the best interest not next year but in the future. That is our purpose here.

We have heard from the Lobster Council, and the Lobster Council is referred to in this letter as a great vehicle of change in the future. What can you tell us? I have a lot of respect for Clearwater, and I am sure you do.

Change is never easy. When you mention here “troubling” regarding these items here, what would you suggest? Do you agree that change is needed? This is not a criticism; we are seeking information here. If you agree change is needed, what change and how?

Mr. Belliveau: Thank you very much for the question. There are many points in that particular letter. First, I emphasized a number of times that we are talking about the lobster industry, the inshore lobster industry. First, I want to make reference that Clearwater represents the offshore lobster industry. I think this will echo through the Atlantic provinces, especially my hometown in Nova Scotia. I emphasize that the points of any policy that will have an effect on the lobster industry must be industry-driven. It must come from the industry.

You are probably alluding to the federal government’s announcement on lobster quotas. If you want to dismantle communities in Atlantic Canada, that is the route to take. You will see the cod moratorium in 1992 simply referred to as a Sunday school picnic if you introduce lobster quotas in the inshore fisheries. I am giving you that head’s up right now.

What I am suggesting here is that the lobster industry is going through a crucial time now. They have made a number of recommendations. Just this fall in southwest Nova Scotia they voted on reducing trap limits. The industry knows that they are going through this difficult time now and need to introduce the solution. It should not be the other way around, coming from the federal DFO down to the industry. It will tear apart our coastal communities. If you go down that road and introduce a quota system in the lobster industry in the inshore fisheries, you will see the communities further deteriorate and erode and will see the cannibalizing of quotas and the loss of our independent fishermen. I am here to say that we will stand up for independent fishermen in Nova Scotia.

The answer to your question about how we can make this stable is what I just got through saying. The fishermen know that there are other species out there and we can diversify and create

transformation, de la distribution de homards vivants que de la vente — doivent s’entendre pour régler les problèmes qui l’affligent.

Vous avez mentionné que les prises ont atteint un niveau historique, et c’est un fait. Le gouvernement fédéral essaie d’apporter des changements. Nous ne sommes pas ici pour débattre de l’opportunité de ces changements. Le comité veut plutôt formuler des recommandations pour les années à venir, et non seulement pour l’année prochaine. Voilà pourquoi nous sommes ici réunis.

Le Conseil du homard a témoigné, et on mentionne dans la lettre qu’il est le principal agent de changement dans cette industrie. Qu’en pensez-vous? J’ai beaucoup de respect pour Clearwater, et je suis certain que vous partagez mon opinion.

Le changement n’est jamais facile. Vous avez dit que ces modifications étaient troublantes, mais que proposez-vous? N’êtes-vous pas d’accord pour dire que des changements s’imposent? Ce n’est pas une critique; nous sommes ici pour recueillir des renseignements. Si vous convenez que des changements s’imposent, que feriez-vous et comment?

M. Belliveau : Merci beaucoup pour cette question. Il est question de plusieurs enjeux dans cette lettre. Tout d’abord, j’ai souligné à quelques reprises qu’il était question de l’industrie de la pêche côtière du homard. Or, Clearwater parle au nom de l’industrie de la pêche extracôtière du homard. Je pense que c’est vrai pour l’ensemble des provinces de l’Atlantique, surtout pour la ville d’où je viens en Nouvelle-Écosse. Répétons que les mesures de toute politique qui aura un effet sur l’industrie du homard doivent tenir compte des commentaires de l’industrie. Ce doit être l’œuvre de l’industrie.

Vous faites probablement allusion à l’annonce du gouvernement sur les quotas de homard. Si vous voulez détruire les régions dans le Canada atlantique, voilà ce qu’il faut faire. Le moratoire sur la pêche à la morue imposé en 1992 sera considéré comme une simple partie de plaisir si vous instaurez des quotas sur la pêche côtière au homard. Vous aurez été avertis.

Ce que j’essaie de vous faire comprendre, c’est que l’industrie du homard est dans une période charnière. L’industrie a formulé un certain nombre de recommandations. L’automne dernier, dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, on a voté une réduction de la limite du nombre de pièges. L’industrie sait qu’elle vit des moments difficiles et qu’il faut trouver des solutions. Ce ne devrait pas être l’inverse : ce n’est pas à Pêches et Océans Canada d’imposer des mesures à l’industrie. Les régions côtières seront anéanties. Si vous instaurez un régime de quotas dans l’industrie de la pêche au homard sur les côtes, les communautés se détérioreront davantage, la chasse aux quotas sera ouverte et les pêcheurs indépendants seront chose du passé. Je suis ici pour défendre les intérêts des pêcheurs indépendants de la Nouvelle-Écosse.

Vous m’avez demandé comment nous pourrions stabiliser la situation, et la réponse se trouve dans ce que je viens de vous dire. Les pêcheurs savent qu’il existe d’autres espèces et qu’ils

some stability in our community. They also know that it is important to understand the science that is going on in an ecosystem with water temperature and historical landings and high temperatures that have never been recorded before. You need to understand that, and the fishermen understood that. They put policies in place 30 years ago that are having a positive effect today in our lobster fisheries. I made reference earlier to the escape vent and the ghost panel. These are all positive steps.

I know that probably you do a lot of research in your reports, and I look forward to your report, but I encourage the senators to go back to 1975 to the Lobster Fishery Task Force report and review it. I could recite a number of paragraphs in my head.

I am going a long way to make a point, but my belief in the lobster industry and my communities has not changed about how lobsters reproduce and how they are put on our grounds. The task force in 1975 said there were two separate stocks. The offshore had one stock, the inshore fisheries had another; there was a brick wall and the two did not intermingle. My grandfather taught me how the inshore works. The large females lay their eggs, which float to the top. In 8 to 10 days the small larvae go to the bottom and replenish the inshore area around Nova Scotia. It goes on forever. The policy changes made 30 years ago with the introduction of the wire trap and escape mechanisms worked. It is working today because we are seeing more and more juveniles out, and the large females are producing their eggs, and because of climate change, we are seeing an explosion in shellfish — not only lobster but other ones.

We have seen the effect of the cod moratorium, and our fishermen are saying there are other species. Give them the opportunity to go out and make our communities stable. I think they have the knowledge and expertise, and we should be politically encouraging the acquisition of scientific information to make the right decisions to keep our communities alive.

Senator McInnis: Minister, I would not want you to leave here thinking we are advocating a quota system. We are on a fact-finding mission; we should be clear about that.

What changes would you suggest? Are there no changes? Is there a glut on the market? We talked about markets and branding. Is there anything else?

Mr. Belliveau: We need to be understanding and patient with these advisory committees. They are going through these issues and have made recommendations to the federal government and held a vote about reducing effort in the opening of the seasons. There are initiatives going on about how to address some of these landings, the large increase. I have the confidence in the industry

pourraient donc diversifier leurs prises et assurer ainsi une certaine stabilité dans nos régions. Ils savent aussi qu'il est important de comprendre ce qui se passe dans un écosystème où l'on connaît des pêches historiques et où l'eau n'a jamais été aussi chaude de mémoire d'homme. Vous devez le comprendre, car les pêcheurs, eux, le comprennent. L'industrie a adopté il y a 30 ans des politiques qui ont des effets positifs sur la pêche au homard aujourd'hui. J'ai parlé des événements d'échappement, et des panneaux biodégradables afin d'éviter la pêche fantôme; ce sont des mesures positives.

Je sais que vous faites probablement beaucoup de recherche avant la rédaction de vos rapports, et j'ai bien hâte de lire votre rapport, mais je vous incite à lire le rapport que le Lobster Fishery Task Force a produit en 1975. Je pourrais vous en citer quelques extraits de mémoire.

Je remonte loin dans le temps pour faire valoir mon point, mais je crois que l'industrie du homard et les régions que je représente n'ont changé ni le mode de reproduction des homards ni la façon qu'ils sont amenés sur terre. En 1975, le groupe de travail a affirmé qu'il y avait deux populations distinctes de homards, une extracôtière et une côtière, et qu'il n'y avait jamais d'échange entre les deux. Mon grand-père m'a enseigné la pêche côtière. Les grosses femelles pondent leurs œufs, qui flottent sur l'eau. Les petites larves coulent au fond 8 à 10 jours plus tard, et elles assurent ainsi le peuplement des régions côtières près de la Nouvelle-Écosse. Ce processus n'arrête jamais. Les changements dans les politiques apportés il y a 30 ans, notamment l'utilisation des casiers en broche et des dispositifs d'évasion, ont fonctionné. En effet, nous voyons de plus en plus de jeunes homards, et les grosses femelles pondent leurs œufs. Nous constatons que, en raison des changements climatiques, le nombre de mollusques et de crustacés a explosé, et pas seulement les homards, tous les autres aussi.

Nous avons vu l'effet que le moratoire sur la pêche à la morue a eu, et nos pêcheurs disent qu'il pourrait pêcher d'autres espèces. Donnez-leur l'occasion de travailler et d'assurer la stabilité de nos régions. Je pense qu'ils ont les connaissances et l'expertise nécessaires, et la classe politique devrait encourager l'acquisition de données scientifiques afin que nous sachions quoi faire pour assurer la survie de nos communautés.

Le sénateur McInnis : Je ne voudrais pas que vous pensiez, monsieur le ministre, que nous défendons l'instauration d'un régime de quotas. Nous sommes ici pour recueillir des renseignements, je tiens à ce que ce soit clair.

Quels changements proposeriez-vous? Aucun? Le marché est-il saturé? Nous avons parlé des marchés et de l'image de marque. Avez-vous d'autres idées?

M. Belliveau : Il faut être compréhensif et faire preuve de patience envers ces comités consultatifs. Les comités se penchent sur ces questions, ils ont formulé des recommandations au gouvernement fédéral et ils ont tenu un vote sur la réduction des efforts au début de la saison. Certaines initiatives visent à pallier le problème des grandes quantités de prises. Je suis convaincu que

that they make the right decisions, and again, I keep emphasizing that it needs to be community- and industry-driven because they will make the right decisions. I pointed out the science. We need to have the money to understand and make these decisions in the future. The fishermen and communities would benefit from that.

The other part is the marketing. We continue to rely on the United States. I am very pleased with that, but if we keep shipping 80 per cent of our product to the same market and the economy is struggling there also, there is an opportunity in other parts of the world. I think there will be 2 billion more people on this planet by 2030, if my numbers are correct. To me, it is a simple equation. The world wants protein. We have these resources literally at our doorstep, and we need to have the science and the marketing done to explore the new opportunities and expand on that.

Senator McInnis: For clarification, you mentioned EI reform. What aspect of EI reform created difficulty for seasonal workers?

Mr. Belliveau: The difficulty to me was making it more restrictive. We depend on seasonal work in our fishing industry. Basically, a lot of communities rely on one or two species of lobster. We have herring plant workers that are vitally important. Again, I made reference to having experienced people on the deck of the boats. I encourage you to come out to our communities. Take your camera and go out on the fishing boat and see if you want an inexperienced crew member going back on the deck of that boat. To me, that simply does not make sense. We have to protect that. We want these seasonal workers to have an opportunity to stay in these communities. If we allow that to happen and tell people to go to different areas to look for work, they will be pulled away from that industry.

Senator McInnis: I guess I am misunderstanding the policy. When seasonal workers are laid off, find another job and work elsewhere, they can go back to their old jobs when they are recalled. Where is the difficulty with that? Is there any?

Leo Muise, Executive Director, Department of Fisheries and Aquaculture, Government of Nova Scotia: If I might, a lot of it is fear of the unknown.

Senator McInnis: Is it fear of the unknown or not understanding the policy?

Mr. Muise: Possibly both. Many of these workers are already heading west and leaving our communities. The big fear in the fishing industry is that they are not coming back. It is getting tougher and tougher to find crew members in areas where normally in the spring of the year there would be a lineup to try to get a job on a boat. I have had many captains call me to say that they are searching far and wide to find people. As the minister

l'industrie saura prendre les bonnes décisions, et je répète encore une fois qu'il faut que ce soit les régions et l'industrie qui prennent les initiatives, parce qu'elles sauront prendre les décisions qui s'imposent. J'ai aussi parlé de la recherche scientifique. Nous avons besoin d'argent pour comprendre les phénomènes que l'on constate et pour assurer la prise de décisions éclairées. Les pêcheurs et les régions en tireraient profit.

L'autre enjeu est la commercialisation. Nous continuons de nous fier aux États-Unis, et je m'en réjouis, mais au lieu de continuer d'exporter 80 p. 100 de nos produits dans un marché qui, lui aussi, vit une crise économique, nous devrions nous tourner vers les autres régions du monde. Je pense qu'il y aura 2 milliards de personnes de plus sur terre d'ici 2030, si mes chiffres sont justes. J'estime qu'il s'agit d'une équation toute simple. Le monde a besoin de protéine. Les ressources sont carrément à nos portes, il ne reste donc qu'à mener les recherches scientifiques, qu'à faire les études de marché pour ces nouveaux produits et qu'à profiter des débouchés.

Le sénateur McInnis : Vous avez mentionné l'assurance-emploi, pourriez-vous préciser votre pensée? Quel aspect de la réforme de ce régime pose problème pour les travailleurs saisonniers?

M. Belliveau : Le régime est plus restrictif, voilà le problème, à mon avis. L'industrie des pêches a besoin de travailleurs saisonniers. En résumé, un grand nombre de régions comptent sur une ou deux espèces de homard. Les travailleurs des usines de transformation du hareng sont des plus importants. J'ai aussi parlé de l'importance d'avoir des gens d'expérience sur les bateaux. Je vous incite à venir dans nos régions. Prenez votre appareil photo, allez sur un bateau de pêche et voyez si vous souhaiteriez avoir un membre d'équipage inexpérimenté sur un bateau. Ça n'a tout simplement aucun sens, à mon avis. Il faut protéger cet acquis. Nous voulons que les travailleurs saisonniers aient la chance de rester dans leur région. Si nous acceptons cette réforme et incitons les gens à se rendre ailleurs pour trouver du travail, ils quitteront cette industrie.

Le sénateur McInnis : Je suppose que je comprends mal la politique. Lorsque les travailleurs saisonniers sont licenciés et qu'ils trouvent un autre emploi, ils peuvent ensuite retourner à leur ancien emploi lorsqu'ils sont rappelés au travail. Quel est le problème, s'il y en a un?

Leo Muise, directeur général, ministère des Pêches et de l'Aquaculture, gouvernement de la Nouvelle-Écosse : Permettez-moi de répondre. Le gros du problème, c'est la peur de l'inconnu.

Le sénateur McInnis : Est-ce la peur de l'inconnu ou la méconnaissance de la politique?

M. Muise : Peut-être les deux. Bon nombre de ces travailleurs ont déjà le regard tourné vers l'Ouest et quittent nos régions. L'industrie de la pêche craint surtout que ces travailleurs ne reviennent jamais. C'est de plus en plus difficile de trouver des membres d'équipage dans des régions où d'ordinaire les gens faisaient la file au printemps pour avoir un emploi sur un bateau. De nombreux capitaines m'ont téléphoné pour me dire qu'ils ne

said, it is no place for someone like me, trust me, on the back of that boat. You need your trained crew and a safe crew. In the shore-side plants, it is difficult to get labourers. Many people are bringing in foreign works offshore as they are in other industries.

Senator McInnis: That has absolutely nothing to do with the EI change, not a thing. That is a myth being propagated by several provincial governments. Quite frankly, I find it quite abhorrent because it is untrue. There are a number of myths on this. There are all kinds of criticisms, but that should not be one of them.

The Chair: Would you comment on that, Mr. Muise?

Mr. Muise: It may or may not be a myth, but I can tell you that sometimes perception is reality. It is floating through the communities. People are afraid and they are nervous.

Senator McInnis: It is, and you know what? I had to contact HRSDC to talk to them and discuss it. There are six myths with respect to this that are being circulated, and they are wrong, simply wrong. I can provide you with them and I will.

Mr. Muise: Thank you.

Senator McInnis: I have to raise this because the Lobster Council of Canada was here a while ago, saying that the most potential damaging act against the lobster industry is aquaculture.

Minister, I will not go into all the details and the recent announcements that Sobeys are talking about not being a retailer for the sea salmon, all kinds of other disputes and the people that I am sure you have heard about. It is interesting tonight that you talk about wanting more science. Yet associations in Nova Scotia, one of which I was a former president of, have asked for science from the provincial government and have not gotten it. There was little or no public engagement. Yet now we are on the verge of probably another announcement of setting pens on the eastern shore, which will bring about a real problem. You have such divergent points of view when a government that is in partnership with an organization that is setting the pens is making an announcement just before Christmas Eve that the pens are being dropped.

You are in favour, and I understand; you have said that. However, when you have such a multitude of individuals and groups, over 100, that are opposed to this, do you not think most reasonable people would sit down and say, "Look. It is time for a time out. Let us sit down as reasonable people. Let us take a year or two years. Let us analyze this. Let us bring the science out so that we can question it, and so on." What is the hurry? There is no

savaient plus où chercher pour trouver des travailleurs. Comme le ministre l'a dit, les gens comme moi n'ont pas du tout leur place sur un bateau, vous pouvez me faire confiance. Vous avez besoin d'un équipage entraîné et au fait des règles de sécurité. On a de la difficulté à trouver des travailleurs dans les usines sur les côtes. Comme dans les autres secteurs, il y a bien des gens qui font venir des travailleurs étrangers pour travailler en haute mer.

Le sénateur McInnis : Voilà qui n'a absolument rien à voir avec les modifications apportées à l'assurance-emploi, rien. Il s'agit d'un mythe que plusieurs gouvernements provinciaux s'entêtent à propager. Bien franchement, cette désinformation me révolte parce que c'est faux. Il existe un certain nombre de mythes à ce sujet. Toutes sortes de critiques ont été formulées, mais il faudrait cesser de propager ce mythe.

Le président : Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Muise?

M. Muise : Peut-être qu'il s'agit d'un mythe, peut-être que non, mais je peux vous dire que, parfois, les apparences sont la réalité. Toutes les communautés en parlent. Les gens ont peur et sont nerveux.

Le sénateur McInnis : C'est un mythe, et vous savez quoi? Je n'ai pu m'empêcher de communiquer avec des fonctionnaires du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences afin de leur en parler. Six mythes sont colportés à ce sujet, et ils sont faux, tout simplement faux. Je peux vous les obtenir, et je le ferai.

M. Muise : Merci.

Le sénateur McInnis : Je me dois de parler de l'aquaculture, que le Conseil canadien du homard a qualifié d'activité la plus préjudiciable à l'industrie de la pêche au homard lorsqu'il a comparu devant nous il y a un certain temps.

Monsieur le ministre, je ne m'attarderai pas sur les détails de la récente annonce selon laquelle Sobeys envisage cesser la vente de saumon de mer et des autres différends entre diverses parties dont vous êtes sans doute au courant. Je trouve intéressant que vous ayez réclamé plus de recherche scientifique, alors qu'un certain nombre d'associations néo-écossaises, dont une que j'ai présidée par le passé, ont réclamé, en vain, plus de recherche scientifique du gouvernement provincial. Il y a eu très peu d'engagement public, voire aucun. On s'attend maintenant à apprendre que de nouveaux enclos seront installés sur la côte est, ce qui s'avérera fort problématique. Lorsqu'un gouvernement en partenariat avec une organisation qui s'occupe d'installer les enclos fait une annonce juste avant la veille de Noël comme quoi ces cages seront posées, cela suscite toutes sortes d'opinions divergentes.

Vous êtes pour, je comprends; vous l'avez affirmé. Cependant, quand un si grand nombre de particuliers et de groupes, plus de 100, sont contre, ne pensez-vous pas que des personnes raisonnables voudraient se réunir, prendre le temps de discuter et envisager attendre un an ou deux pour pouvoir analyser et vérifier les données scientifiques disponibles? Où est le feu? Il ne fait aucun doute, comme vous l'avez mentionné, que le besoin en

doubt that around the globe, and you have alluded to this, there is a need for protein and there will be a greater need all the time. However, can it not be done properly in consultation with the people? That is what the Lobster Council of Canada spoke directly about here in an emotional way.

I do not understand why. You talk about consultation with the federal government. You want the federal government to talk to the industry, and certainly we will be doing that, but why is it the reverse when it comes to this?

Mr. Belliveau: Certainly, that is an interesting question. Regarding the eastern shore, no decision has been made. There is a process in place, and we evaluate them.

I am glad you raised this question. I want you to go back to November 6, 2012. Mr. Stewart Lamont was at the Lobster Council of Canada, which the senator referenced. Stewart Lamont stated:

Pesticides are frequently used for the treatment of lice in farm-raised salmon, and pesticides are potentially lethal for lobster in infancy.

I want to tell you that the information you received that night is inaccurate. It is misleading. There has never been sea lice treatment in Nova Scotia in the last 10 years. I want to put that on record. I thank you for the question, and I will try to address a number of points.

There is no hurry in Nova Scotia to deal with this particular topic. In fact, since I have been there, over the last four years two different sites have been approved. I want to talk a bit about the footprint. I will show you, through our aquaculture strategy, how we have addressed the concerns of the fishery. We have put a lot of time and energy into ensuring that protections are there. There is a clause in there that you do not muck around with the environment because the licence can be taken away by the minister. We take it seriously. The protection is there for the environment. I want to point out that in Nova Scotia, the footprint that the senator talked about, there is no hurry when it comes to aquaculture applications and understanding that process. The average application process is something like 36 months. The footprint in Nova Scotia is such that you can combine all the active salmon sites and put them into Bedford Basin, if you are familiar with it, 10 times over. In my background as a fisherman, I understand the distance around Nova Scotia with over 13,000 kilometres of coastline. When I got up at 4 a.m. I had the opportunity of steaming 50 miles to the west of Nova Scotia. That is the distance that the inshore lobster fishermen have to travel — a vastness to the ocean and the small footprint of aquaculture we have to understand and appreciate.

Finally, Mr. Chair, on aquaculture, I had the privilege of talking to a fisherman where I made a decision in St. Mary's Bay off of Digby about two years ago. He was at my fisheries conference just a few days ago. I asked him if he would give me the privilege of understanding his concern about aquaculture in his community. He said, "Mr. Belliveau, I can show you and tell

protéines dans le monde ne cesse de croître. Cependant, ne pourrions-nous pas procéder comme il se doit en consultation avec le public? C'est ce qu'a dit le Conseil canadien du homard dans sa présentation chargée d'émotions.

Il y a quelque chose qui m'échappe. Vous avez parlé de consultation avec le gouvernement fédéral. Vous voulez que le fédéral parle à l'industrie, ce que nous comptons bien faire, mais pourquoi est-ce la situation contraire, en l'occurrence?

M. Belliveau : C'est une question intéressante. Aucune décision n'a été prise concernant la côte est. Un processus a été enclenché, et nous l'évaluons.

Je suis heureux que vous ayez posé cette question. J'aimerais revenir au 6 novembre 2012. M. Stewart Lamont, le représentant du Conseil canadien du homard dont le sénateur a parlé, a dit ceci :

On utilise couramment des pesticides pour lutter contre le pou du poisson qui parasite le saumon d'élevage, et ces produits peuvent s'avérer mortels pour les jeunes homards.

Je tiens à vous dire qu'on vous a induit en erreur ce soir-là. L'information soumise était trompeuse. Cela fait 10 ans qu'on a cessé tout traitement contre le pou du poisson en Nouvelle-Écosse. Je tiens à l'affirmer aux fins du compte rendu. Merci de m'avoir posé la question; je tâcherai, dans ma réponse, d'aborder plusieurs points.

On n'est pas pressé de s'attaquer à cette question en Nouvelle-Écosse. D'ailleurs, depuis mon entrée en fonctions il y a quatre ans, deux sites ont été approuvés. J'aimerais parler un peu de l'empreinte. J'aimerais démontrer comment la stratégie sur l'aquaculture tient compte des préoccupations du secteur des pêches. Nous avons vraiment pris la peine de prévoir les mesures de protection nécessaires. Quiconque menace l'environnement de quelque façon que ce soit se verra retirer son permis par le ministre. Nous prenons la chose au sérieux. L'environnement est protégé. En réponse à la question de l'empreinte soulevée par le sénateur, je tiens à faire remarquer qu'on compte prendre le temps qu'il faut pour bien comprendre l'aquaculture et ses applications en Nouvelle-Écosse. En moyenne, les demandes prennent 36 mois à traiter. L'empreinte en Nouvelle-Écosse est telle que tous les élevages de saumon rempliraient seulement un dixième du bassin de Bedford. Comme j'ai été pêcheur, je comprends les proportions de la province et connaît ses 13 000 kilomètres de côte. À l'époque où je me réveillais à quatre heures du matin, je naviguais 50 miles au large de la côte ouest. C'est la distance que les pêcheurs de homard côtiers doivent naviguer — comparé à l'immensité de l'océan, il faut comprendre combien l'empreinte de l'aquaculture est petite.

J'aimerais dire une dernière chose au sujet de l'aquaculture, monsieur le président; j'ai eu le privilège de parler à un pêcheur lorsque je m'étais rendu à la baie Ste-Marie, pas loin de Digby, il y a deux ans pour rendre une décision. Il a assisté à ma conférence sur les pêches il y a quelques jours. Je lui ai demandé s'il m'accorderait le privilège de mieux comprendre ses

you that my landings increased from 30,000 three years ago, 50,000, to 80,000-pounds of landed lobsters in that community where the salmon cages are now.”

If you look at the numbers, we can give you the numbers and present them to you for your discretion, but the value in the landings of lobster landed in southwest Nova Scotia and the Bay of Fundy has not had any effect from the salmon aquaculture industry. I hope I addressed some of your questions.

Senator McInnis: I have to make this point just to show how fallacious this statement is about the coastline. I have heard you say that before. Minister, let me tell you something. It is less than a kilometre on Pope's Harbour where an 18 hectare pen will be dropped. That is not 13,000 kilometres. That is less than a kilometre, and that is where it is being dropped. The same situation is involved in Spry Harbour. It is not 13,000, it is not 1,000, but it is less than a kilometre, right in front of where the people live. You have not been able and willing to show us the science.

It is important for this committee, whether it be in this study or a future study, that we come to understand why it is that there is not an open dialogue here. That is all that has ever been asked for, whether you are right or wrong or whatever, but do not say 13,000. If it is 13,000, put it out in the ocean, but do not do it in an inlet where you have not been able to show or no one has been able to show that it would not be a pollutant.

The Chair: This is an interesting discussion, and there is a great possibility that our next study may be aquaculture, so we look forward to our hearings in Nova Scotia.

Senator MacDonald: Thank you, minister, for being here today.

I have a few questions in regard to lobster. There have been huge increases in the landings of lobster around the province. My friends that lobster fish in my hometown tell me how lucrative it is and how many there are, not lucrative so much in return but in terms of the numbers of pounds that is landed.

With regard to the price of these lobster, I think it is fair to make the assumption that there is supply and demand at work here. I think it is also safe to assume that eventually the law of diminishing returns will kick in, and we may see a downturn in the number of landings.

You mentioned the change in water temperature and things of that nature having a positive effect on the number of lobster, but the scientists will also tell us that the lack of predators for young lobster, such as cod, also has an effect on this. If we get our wish and get some of the cod stocks rebuilt, we may have to accept the fact that we will have fewer lobster landing.

préoccupations concernant l'aquaculture. Il m'a répondu : « Monsieur Belliveau, je peux vous prouver et vous montrer que mes prises sont passées de 30 000 livres de homard il y a trois ans à 50 000, puis à 80 000, là où des cages à saumon ont été posées. »

Nous pourrions soumettre au comité, aux fins d'examen, des chiffres illustrant que la salmoniculture n'a eu aucun impact sur la valeur des prises de homard dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, dans la baie de Fundy. J'espère avoir répondu à certaines de vos questions.

Le sénateur McInnis : J'aimerais illustrer à quel point cet argument à propos de la côte est fallacieux. Vous l'avez déjà exprimé par le passé. J'ai quelque chose à vous dire. Pope Harbour, où l'on prévoit installer un enclos de 18 hectares, fait moins d'un kilomètre de long. On ne parle pas de 13 000 kilomètres, mais bien de moins d'un kilomètre. C'est la même chose à Spry Harbour. On ne parle pas d'une étendue de 13 000 kilomètres, ou encore de 1 000 kilomètres, mais de moins d'un kilomètre, directement en face d'où les gens habitent. Vous n'avez pas été capable de fournir des preuves scientifiques, et vous ne semblez pas disposé à le faire.

Il est important pour le comité, quel que soit le sujet à l'étude, de bien comprendre ce qui explique l'absence d'un dialogue ouvert. C'est tout ce que nous demandons, que vous ayez raison ou non, mais cessez d'affirmer qu'il y a 13 000 kilomètres de côte. On pourrait faire cet argument si les enclos étaient installés en mer, mais en l'occurrence, ils sont installés dans des baies sans qu'on n'ait encore démontré si la pratique est polluante ou non.

Le président : C'est une discussion intéressante, et il est fort probable que notre prochaine étude porte sur l'aquaculture; nous nous réjouissons à l'idée de tenir des audiences en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur MacDonald : Merci d'avoir comparu devant nous aujourd'hui, monsieur le ministre.

J'ai quelques questions à poser à propos du homard. Le nombre de prises a beaucoup augmenté dans la province. Mes amis qui pêchent le homard dans ma localité me disent que c'est une activité qui rapporte; je ne veux pas nécessairement dire qu'elle est lucrative, mais plutôt que les prises sont nombreuses.

Il y a lieu de supposer que c'est l'offre et la demande qui déterminent le prix de ces homards. Il y a également lieu de supposer que la loi des rendements décroissants se fera un jour sentir et que le nombre de prises diminuera.

Vous avez parlé du changement de la température de l'eau et des autres phénomènes du genre qui ont contribué au nombre de homards, mais les scientifiques nous disent que l'absence de prédateurs de jeunes homards, comme la morue, contribue également à la tendance. Si nous réussissons à rétablir les stocks de morue comme nous le souhaitons, il va peut-être falloir accepter que les prises de homard diminueront.

This brings me back to some of the points that you made in regard to quotas. I have no strong opinions on this stuff. I want to learn from people what they think. You said that if you imposed a quota system for lobster, it would destroy all these communities. No one wants that to happen, but I want you to educate me on that. Most of these communities have crab quotas. They can go out and catch all their quota in 10 days. Why does the crab quota not destroy the community but a lobster quota would? I want to know the difference.

Mr. Belliveau: First of all, I think you need to understand and really look at the lobster industry, the industry of the lobster industry and the large number that depend on it. They have a conservation measure called a trap limit. They are governed by certain variables about what effort they can introduce. There is a very controlled mechanism, and I can go back 30 or 40 years. To me, there is a crucial policy conserving the lobster stocks, and we have seen the evidence of the increased landings.

Part of my presentation is the emphasis on finding new markets and exploring the world. To me, there is the potential. There will be some time before the cod come back.

Senator MacDonald: I want to understand this. I am not saying I disagree with you, but I want to understand specifically why a quota system for lobster would have a different impact than a quota system for crab. There has to be a reason.

Mr. Belliveau: I made reference to the large number of fishers that are using this particular lobster industry as it is today. If you go to a quota system, you will see that diminish dramatically. The evidence across the world is that when you introduce a quota system, the players become very competitive. It is the independent fishers who will be diminished.

I want also to point out that if you do your report, go to Atlantic Canada and talk to the people in the communities, my communities, and the people who are the buyers, the processors. They are all dependent on independent fishermen for their product supply. If you remove the independent fisher, the dominos will start tumbling by the processes in my community, and the numbers will get smaller and smaller, and there will be corporate ownership.

Senator MacDonald: I am not asking about corporate ownership. I read in your report where you kept referring to fleet separation, owner-operator. That was a no-go out there among everyone I know, certainly the people I spoke to and the senators I know around the table, and there was very little consensus that there was support for this. I am not talking about owner-operator.

Should the crab catches not be on a quota system? Should they be on a different system? I want to be educated on this.

Tout cela me ramène à certain des points que vous avez faits à propos des quotas. Je n'ai pas vraiment d'opinion à ce sujet. Je m'intéresse plutôt à ce que pensent les gens. Vous avez dit que l'imposition d'un système de quotas pour le homard anéantirait les collectivités touchées. Personne ne souhaite que cela arrive, mais j'aimerais que vous éclairiez ma lanterne. Les quotas de crabe sont très courants. Les pêcheurs de crabe peuvent atteindre leur quota en 10 jours. Pourquoi les quotas de crabe n'ont-ils pas le même effet dévastateur que les quotas de homard? J'aimerais connaître la différence.

M. Belliveau : Avant tout, je pense qu'il faut bien comprendre l'industrie de la pêche au homard et savoir qu'un grand nombre d'habitants en dépendent. Par souci de conservation, le nombre de casiers qu'ils peuvent poser est limité. Cette limite est déterminée en fonction de certains facteurs, notamment l'effort de pêche qu'ils peuvent déployer. Le régime est rigoureusement contrôlé, et ce, depuis 30 ou 40 ans. À mon sens, la politique de conservation des stocks de homard est essentielle, et comme nous l'avons constaté, elle a donné lieu à une hausse des prises.

Notamment, dans mon discours, j'ai parlé de l'ouverture à d'autres marchés dans le monde. J'estime que le potentiel est là. Il faudra du temps au stock de morue pour se reconstituer.

Le sénateur MacDonald : Je cherche à comprendre. Ce n'est pas que je ne suis pas d'accord avec vous, mais j'aimerais comprendre exactement pourquoi un système de quotas affecterait davantage le secteur du homard que celui du crabe. Il doit bien y avoir une raison.

M. Belliveau : J'ai mentionné que beaucoup de pêcheurs pratiquent la pêche au homard. Si on devait leur imposer un quota, leur nombre diminuerait considérablement. D'après ce qu'on a constaté ailleurs dans le monde, l'établissement d'un système de quotas rend les pêcheurs très compétitifs. Le nombre de pêcheurs indépendants diminuera.

Je vous conseille d'aller dans les provinces atlantiques avant de rédiger votre rapport et de parler aux habitants de ma province, aux acheteurs, aux transformateurs. Ce sont les pêcheurs indépendants qui leur fournissent tous leurs produits. S'ils disparaissent, le système commencera à s'effondrer, le nombre d'acteurs continuera de diminuer et les entreprises prendront le contrôle du marché.

Le sénateur MacDonald : Je ne parle pas des entreprises. Dans votre rapport, vous parlez de séparation des flottilles, de propriétaires-exploitants. Tout le monde que je connais, notamment les membres du comité que je connais, semble s'opposer catégoriquement à cela et dire qu'on est loin d'un consensus. Je ne parle pas de propriétaires-exploitants.

Les prises de crabe ne devraient-elles pas être soumises à un quota? Devrait-on changer le système? J'aimerais que vous éclairiez ma lanterne.

Mr. Muise: I think the difference is that not everyone has a crab licence. They are limited. It started as one of these underutilized fisheries in the 1980s and 1990s. If every lobster fisherman had a crab fish licence, that would change the whole dynamic of it.

I think the fear amongst the lobster fishermen that I speak to is that quotas can be bought and sold, or why have them in the first place, and there will be winners and losers. Some communities will win because some people will go out and gather up quota, and because if it is a finite resource, once you set a quota, you capped it, and the effort will migrate.

One nice thing about lobster fishing in Nova Scotia is there are lobster fishermen in Bay St. Lawrence and lobster fishermen in Pubnico and probably every wharf in between. When you look at it with the exception of Area 34, which is fairly well concentrated, the numbers of fishermen in the rest of the regions is pretty even throughout. I think the greatest fear of quotas is that eventually it will turn into many fewer individuals with more quota, and I guess it depends on your philosophy as to whether that is a good or bad thing.

Senator MacDonald: The lobster industry is the backbone of our fishing industry now in Nova Scotia. We have to handle it right. We know that. We know how important it is.

I want to speak to the exports of lobster overseas. You mentioned China and said there was a 200 per cent increase in 2011. If we sold one pound last year, then that means two hundred pounds this year. That does not really tell me anything. What is the actual volume of lobster sold to China?

Mr. Muise: Percentage wise, it is still quite low. I am stretching here.

Senator MacDonald: I do not mean percentage wise. I am saying actual volume.

Mr. Muise: It is probably 5 per cent or 6 per cent of the landings. It is an emerging market. It has a lot to do with transportation routes and how you get it there. When I speak to the Lobster Council and others in the industry, they feel we cannot ignore it. We have to explore it.

We have managed somehow to take a product that exists only between Massachusetts, say, and Newfoundland. It is a luxury product. I think every one of us would agree that to go out for a lobster is a luxury, and we have made it almost into a commodity. That took a lot of work, and I do not know how we did it, but we have natural advantages here. We have a luxury product. It is only in that part of, say, New England and Canada, and we have to figure out a way that other people will buy it, because you are right. If the landings decrease, it is a relationship there with the

M. Muise : La différence, c'est que pas tout le monde détient un permis de pêche au crabe. Ces permis sont limités. Dans les années 1980 et 1990, c'était une pêche sous-exploitée. Si tous les pêcheurs au homard avaient un permis de pêche au crabe, la dynamique changerait complètement.

Les pêcheurs au homard à qui j'ai parlé craignent notamment que les quotas seront transférés — c'est d'ailleurs le but du système — et qu'il y aurait des gagnants et des perdants. Certaines localités seraient gagnantes parce que leurs habitants iront chercher d'autres quotas, et puisque le homard est une ressource limitée, dès qu'un quota fixé est atteint, les gens iront pêcher autre chose.

Une des belles choses à propos de la pêche au homard en Nouvelle-Écosse, c'est qu'elle se pratique à Bay St. Lawrence, à Pubnico, et partout ailleurs. Exception faite de la zone de pêche 34, où la concentration de pêcheurs est plus élevée, les pêcheurs sont assez également répartis dans le reste de la province. Ce qu'ils craignent plus que toute autre chose, c'est qu'un plus petit nombre de pêcheurs accumulent plus de quotas; est-ce une bonne ou une mauvaise chose? Tout dépend de votre philosophie.

Le sénateur MacDonald : L'industrie de la pêche au homard est l'épine dorsale du secteur des pêches en Nouvelle-Écosse. Il est essentiel qu'elle soit bien gérée. Nous le savons. Nous savons combien elle est importante.

J'aimerais parler des exportations de homard. Vous avez affirmé que les exportations vers la Chine ont augmenté de 200 p. 100 en 2011. Si on exporté une livre de homard l'année d'avant, on en a exporté 200 cette année. Ça ne me dit pas grand-chose, cependant. Quelle quantité de homard avons-nous vendu à la Chine?

M. Muise : Le pourcentage de prises exportées en Chine est toujours plutôt bas. Je m'avance un peu.

Le sénateur MacDonald : Ce n'est pas le pourcentage qui m'intéresse, mais plutôt la quantité.

M. Muise : Elles représentent peut-être 5 à 6 p. 100 des débarquements. La Chine est un marché émergent. Son ouverture a beaucoup à voir avec les voies de transport. Le Conseil du homard et d'autres parties intéressées à qui j'ai parlé m'ont dit qu'on ne peut pas se permettre de négliger ce marché. Il faut l'explorer.

Le homard est un produit que l'on trouve seulement du Massachusetts jusqu'à Terre-Neuve, disons. C'est un produit de luxe. C'est un luxe de pouvoir se permettre de manger du homard; nous en avons presque fait une denrée rare. Ça n'a pas été facile, et j'ignore exactement comment nous en sommes arrivés là, mais nous avons certainement des avantages naturels. Nous avons un produit de luxe à notre disposition. Il existe seulement dans certaines régions de la Nouvelle-Angleterre et du Canada, et nous devons trouver une façon d'encourager le reste du monde à

price; but the Holy Grail is to have the high landings and a high price and everyone is a winner.

Senator MacDonald: I want to follow up with the minister on this. You encouraged the federal government to get more involved with the marketing of lobster overseas, say in China or Southeast Asia. These products are purchased by private entrepreneurs and resold. How would you see the government involved in terms of marketing? I guess if it was an egg marketing board or even a wheat board where you purchase everything at one price and resold it there would be a natural mechanism for the government to be involved, but I am curious how you would integrate the federal government to marketing a privately held product.

Mr. Belliveau: To me it is a question of saying put your money where your mouth is. Excuse my interpretation of that. To me there has to be a financial commitment. There are opportunities to diversify and find some new markets. Our government helped expand the Halifax International Airport to bring in large commercial aircrafts to take that product out. To me there are opportunities there, and we continue to rely on the same markets that we have in the past, and I really believe that through financial assistance, even helping our province initiate that or working with the Lobster Council of Canada, there needs to be a financial commitment from the federal government.

Senator MacDonald: Do you think the province should be committed as well to participating in this?

Mr. Belliveau: We have been there. We helped establish the Lobster Council, and we are committed to addressing this. I go back to why we came here. We know this also plays an important role of diversifying and helping to stabilize these communities in this difficult time. To me, we put our money there to ensure we can find some other different species to help out these communities.

We have come to this table to say we are willing to do that. To me, there has to be a political will to ensure these communities stay and are stable in the future. The key thing here about fishermen making a decision is they want to be there 15 or 20 years down the road.

Senator MacDonald: Will there be an election this year in Nova Scotia?

Mr. Belliveau: I think the premier can answer that one on my behalf.

The Chair: That will be a recommendation for the committee.

Senator Oliver: My question is about research. At the beginning of your speech you talked about the troubling announcements that you have had from the federal government,

l'acheter, parce que vous avez raison. Toute diminution des prises aura une incidence sur les prix. L'idéal serait de maintenir un prix fort tout en maintenant un nombre élevé de prises, comme ça tout le monde est gagnant.

Le sénateur MacDonald : J'aimerais continuer avec le ministre. Vous avez encouragé le gouvernement fédéral à s'intéresser davantage à la commercialisation du homard à l'étranger, disons en Chine ou en Asie du Sud-Est. Ces produits sont achetés par des entrepreneurs privés et revendus. Selon vous, comment le gouvernement pourrait-il intervenir dans leur commercialisation? Quand on parle d'oeufs, ou encore de blé, qui sont vendus par l'entremise d'un office de commercialisation qui fixe le prix d'achat et revend le produit à l'étranger, on peut comprendre comment le gouvernement est naturellement en position d'intervenir, mais j'aimerais savoir quel rôle, selon vous, le gouvernement pourrait jouer dans des transactions privées.

M. Belliveau : J'estime, en l'occurrence, qu'on devrait joindre le geste à la parole. Je m'excuse, mais c'est mon interprétation. Je trouve que le gouvernement devrait prendre un engagement financier. Nous avons la possibilité de diversifier nos exportations et d'explorer de nouveaux marchés. Notre gouvernement a contribué à l'expansion de l'aéroport international de Halifax pour que de gros porteurs commerciaux puissent y atterrir. J'estime qu'il y a de nouveaux marchés à exploiter; nous continuons de dépendre des mêmes marchés, et je pense vraiment que le gouvernement devrait prendre un engagement financier, notamment en vue d'aider notre province à lancer certains projets ou à collaborer avec le Conseil canadien du homard.

Le sénateur MacDonald : Pensez-vous que le gouvernement provincial devrait lui aussi participer à cet effort?

M. Belliveau : Il y participe. Nous avons établi le Conseil du homard, et nous sommes dévoués au dossier. J'en reviens à pourquoi nous sommes ici. Nous savons que la recherche joue un rôle important dans la diversification, notamment pour contribuer à la stabilité de nos collectivités en ces temps difficiles. Nous effectuons des investissements afin de trouver de nouvelles espèces pour aider ces collectivités.

Il faut faire preuve de volonté politique à cet égard. Il faut que nous ayons la volonté politique d'assurer la stabilité de ces collectivités à l'avenir. Ce qu'il faut retenir en arrivant à une décision, c'est que les pêcheurs veulent encore pouvoir pêcher dans 15 ou 20 ans.

Le sénateur MacDonald : Y aura-t-il des élections en Nouvelle-Écosse cette année?

M. Belliveau : Je pense que je vais laisser le premier ministre répondre à cette question pour moi.

Le président : Ce sera une des recommandations du comité.

Le sénateur Oliver : Ma question porte sur la recherche. Au début de votre discours vous avez parlé des annonces inquiétantes du gouvernement fédéral, et ensuite vous avez dit

and then you said that because of rising ocean temperatures, and so on, there has been an explosion in shellfish. You also said that the Lobster Council, which you helped to fund, has said that some of the work we have to do is on traceability and branding, and that is very important.

It is my view that any company or industry that really wants to succeed must continue to do research and development. They have to keep ahead of all the rest, and that is how they can continue to make money. It cannot be done by industry alone. The provinces also have to help and help fund these things.

You mentioned, for instance, that there is an opportunity for the development of new species including stone crab, green crab, whelks, Irish moss, hagfish and quahogs, and I would like to take those as an example and ask what have you, the Government of Nova Scotia, done to set up research and development work for those species to help inshore fishermen diversify and have an opportunity to do something other than lobster.

If I were the minister, for instance, I would have gone first and looked for cooperation with university researchers. I would have gone to industry associations and asked them to support, and I would have put money in my budget and set up the researchers with experience in these areas.

I want to know what you have done to help Nova Scotia lobster fishermen diversify into this explosion of new shellfish that we have not otherwise been fishing.

Mr. Belliveau: A great question. First, we have listened to the fishermen, fishing communities. I made reference to the stone crab; I have a picture here. The fishermen have observed there is tremendous biomass out there, and the fishermen have put their application forward, and they get stonewalled. The federal DFO says we have science 15 or 20 years old, and no.

Senator Oliver: Let us look at the stone crab. How big is the biomass? How many tonnes?

Mr. Belliveau: I do not have the number in front of me, but I can tell you that fishermen have observed this from Cape Breton, the whole way along the Scotian Shelf, up to the Bay of Fundy and around. We have fishermen on a daily basis observing 200 or 300 pounds in their lobster traps. They know that biomass is there. They also see an explosion of these species because they were never there before. The point I am trying to make is that the science needs to be updated.

Senator Oliver: That is the essence of my question. Science is important. To be successful, we must have the science, which costs money, and I think the Province of Nova Scotia has a responsibility to put up some of that money and lead the cooperation with university researchers. What are you doing?

que l'augmentation de la température des océans a entraîné une explosion de mollusques et crustacés. Vous avez également dit que selon le Conseil du homard, dont vous avez contribué au financement, il faudra notamment se concentrer sur la traçabilité et la mise en valeur de la marque du homard, ce qui est très important.

À mon avis, la recherche et le développement continus sont essentiels au succès d'une entreprise ou d'une industrie. Il faut rester à l'avant-garde pour continuer à faire de l'argent. L'industrie ne peut y parvenir à elle seule. Les provinces doivent elles aussi contribuer, notamment au financement.

Vous avez dit, par exemple, qu'il y a des possibilités de développement de la pêche de nouvelles espèces, comme le crabe caillou, le crabe vert, le bulot, la mousse d'Irlande, la myxine et la palourde. À cet égard, j'aimerais savoir ce que fait le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour contribuer à la recherche et au développement et aider les pêcheurs côtiers à diversifier leurs activités afin de pouvoir pêcher autre chose que le homard.

Si j'étais ministre, j'aurais avant tout envisagé une collaboration avec le milieu universitaire. J'aurais demandé de l'aide aux associations industrielles et j'aurais mis de l'argent de côté dans le budget pour mettre les chercheurs dans le domaine à contribution.

J'aimerais savoir ce que vous avez fait pour aider les pêcheurs de homard néo-écossais à diversifier leurs activités et à tirer profit de cette explosion de mollusques et de crustacés que nous ne pêchons pas.

M. Belliveau : Très bonne question. Nous avons commencé par écouter les pêcheurs. J'ai parlé de crabes caillou, dont j'ai une photo ici. Les pêcheurs en ont constaté une biomasse considérable; ils ont présenté une demande mais se sont heurtés à un mur. Le ministère fédéral des Pêches les refuse, affirmant que la recherche scientifique date de 15 ou 20 ans.

Le sénateur Oliver : Parlons du crabe caillou. Quelle est sa biomasse? En tonnes?

M. Belliveau : Je n'ai pas cette information avec moi, mais je peux vous dire que c'est ce qu'ont constaté les pêcheurs tout le long du Plateau néo-écossais, du cap Breton à la baie de Fundy. Tous les jours, ils en trouvent 200 ou 300 livres dans leurs casiers à homard. Il ne fait aucun doute quant à l'existence de la biomasse. On ne retrouvait jamais de telles espèces par le passé. Là où je veux en venir, c'est qu'il faut mettre la recherche scientifique à jour.

Le sénateur Oliver : Voilà qui touche au coeur de ma question. La science est importante. La science est essentielle au succès, et la recherche coûte de l'argent; je pense que la Nouvelle-Écosse a la responsabilité d'affecter des fonds et d'encourager la collaboration avec des chercheurs universitaires. Quelles démarches faites-vous?

Mr. Belliveau: We made the commitment to put our money there to research two species. I can identify at least 10 or more, and we identified two species. Somewhere along here, since the federal government has jurisdiction over these development species, they need to come to this table and say they are willing partners and have that cooperative atmosphere and say, “We will match your money, Mr. Minister, and we will do two, four or six.” All of a sudden we have an industry in our community that can supplement the lobster industry.

Senator Oliver: You will do two species.

Mr. Belliveau: That is correct.

Senator Oliver: What are the two and how much have you put up for that?

Mr. Belliveau: We want to understand. First, we recognize the stone crab will be the first one.

Senator Oliver: Have you set aside something in your budget?

Mr. Belliveau: We have not set a budget number, but we are trying to get the federal government’s attention. It is interesting that your report is almost finalized. To me, we have made a commitment in identifying two species that we will financially support, and there has to be a commitment that comes from your final report saying it is a reasonable idea to match the money with the minister, and the communities will benefit.

We would want to go back and identify stone crab. Here is a list of other species, and they would give us direction. All of a sudden, if you are willing, Mr. Senator, we have the interests of five or six species that can be developed, and we will create jobs in the coastal communities and it will be a success story.

Senator Oliver: In your department, have you set aside a sum that you might consider putting up for, say, the stone crab, which would be your number one? Are you prepared to say that you would put aside \$5 million for research and development in the stone crab over a three-year period? Is there a number you can help us with?

Mr. Belliveau: We have no number. First I want to get your attention and to get the Senate standing committee’s attention on this and see if you are taking this seriously. We have made the commitment for two species, and to me we enter into some kind of an agreement, an MOU, and we can move forward. I am telling you that the communities would be very appreciative, and I would think that is an opportunity to stabilize these communities.

Mr. Muise: If I may give a concrete example, there is a company in Senator MacDonald’s hometown of Louisbourg trying to access the offshore clam fishery, the surf clam fishery,

M. Belliveau : Nous avons pris un engagement financier à l’égard de la recherche sur deux espèces. Je pourrais vous en nommer 10 autres, voire plus, mais nous en avons cerné deux. Puisque le gouvernement fédéral a compétence sur ces espèces en développement, j’estime qu’il devrait s’asseoir avec les autres parties et affirmer qu’il est disposé, dans un esprit de collaboration, à s’engager à verser une contribution identique afin de pouvoir élargir la recherche à quatre ou encore six espèces. C’est ainsi qu’on pourra établir de nouvelles pêches qui viendront s’ajouter à la pêche au homard.

Le sénateur Oliver : Vous allez donc vous intéresser à deux espèces.

M. Belliveau : C’est cela.

Le sénateur Oliver : Quelles sont-elles et combien d’argent avez-vous investi?

M. Belliveau : Nous cherchons à comprendre. Nous avons décidé de nous intéresser d’abord au crabe caillou.

Le sénateur Oliver : Avez-vous mis de l’argent de côté dans le budget?

M. Belliveau : Aucune somme n’a encore été affectée; nous voulons tout d’abord attirer l’attention du gouvernement fédéral. Il est intéressant que votre rapport soit presque fini. De notre côté, nous avons pris un engagement financier à l’égard de deux espèces, et nous nous attendons à ce que vous reconnaissiez, dans votre rapport final, qu’il serait raisonnable pour le gouvernement fédéral d’affecter une somme égale, dans l’intérêt des collectivités de pêcheurs.

Nous aimerions être en mesure de prendre un engagement ferme à l’égard du crabe caillou. Voici une liste des autres espèces, pour vous donner une idée. Si vous le permettez, monsieur le sénateur, nous avons la possibilité de développer cinq ou six espèces, ce qui créera des emplois dans les collectivités côtières; une telle initiative serait un franc succès.

Le sénateur Oliver : Dans votre ministère, avez-vous mis de côté une somme d’argent, disons pour le crabe caillou, votre premier choix? Êtes-vous disposé à investir une somme de 5 millions de dollars dans la recherche et le développement du crabe caillou sur une période de trois ans? Pouvez-vous nous aider en nous donnant un montant?

M. Belliveau : Nous n’avons pas encore fixé le montant. Je voulais avant tout attirer votre attention, l’attention du comité sénatorial permanent, et voir si vous preniez la question au sérieux. Nous avons pris un engagement à l’égard de deux espèces; à mon avis, il suffit de conclure un type d’entente, comme un protocole d’entente, pour passer à l’étape suivante. Je peux vous dire que les collectivités en questions seraient très reconnaissantes, et je pense que nous avons une bonne occasion d’assurer leur stabilité.

M. Muise : Si je puis citer un exemple concret, il y a une entreprise dans la ville natale du sénateur MacDonald, Louisbourg, qui cherche à se lancer dans la pêche aux

and they have worked closely with Cape Breton University and ourselves. Between all of us, I can tell you we did not spend anything close to \$5 million.

Senator Oliver: However, there are several groups interested in the surf clam industry.

Mr. Muise: Presently we have a budget of about \$250,000 that we put towards various science-related projects to do with lobster. We work in Cheticamp and different smaller communities. Many of these are small projects working with small university researchers. Much of it is at the University of Moncton, Dalhousie and Cape Breton University. With their limited funding, there is no multi-million-dollar science research, but it is a start. A small amount of money sometimes can leverage a little bit of extra money and we can get some of it done. Is it enough? We would like to do more.

Senator Oliver: Does your surf clam research indicate that there is a biomass sufficient for some of the inshore fishermen to get a crack at it?

Mr. Muise: Yes, I believe it does.

Senator Raine: I do not quite understand how the dates for the seasons are set. It seems that with changing temperatures, there is a need to adjust them. Is that working well in your point of view?

Mr. Belliveau: It is working extremely well. There is some issue around some of the areas in August, the moulting season. Again I make reference to the high temperatures. That is something particular to that region. I have a map that I can give to the senator for her to review. The seasons were set by our grandfathers over 150 years ago, and they got it right. With climate change, we probably have to revisit them. The ones I reference are those that have fishing in August. That is up to that particular district and region to review. During the moulting seasons, lobsters are very vulnerable.

The point I want to finish on is that our forefathers made the policies, which came from the church basements and the recreation centres. They got it right on the seasons. Thirty years ago, the fishermen got it right about having escape vents and ghost panels. They got it right, and we need to listen to the fishing communities to make the right future policies to take it to the next generation.

Senator Raine: There is a mechanism for listening to the fish harvesters in terms of the seasons. Is there one in terms of aquaculture's impact on lobster?

Mr. Belliveau: There are numerous lobster communities in every region and district, and we have input. We consult with the lobster industry regarding aquaculture. There is a consultation process and an evaluation if you are getting into the application process. There is a time to consult and to listen to the communities. Believe me, as a fisherman, I have a great feeling of accomplishment in terms of our aquaculture strategy. I ask you

palourdes extracôtière, plus précisément la pêche à la mactre d'Amérique; elle travaille étroitement avec nous et avec l'université du Cap-Breton. À nous tous, je peux vous dire qu'on est loin d'avoir dépensé 5 millions de dollars.

Le sénateur Oliver : Plusieurs groupes s'intéressent à la pêche à la mactre d'Amérique, cependant.

M. Muise : Nous avons un budget d'environ 250 000 \$ pour la recherche scientifique liée au homard. Nous travaillons à Cheticamp et dans de plus petites localités. Il s'agit souvent de petits projets avec de simples chercheurs universitaires. Nous travaillons principalement avec l'Université de Moncton, Dalhousie et l'Université du Cap-Breton. Comme leur financement est limité, elles n'entreprennent aucun projet de plusieurs millions de dollars, mais c'est un début. Avec un peu d'argent, on peut parfois en obtenir un peu plus et se rapprocher de ses objectifs. Nous aimerions pouvoir accomplir davantage, cependant.

Le sénateur Oliver : La recherche que vous avez effectuée sur la mactre d'Amérique vous laisse-t-elle penser que la biomasse est suffisante pour intéresser les pêcheurs côtiers?

M. Muise : Il semble que oui.

Le sénateur Raine : Je ne comprends pas tout à fait comment les saisons sont établies. Il me semble qu'il faudrait les ajuster à la lumière de l'augmentation de la température des océans. Comment avez-vous progressé à cet égard?

M. Belliveau : Très bien. Il reste certains points à éclaircir concernant le mois d'août, la mue. J'en reviens aux températures élevées. Le phénomène est propre à la région. J'ai une carte qui pourrait intéresser le sénateur. Les saisons ont été fixées par nos ancêtres il y a plus de 150 ans; ils ont visé juste. Compte tenu des changements climatiques, il faudra probablement les réviser. Celles dont je parle sont celles où la pêche se poursuit jusqu'en août. Dans ces cas, c'est au district ou à la région d'examiner la question au cas par cas. Les homards sont très vulnérables durant la mue.

En conclusion, j'aimerais dire que nos ancêtres ont établi ces politiques dans des sous-sols d'églises et des centres de loisir. Ils ont parfaitement établi les saisons. Il y a 30 ans, les pêcheurs ont encore une fois visé juste lorsqu'ils ont commencé à utiliser les panneaux de sortie et panneaux biodégradables. Ils ont visé juste, et il faut à nouveau écouter les pêcheurs pour prendre les bonnes politiques pour les générations à venir.

Le sénateur Raine : Il y a un moyen établi d'entendre ce que les pêcheurs ont à dire à propos des saisons, mais qu'en est-il de l'impact de l'aquaculture sur la pêche au homard?

M. Belliveau : Les pêcheurs de homard sont nombreux dans toutes les régions et tous les districts; ils nous parlent. Nous consultons l'industrie à propos de l'aquaculture. Toute demande fait l'objet d'un processus de consultation et d'une évaluation. Nous prenons le temps de consulter les habitants. Croyez-moi, en tant que pêcheur, je suis très fier de notre stratégie sur l'aquaculture. Je vous demande de l'étudier; nous l'avons

to review our aquaculture strategy, which was released last May. All the protections of the environment and the traditional fisheries are in that aquaculture strategy. I can assure you, Mr. Chair, that we took great pains to ensure that traditional fisheries are protected and the environment is protected. I have the confidence that aquaculture is there to assist our communities, same as the lobster industry.

We have to make the right policies and decisions to ensure that we are protecting our traditional fisheries and communities.

The Chair: Thank you, Minister Belliveau and Mr. Muise. That was one of the more interesting conversations we have had here. It is too bad we could not delve into a few more things. Thank you for taking the time to visit us. We look forward to finalizing our study and making some recommendations to help this important industry in our provinces.

We will adjourn for five minutes and then come back for an in camera discussion.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act, met this day at 6:14 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am pleased to welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

I apologize especially to our guest for our tardiness here this evening, but under the *Rules of the Senate* we cannot meet when the Senate sits unless we have special permission. Some people love speaking in the Senate. It goes on and on and we cannot control that. Freedom of speech is one of our strong suits here.

I am Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am chair of the committee. Before I give the floor to our witness, I will ask the members to introduce themselves.

Senator Harb: Mac Harb from Ontario.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator McInnis: Tom McInnis, Nova Scotia.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator Unger: Betty Unger, Alberta.

rendue publique en mai dernier. Elle tient compte de l'environnement et des pêches traditionnelles. Je peux vous assurer, monsieur le président, que nous avons pris bien soin de veiller à la protection des pêches traditionnelles et de l'environnement. Nous sommes convaincus que l'aquaculture est une bonne chose pour nos collectivités, tout comme l'industrie de la pêche au homard.

Nous devons prendre les bonnes décisions et dresser les bonnes politiques pour assurer la protection de nos pêches traditionnelles et de nos collectivités.

Le président : Merci, ministre Belliveau et monsieur Muise. Ce fut une des conversations les plus intéressantes que nous avons eues. Dommage que nous n'ayons pas pu aborder un plus grand nombre de questions. Merci d'avoir pris le temps de comparaître devant nous. Nous avons hâte de terminer notre étude et de formuler certaines recommandations pour appuyer cette importante industrie pour les provinces.

Nous reprendrons à huis clos après une pause de cinq minutes.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mardi 26 février 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières se réunit aujourd'hui à 18 h 14 pour en faire l'examen.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je suis ravi de vous souhaiter la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Je présente mes excuses aux invités pour la séance tardive ce soir, mais en vertu du *Règlement du Sénat*, nous ne pouvons pas, sauf autorisation spéciale, convoquer de réunion lorsque le Sénat siège. Certains adorent parler au Sénat. Les discours se prolongent constamment et on ne peut rien y faire. Nous sommes d'ardents défenseurs de la liberté d'expression.

Mon nom est Fabian Manning, je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et je préside le comité. Avant de céder la parole aux témoins, je demanderai aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Harb : Mac Harb de l'Ontario.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Unger : Betty Unger de l'Alberta.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

The Chair: Senator Wells is a new member of our committee and a new senator who was recently appointed. We have another new member coming next week. Senator Stewart Olsen will be joining us in the place of Senator Oliver.

I will give Senator Wells a minute to give us some background on his past experiences. I know him from Newfoundland so I am fully aware of his involvement with the fishery especially. We are delighted to have you as a member of our committee.

Senator Wells: As the chair said, I have a long history in the fishery. It goes back more than 30 years. In my early days in the late 1970s I worked in fish plants in between semesters at university. Throughout the 1980s I ran fish plants on the coast of Labrador and on the island of Newfoundland.

From 1990 to 2006 I operated a fisheries and natural resources consulting company in Newfoundland and Labrador. During that time as well I owned and operated an aquaculture company called Atlantic Halibut Farms, which I operated for a couple of years and then sold to a Norwegian company.

Between 2006 and 2010 I was senior policy adviser and chief of staff to a couple of ministers of fisheries here in Ottawa.

I have been a delegate to NAFO. I have written two courses on fisheries management for the Marine Institute at Memorial University of Newfoundland. I have presented at conferences worldwide, and I am pleased to be here to contribute in any way I can.

The Chair: You are welcome. With your expertise, we are sure you can add to our committee. With all the experience you have had, there is no place like this place here. We give you fair warning.

The committee is continuing its study on Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act.

I am pleased to welcome Patrick McGuinness, President, Fisheries Council of Canada. On behalf of the committee, I thank you for being here today. I understand you have some opening remarks, following which we will have questions from our senators.

Before you begin, I would like to welcome Senator Elizabeth Hubley, the deputy chair of our committee.

The floor is now yours, Mr. McGuinness.

Patrick McGuinness, President, Fisheries Council of Canada: Thank you very much. I will follow Senator Wells and give you a background of the Fisheries Council of Canada. Fisheries Council

Le sénateur Wells : David Wells de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Le sénateur Wells est un nouveau membre du comité et un nouveau sénateur nommé récemment. Un autre nouveau membre se joindra à nous la semaine prochaine, il s'agit de la sénatrice Stewart Olsen qui remplacera le sénateur Oliver.

Je cède la parole maintenant au sénateur Wells pendant quelques minutes pour qu'il puisse nous parler de ses antécédents. On s'est rencontré à Terre-Neuve donc je connais très bien son expérience dans le domaine des pêches en particulier. Nous sommes ravis de vous accueillir en tant que nouveau membre du comité.

Le sénateur Wells : Tel que le président l'a mentionné, j'ai une expérience de longue date dans le secteur de la pêche. Mon expérience remonte à plus de 30 ans. Au tout début de ma carrière, à la fin des années 1970, je travaillais dans des usines de transformation du poisson entre les trimestres de mes études universitaires. Au cours des années 1980, j'exploitais des usines de transformation du poisson sur la côte du Labrador et sur l'île de Terre-Neuve.

De 1990 à 2006, j'ai exploité une société d'experts-conseils en pêches et ressources naturelles à Terre-Neuve-et-Labrador. Pendant la même période, j'étais le propriétaire et l'exploitant d'Atlantic Halibut Farms, une entreprise en aquaculture que j'ai gérée pendant quelques années avant de la vendre à une entreprise norvégienne.

Entre 2006 et 2010, j'ai travaillé à titre de chef du personnel et de conseiller principal en matière de politiques auprès de quelques ministres des Pêches ici à Ottawa.

J'ai été délégué au sein de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). J'ai rédigé deux cours sur la gestion des pêches pour le Marine Institute de l'Université Memorial à Terre-Neuve. J'ai fait des exposés dans des conférences dans le monde entier, je suis ravi d'être ici et de contribuer de quelque manière que ce soit.

Le président : Vous êtes le bienvenu. Nous sommes convaincus que votre expertise sera un atout pour le comité. Vous ne trouverez pas de meilleur endroit que celui-ci pour mettre à contribution toutes vos connaissances. Vous avez été averti.

Le comité continue son étude du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières.

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à Patrick McGuinness, président du Conseil canadien des pêches. Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie d'être venu aujourd'hui. Je crois que vous allez faire une déclaration préliminaire, les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

Avant de commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue à la sénatrice Elizabeth Hubley, la vice-présidente du comité.

Je cède la parole à M. McGuinness.

Patrick McGuinness, président, Conseil canadien des pêches : Merci beaucoup. Je vais suivre le sénateur Wells et je vais vous donner un aperçu du Conseil canadien des pêches. Le Conseil

of Canada is a national trade association located here in Ottawa, representing the fishing industry in Canada from coast to coast. We have members in British Columbia, Manitoba, Ontario, Quebec, Nova Scotia, New Brunswick, P.E.I., Newfoundland and Labrador and Nunavut.

The people who basically pay our fare are what we call integrated fishing companies. Those are companies that own their own vessels, have their own processing plant and are involved in marketing and distribution of their products.

At the same time, we are proud that we also have as members what we call fishermen's cooperatives. These are fisheries associations that actually own and operate their own processing plants. We are happy to have that type of mixture in our membership.

In P.E.I., we have two of the major fishermen's cooperatives. We have fishermen's cooperatives in New Brunswick, Newfoundland, two in Labrador and one in Nunavut.

Our association in Ontario, the Fish and Seafood Association of Ontario, is primarily made up of importers and distributors, but basically they represent a small portion of our membership. They contribute about 4 per cent of fees.

We also have as our members individual separate fleets, including the BC Seafood Alliance, which represents about 85 per cent of the vessels fishing in the Pacific. We also have the offshore shrimp fleet; in Atlantic Canada, the offshore groundfish fleet; the scallop fleet; and Nova Scotia midshore herring.

We try to represent that diverse membership on issues of national and international interest of the fishing industry in Canada. What we do not get into is who gets to fish. We do not say the fish should go to P.E.I. or Nova Scotia and so forth. That is how we manage to stay alive.

I should also say that we are a founding member of the International Coalition of Fisheries Associations. That is a coalition of national fisheries organizations such as, in Canada, the Fisheries Council of Canada; the United States, in terms of the National Fisheries Institute; Japan; Iceland; Norway; Russia; Spain; and other countries. There are about 16 countries with national associations that form the coalition. I happen to be the current chair of that organization.

Our organization is registered with the United Nations as a non-government industry group, and therefore we are able to participate in the full range of the UN in terms of its bodies, whether it is the General Assembly or, more particularly, with the FAO in terms of fisheries and oceans issues.

canadien des pêches est une association commerciale nationale située ici à Ottawa, qui représente l'industrie de la pêche au Canada d'un océan à l'autre. Nous avons des membres en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nunavut.

Les gens que nous représentons sont ce que nous appelons des entreprises de pêche intégrée. Il s'agit d'entreprises qui possèdent leurs propres bateaux, ont leurs propres usines de transformation et participent à la commercialisation et la distribution de leurs produits.

En même temps, nous sommes fiers de compter parmi nos membres ce que nous appelons des coopératives de pêche. Il s'agit d'associations de pêcheurs qui possèdent et exploitent leurs propres usines de transformation. Nous sommes contents d'avoir cette diversité parmi nos membres.

Nos deux membres de l'Île-du-Prince-Édouard comptent parmi les coopératives de pêche les plus importantes. Nous avons des coopératives de pêche au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, deux au Labrador et une au Nunavut.

Notre association en Ontario, le Fish and Seafood Association of Ontario, compte surtout des importateurs et des distributeurs, mais ceux-ci représentent une petite partie de nos membres. Leurs frais d'adhésion représentent environ 4 p. 100 du total des frais d'adhésion.

Parmi nos membres on retrouve aussi des flottes individuelles, y compris le BC Seafood Alliance, qui représente environ 85 p. 100 des bateaux de pêche du Pacifique. Nous avons aussi des crevettiers hauturiers au Canada atlantique. La flotte hauturière de pêche de poisson de fond; la flotte de pêche du pétoncle et la flotte semi-hauturière de pêche de hareng en Nouvelle-Écosse.

Nous essayons de représenter cet éventail de membres lorsque nous abordons des questions nationales et internationales qui touchent l'industrie de la pêche au Canada. Nous ne nous prononçons pas sur qui devrait avoir accès aux poissons. Nous ne déclarons pas que les poissons devraient appartenir à l'Île-du-Prince-Édouard ou à la Nouvelle-Écosse ou à toute autre province. C'est ainsi que nous réussissons à survivre.

Je devrais aussi mentionner que nous sommes le membre fondateur de la Coalition internationale des associations de pêche. Il s'agit d'une coalition d'organismes de pêche nationaux tels que le Conseil canadien des pêches au Canada, le National Fishery Institute aux États-Unis, et des organismes au Japon, en Islande, en Norvège, en Russie, en Espagne et d'autres pays. La coalition est formée d'associations nationales d'environ 16 pays. Je suis le président en exercice de la coalition.

Notre organisme est inscrit auprès des Nations Unies en tant que groupe industriel non gouvernemental ce qui nous permet de participer à tous les niveaux aux Nations Unies, que ce soit à l'Assemblée générale, ou, plus précisément à la FAO lorsqu'il s'agit de questions touchant les pêches et les océans.

In terms of the negotiations and development of the FAO's Port State Measures Agreement, we were at the table as observers. How it works in the UN and so forth is that obviously country delegations do the negotiations on a particular area, and then there is a break, and then the chair generally asks the observers if we have any comments or things of that nature. We were participating in that.

Canada signed the Port State Measures Agreement, which now has led to amendments being required in the Coastal Fisheries Protection Act. The Fisheries Council of Canada and the International Coalition of Fisheries Associations fully supported the negotiations with the Port State Measures Agreement and its outcomes. It had the right focus. It focused on illegal fishing and transshipping on the high seas. That is basically where the issue lies in terms of what we call IUU fishing, or illegal, unreported and unregulated fishing.

The only problem that we find with the agreement is that it took too long to negotiate. The length of time it was taking, and the laborious timetable, unfortunately provided the opportunity for unilateral action by the European Union and the United States with respect to trying to address this issue called IUU. From our perspective, IUU is basically those countries that allow their vessels to go on the high seas and unfortunately are not regulated.

I wanted to make some comments on the second issue that I have identified. As a result of the EU's initiative in terms of IUU fishing, for every shipment now that we export to the EU, there has to be a certificate issued by the Department of Fisheries and Oceans that the fish that are involved in this shipment have been fished within a legal fishery and by a licensed vessel.

The issue, first, is that this has been a complicated and expensive exercise for countries such as Canada and other countries that are going through the same things. As you know, in terms of the high seas, we have maybe one or two or three vessels on the high seas. This has been a very expensive issue for us, and at the same time we find it an unnecessary type of impediment in our fishing, harvesting, processing and exporting.

For example, in our live lobster fishery, they are fished in vessels that are 45 feet or less. They go out to perhaps 12 miles from the coast. Yet, at the same time, we have a system that was expensive to develop, whereby we were able to get DFO to attest that the vessels that participated in that fishery, while the fishery was open, were in fact licensed boats.

You can appreciate this, in the sense that in Canada, we are not a fishery like Iceland, which is consolidated. The Department of Fisheries and Oceans has 150 fisheries for which they have fisheries management plans, and 87 per cent of the vessels that are licensed by the Department of Fisheries and Oceans are vessels that are 45 feet or less.

En ce qui a trait aux négociations et à l'élaboration de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, de la FAO, nous y avons assisté en tant qu'observateurs. Aux Nations Unies, évidemment les délégations de tous les pays participent aux négociations portant sur une question précise, ensuite il y a une pause, puis normalement le président demande aux observateurs s'ils ont des commentaires, s'ils veulent intervenir. C'est à ce niveau-là que nous participions.

Le Canada a signé l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, ce qui veut dire que, maintenant, il faut modifier la Loi sur la protection des pêches côtières. Le Conseil canadien des pêches ainsi que la Coalition internationale des associations de pêche appuient pleinement les négociations portant sur l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port ainsi que ses résultats. L'orientation était la bonne. L'accord portait surtout sur la pêche illégale et le transbordement en haute mer. C'est la question qui est au cœur de ce que nous appelons la pêche INN, ou la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Nous sommes d'avis que le seul problème dans l'accord réside dans le fait que les négociations ont pris trop de temps. Cela prenait beaucoup de temps, il y avait un échéancier laborieux, et malheureusement, cela a servi de prétexte à l'Union européenne et aux États-Unis d'essayer de résoudre unilatéralement la question de la pêche INN. De notre point de vue, la pêche INN est due aux pays qui permettent à leurs bateaux d'aller en haute mer sans être réglementés, malheureusement.

J'aimerais maintenant vous faire part de quelques observations sur la deuxième question que j'ai soulevée. En raison de l'initiative de l'Union européenne sur la pêche INN, toutes nos exportations vers l'Union européenne doivent maintenant être accompagnées d'un certificat du ministère des Pêches et Océans indiquant que les poissons exportés ont été pêchés légalement au moyen d'un bateau titulaire de permis de pêche.

D'abord, il s'agit d'un processus compliqué et très coûteux pour les pays comme le Canada et d'autres pays soumis aux mêmes mesures. Comme vous le savez, nous avons peut-être un, deux ou trois bateaux qui vont en haute mer. Il s'agit d'un processus très coûteux pour nous et nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un obstacle inutile à la pêche, la prise de poissons, la transformation et l'exportation.

Par exemple, le homard vivant est pêché dans des bateaux qui mesurent 45 pieds ou moins. Ces bateaux pêchent à environ 12 milles de la côte. En même temps, c'était un processus très coûteux que d'élaborer un système selon lequel le ministère des Pêches et Océans devait certifier que les bateaux qui avaient participé à cette pêche, durant la saison de pêche, étaient vraiment titulaires de permis de pêche.

Vous comprendrez qu'ici, au Canada, nous n'avons pas une industrie de la pêche comme en Islande, où l'industrie est consolidée. Le ministère des Pêches et Océans a des plans de gestion des pêches pour 150 pêches, et 87 p. 100 des bateaux certifiés par le ministère des Pêches et Océans mesurent 45 pieds ou moins.

First, this unilateral initiative by the EU was unwelcome. On the other hand, I have to give full compliments to the Department of Fisheries and Oceans in responding extremely quickly in putting together a system that basically allowed us to continue to export to the European Union.

On the other hand, the United States also took unilateral action when it was renewing its fisheries laws under the Magnuson-Stevens Act, but they took a different route. They have their administrations scanning the landscape in terms of high seas fisheries and then identifying those countries that are allowing their vessels to go out on the high seas and are really not controlling them. As I say, we felt that the unilateral activity was not helpful in terms of dealing with world fisheries and trying to take a multilateral approach.

I will say one thing, that the EU presentation or approach was particularly obnoxious because what they do is simply identify everyone as guilty until proven innocent. At least in the U.S. approach, you are innocent until they have done their investigations and think you are guilty. It is also interesting that in terms of the United States, countries they have identified as being guilty include Italy and Spain, and yet the EU is imposing this regime right across the world.

Our objective, both from the Fisheries Council of Canada and our international fisheries associations, is to get this Port State Measures Agreement ratified and in force as soon as possible. We would hope that once we have that groundswell of support in terms of the Port State Measures being in place, being effective and focused on the right issue — that is, fishing vessels on the high seas — we will have enough weight behind us to try to get the European Union to move back from the type of program they have.

That is basically where we are. We understand that because of the Port State Measures Agreement, obviously there is a need for the Coastal Fisheries Protection Act to be amended. I must admit that we have gone through it; we are not lawyers, but we do not see anything that jumps out at us that would be of concern.

That is my presentation.

The Chair: Thank you, Mr. McGuinness.

Senator Hubley: Thank you very much for being here this evening and for your presentation.

Could you enlighten me as to what areas of the sea have the greatest problem with IUU fishing? Are those fishing vessels concentrated under any particular flags? I will let you go with that.

Mr. McGuinness: Right now, in terms of fishing vessels that are on the high seas, I must admit I am not that much on top of it, but you are looking at China substantially, at Spain, Portugal, Taiwan, South Korea, Japan, and at a wide range of vessels.

D'abord, cette initiative unilatérale de la part de l'Union européenne n'était vraiment pas la bienvenue. Deuxièmement, je dois absolument féliciter le ministère des Pêches et Océans, car ils ont réagi très vite en élaborant un système qui nous a permis de continuer d'exporter vers l'Union européenne.

Cependant, les États-Unis ont aussi agi unilatéralement en renouvelant leurs lois relatives aux pêches par le biais de la Magnuson-Stevens Act, mais ils ont adopté une approche différente. Ils surveillent les pêches en haute mer et identifient les pays qui permettent à leurs bateaux de pêcher en haute mer sans les contrôler adéquatement. Comme j'ai dit tout à l'heure, nous pensons que ce genre d'action unilatérale n'est pas bénéfique au niveau des pêches mondiales et des tentatives visant une approche multilatérale.

J'ajouterais que l'approche de l'Union européenne était particulièrement odieuse parce qu'ils ont décidé de présumer que tous sont coupables tant qu'ils n'ont pas été déclarés innocents. Au moins, en vertu de l'approche américaine, on est innocent jusqu'à ce que les enquêtes prouvent le contraire. Il est intéressant de noter que les États-Unis ont identifié des pays coupables, notamment l'Italie et l'Espagne, et pourtant, l'Union européenne impose ce régime dans le monde entier.

Notre but, le but du Conseil des pêches du Canada et de nos associations internationales de pêche, est de faire en sorte que l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port soit ratifié et mis en œuvre aussitôt que possible. Nous espérons qu'une fois qu'il y aura ce très large soutien avec l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port qui sera mis en œuvre, sera efficace et qui ciblera le vrai problème — c'est-à-dire les bateaux de pêche en haute mer —, nous pèserons alors suffisamment pour demander à l'Union européenne de mettre fin à son programme.

Voilà essentiellement où nous en sommes. Étant donné l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, manifestement, il faut que la Loi sur la protection des pêches côtières soit modifiée. Je reconnais que nous l'avons épluchée. Nous ne sommes pas des avocats, mais, à première vue, nous n'y trouvons aucune cause d'inquiétude.

Voilà qui termine ma déclaration.

Le président : Merci, monsieur McGuinness.

La sénatrice Hubley : Merci beaucoup d'être venu ce soir et merci de votre exposé.

Pouvez-vous me dire quelles sont les zones maritimes qui causent le plus de problèmes du point de vue de la pêche INN? Les bateaux de pêche qui s'adonnent à cette activité battent-ils un pavillon en particulier? J'attends votre réponse.

M. McGuinness : S'agissant des bateaux de pêche qui pêchent en haute mer, je ne suis pas très au courant de la situation, mais ce sont des bateaux essentiellement chinois, espagnols, portugais, taiwanais, sud-coréens, japonais et de bien d'autres pays.

The issue is that some countries, particularly Japan, are very diligent in terms of keeping on top of the vessels, of reporting and things of that nature. They have a tracking system so that they know where that vessel is and they have recording devices on the vessels to track the volume of fish that they have.

If you look at the EU fleet, for example the Spanish fleet harvests significant hake fishery off Argentina. Hake in Spain is something like Atlantic cod in Atlantic and Eastern Canada. Hake is one of the top species that the Spanish consumer enjoys, and that fishing ground is the most important fishing ground for the Spanish vessels.

Having said that, there is no question about the importance or the profile that IUU fishing has, particularly with civil society. The European Union has taken significant measures to bring in better control with respect to their Spanish and Portuguese fleets. Nevertheless, at the end of 2012, the United States government identified Spain as a fishery that is conducting IUU fisheries, so there will be negotiations between the Americans and Spain in terms of what they found and what that issue is.

Senator Hubley: You mentioned that these vessels operate on the high seas, so to speak. Do they ever attempt to access Canadian ports? Are there any estimates of what the loss to Canada would be in fishing to have this IUU fishing taking place, or is there a loss to Canada?

Mr. McGuinness: A lot of these vessels are what we used to call flag of convenience vessels. There is a new updated terminology for them. They are fishing, for example, out of the Caribbean or Latin American countries. A blatant IUU fishing vessel that is fairly well known would not seek entry into Canada to off-load or things of that nature. They would most likely seek other, more conducive types of ports.

Regarding the cost to Canada and what is happening in the fisheries in terms of the cost of fishing, particularly fuel, the increasing costs of labour on long-distance fishing vessels, and the price, the issue is that long-distance fishing is not economical. We know that because our vessels that are fishing out to our 200-mile limit cost about \$21 million a vessel to harvest Greenland halibut and other products, which is a long distance but is quite short compared to these other vessels. It is hardly profitable for these companies. There is no question in my mind and in that of quite a few others that a lot of the fishing on the high seas in view of the cost structure now is only doable with subsidization.

Senator Raine: What do you mean by subsidization? Their government would subsidize them?

Mr. McGuinness: If you look at the EU's fuel structure, an EU fishing owner basically gets more rebates from the fuel program the more he uses it. The rebates for those vessels going on the high seas are quite substantial.

Certains pays, le Japon en particulier, sont très diligents, pour surveiller les bateaux, faire rapport et ce genre de choses. Ils peuvent compter sur un système de dépistage si bien qu'ils connaissent l'emplacement du bateau et, à bord, ils peuvent compter sur des mécanismes d'enregistrement révélant le volume de poissons qui s'y trouvent.

Prenons maintenant la flotte de l'Union européenne. Par exemple, les bateaux espagnols pêchent une quantité considérable de merlus au large des côtes de l'Argentine. En Espagne, le merlu est un peu comme la morue de l'Atlantique dans l'Est du Canada. C'est une des espèces les plus appréciées des consommateurs espagnols, et cette zone de pêche est la zone la plus importante pour les bateaux espagnols.

Cela dit, on ne peut nier l'accent que l'on met sur la pêche INN, en particulier dans la société civile. L'Union européenne a pris des mesures considérables pour mieux contrôler les flottes espagnoles et portugaises. Néanmoins, à la fin de 2012, le gouvernement américain a identifié l'Espagne comme un pays qui pratiquait la pêche INN, si bien qu'il y aura des négociations entre l'Espagne et les États-Unis suite à ce qui a été découvert.

La sénatrice Hubley : Vous avez dit que ces bateaux pêchaient en haute mer, pour ainsi dire. Est-ce qu'ils essaient d'accoster dans des ports canadiens? A-t-on fait une évaluation de la perte que la pêche INN représente pour le Canada? Y a-t-il effectivement perte pour le Canada?

M. McGuinness : Beaucoup de ces bateaux battent ce que l'on appelle un pavillon de complaisance. Je crois que, désormais, on utilise un autre terme. Ils pêchent, par exemple, au large des côtes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Un bateau qui serait reconnu comme un bateau de pêche INN n'oserait pas demander d'accoster dans un port canadien pour y débarquer sa prise ou pour quoi que ce soit. Il est plus probable qu'il chercherait ailleurs un port moins regardant.

Quel coût cela représente-t-il pour le Canada? Pratiquer cette pêche représente un coût, surtout pour le carburant, les coûts croissants de la main-d'œuvre pour les bateaux qui pêchent au long cours, ce qui n'est pas rentable. Nous le savons parce que nos bateaux qui pêchent à l'extérieur de la limite de 200 milles coûtent chacun environ 21 millions de dollars pour pêcher le flétan du Groenland et d'autres produits, et cela se fait à grande distance même si, en comparaison à ces autres bateaux, la distance est assez courte. Pour ces compagnies-là, c'est à peine rentable. Moi-même, comme beaucoup d'autres, je ne doute pas un instant, étant donné la structure des coûts, que le gros de la pêche en haute mer est impossible sans subvention.

La sénatrice Raine : Qu'entendez-vous par subvention? Est-ce que leurs gouvernements leur accorderaient des subventions?

M. McGuinness : Si vous examinez la structure du programme de carburant de l'Union européenne, les propriétaires des bateaux de pêche de l'Union européenne obtiennent plus de remises de ce programme de carburant le plus ils s'en servent. Les remises accordées à ces bateaux de pêche de haute mer sont assez élevées.

In terms of state-run fisheries, China has a national program to expand their fishing capacity, and they have done so quite substantially, not only inside their own waters but internationally. There is considerable subsidization in terms of the building of the vessel. In Canada, you get a vessel that will cost you \$20 million to \$30 million. You are basically finding private capital to be able to do that. In a number of countries that is basically cost-shared, or whatever, with respect to the national treasury.

Senator Harb: Thank you, Mr. McGuinness. Were you involved in the development of the act at all? Were you consulted?

Mr. McGuinness: At the report stage, yes, we were consulted. Our International Coalition of Fishing Associations was part of the observer process. As the meetings were progressing, from time to time the Department of Fisheries and Oceans in particular would have meetings with them regarding some of the wording, the initiatives or the concepts that were being tabled to see if we were comfortable with them. The Department of Foreign Affairs and International Trade and DFO both had problems with a number of concepts. Basically, we concurred and we had a very professional crew on this type of issue. With one of the major regional fisheries organizations that Canada participates in, NAFO off Canada's Atlantic coast, the real people who are dotting the i's and crossing the t's in terms of moving that organization forward with respect to such issues as enforcement and control are really the Canadian contingent. We have a highly experienced and knowledgeable crew there to interpret this type of initiative vis-à-vis not only our coastal protection act in Canada but also whether it will have an impact with respect to NAFO and some of the other regional fisheries management organizations that we participate in.

Senator Harb: There is nothing really major that you think the committee will have to add. You are fully satisfied with the bill the way it was introduced?

Mr. McGuinness: Yes.

Senator Harb: My final question deals with one section of the act that deals with prohibitions on importing illegally acquired fish and marine plants. Did that section create any concerns for you? Your members almost have to do their due diligence in a sense. Is that something of concern to you?

Mr. McGuinness: No, it has not been. Basically, the higher issue really is trying to get a grip and have a multilateral piece of work that really addresses this issue. With respect to fish and seafood, we are in the marketplace competing against meat, chicken and so forth. Particularly, the environmental groups have been putting a focus on this issue of illegal, unreported and unregulated fisheries. That, to a certain extent, creates a negative image of the fishing industry worldwide. It is in our best interests to really address that. That is a priority for us, to put in place these types of measures that have credibility and are effective, and

Quant aux pêches d'État, la Chine s'est dotée d'un programme national pour élargir considérablement sa capacité de pêche, non seulement à l'intérieur de ses eaux, mais aussi sur le plan international. La construction d'un bateau de pêche est fortement subventionnée. Au Canada, votre bateau de pêche vous coûterait entre 20 millions de dollars et 30 millions de dollars. Et pour ce faire, vous devez essentiellement avoir recours au capital privé. Dans un certain nombre de pays, ces coûts sont plus ou moins partagés et le Trésor public contribue.

Le sénateur Harb : Merci, monsieur McGuinness. Avez-vous participé à l'élaboration du projet de loi? Est-ce qu'on vous a consulté?

M. McGuinness : En effet, oui, on nous a consultés à l'étape du rapport. Notre Coalition internationale des associations de pêche faisait partie du processus d'observation. De temps à autre, le ministère des Pêches et Océans, en particulier, se réunissait avec cette association quant au libellé, aux initiatives ou aux concepts proposés pour voir si nous y étions favorables. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le MPO n'étaient pas d'accord avec un certain nombre de concepts. Essentiellement, nous étions d'accord et nous avons prévu une équipe très professionnelle pour aborder ces enjeux. Le Canada est membre de l'OPANO, un organisme de pêche important de la région, c'est surtout l'équipe canadienne qui fait avancer l'organisme en ce qui concerne les questions telles que l'application de la loi et la surveillance de la côte atlantique du Canada. Nous avons une équipe très expérimentée et possédant de vastes connaissances qui est là pour interpréter ce genre d'initiatives par rapport à la Loi canadienne sur la protection des pêches côtières et par rapport à son impact à l'égard de l'OPANO et d'autres organismes de gestion des pêches régionales auquel nous participons.

Le sénateur Harb : Donc, d'après vous, le comité n'a pas besoin d'ajouter d'autres volets importants. Êtes-vous entièrement satisfait du projet de loi tel qu'il a été présenté.

M. McGuinness : Oui.

Le sénateur Harb : Ma dernière question porte sur la disposition du projet de loi qui propose d'interdire l'importation de tout poisson ou plante marine illégalement acquis. Cette disposition pourrait-elle vous préoccuper? Dans un certain sens, vos membres doivent faire preuve de diligence raisonnable. Est-ce que cela vous préoccupe?

M. McGuinness : Non, cela ne nous préoccupe pas. Essentiellement, nous cherchons surtout à élaborer un document multilatéral qui nous permet de s'attaquer à cet enjeu. Quant aux poissons et aux fruits de mer, nous sommes dans un marché où il faut faire concurrence à la viande, au poulet et ainsi de suite. Les groupes environnementaux mettaient l'accent surtout sur le problème que constitue la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Jusqu'à une certaine mesure, cela pourrait peindre une image négative du secteur international de la pêche. Il est dans notre intérêt de s'attaquer à ce problème. Il nous

basically in terms where civil society sees that the fishing industry and the various nations got together; an issue was identified, and collectively they have responded responsibly.

That is the level we are at. On this one, of course, it is with respect to vessels coming into Canadian ports, not only fishing vessels but vessels that are involved in transshipment in the oceans. It really is getting the ability to inspect and to determine whether or not it has been illegal. If it has been illegal, our industry, in terms of our vessel operators and processors, and that includes our Ontario association, is fully supportive of eliminating that type of activity.

Senator Poirier: I have several questions. One was around the definition of the fishing vessel and fish. In your opinion, what impact could harvesters expect from the changes in the definition of fishing vessel and fish? Are they in favour of the changes or is there any impact?

Mr. McGuinness: We did not see anything that we felt was dangerous. As I say, we are not experts in that. Do you have any suggestions of what would be your exact concern?

Senator Poirier: I just know that there was an amendment to the following definitions, and I was wondering if you felt that there was any impact.

Mr. McGuinness: No, not that we know of.

Senator Poirier: To your knowledge, how great a problem is illegal, unreported or unregulated fishing in Canada?

Mr. McGuinness: It is really not a Canadian issue. In terms of, for example, the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries, six international scientists reviewed the fisheries management regimes of 56 countries. These were not necessarily scientists who were friendly to the fishing industry or to government. Generally, the report was pretty negative, but they did identify six countries that basically were meeting the requirements of the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries. There were only six that got passing marks, and Canada came third. That then is looking at issues such as monitoring and fisheries management.

In Canada, it is not really an issue. It is one of the things that have evolved over years. I guess maybe about 15 or 20 years ago it was an issue. It was an issue particularly in Atlantic Canada, where there would be DFO at that point in time identifying some form of illegal fishery, taking the person to court. We found that the judiciary that was very much swayed by the mistake of the fishermen and did not put much emphasis on the illegal nature of it. The Fisheries Council of Canada and other groups did a campaign with the judiciary, saying this is really important stuff.

est prioritaire de mettre en place ce genre de mesures crédibles et efficaces, qui montrent essentiellement à la société civile que le secteur de la pêche et les divers pays se sont réunis pour identifier un problème et le résoudre collectivement.

C'est à ce niveau que nous travaillons. Cette disposition, bien entendu, touche les navires qui entrent dans les ports canadiens, non seulement les bateaux de pêche, mais également les navires de transbordement océaniques. C'est une mesure qui nous autorisera à faire des inspections et à déterminer ce qui est licite ou non. S'il s'agit de pêche illicite, notre secteur, c'est-à-dire nos exploitants de bateaux et nos transformateurs, ce qui comprend notre association ontarienne, appuie sans réserve l'élimination de ce genre d'activité.

La sénatrice Poirier : J'ai plusieurs questions, dont une sur la définition de bateau de pêche et de poisson. Selon vous, est-ce que ces changements à la définition de navire de pêche et de poisson pourraient avoir des répercussions pour les pêcheurs? Ces derniers, sont-ils en faveur des changements et y aura-t-il des répercussions?

M. McGuinness : Nous n'avons rien vu qui était, à notre avis, dangereux. Comme je le disais, nous ne sommes pas des experts en la matière. Avez-vous des exemples plus précis de votre préoccupation?

La sénatrice Poirier : Je sais tout simplement que ces définitions-là ont été modifiées, et je me demandais si selon vous ces modifications auraient des conséquences.

M. McGuinness : Non, pas que nous sachions.

La sénatrice Poirier : Selon vous, jusqu'à quel point la pêche illégale, non déclarée et non réglementée pose-t-elle un problème?

M. McGuinness : Ce n'est pas vraiment un problème au Canada. Quant au respect du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, par exemple, six scientifiques internationaux ont examiné les régimes de gestion des pêches de 56 pays. Ce n'était pas nécessairement des scientifiques qui étaient favorables à l'industrie de la pêche ou au gouvernement. Grosso modo, le rapport a brossé un tableau assez négatif, mais le groupe a quand même identifié six pays qui respectaient les régimes du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO. Seulement six pays ont eu des notes de passage et le Canada s'est classé au troisième rang. Ce rapport examinait des questions telles que le contrôle et la gestion des pêches.

Ce n'est pas vraiment un problème au Canada. La situation a évolué au fil des ans. Il y a environ 15 ou 20 ans, c'était bel et bien un problème. C'était surtout problématique au Canada atlantique où le MPO a identifié, à un moment donné, quelques exemples de pêche illégale et a intenté des poursuites au tribunal. Nous avons constaté que les responsables du système judiciaire étaient influencés par la faute commise par des pêcheurs et qu'ils ne mettaient pas beaucoup l'accent sur la nature illégale de la pêche. Le Conseil canadien des pêches ainsi que d'autres groupes ont

The issue is illegal fishing, and the concern there is that if it is not really dealt with as an extremely serious matter, it will lead to overfishing and the demise of our assets.

We found a significant element of the judiciary saying yes, they got it. The issue is that illegal fishing, regardless of the circumstances, is an important matter.

In Canada, we are quite confident that in this area we are probably performing as one of the best in the world.

We have now the Department of Fisheries and Oceans, and it has 150 to 160 individual fisheries management plans that contain not only the quota but also what the enforcement regime is for that particular fishery. That type of detail and oversight is extremely important, particularly nowadays.

Senator McInnis: How do you lobby a judge?

Mr. McGuinness: You simply write, not to a particular judge. We looked at the law association and things of that nature, and basically told the story and got the story out.

Senator McInnis: You were dealing with the bar societies and the prosecutorial side.

Senator Raine: It is fascinating. I can see that obviously we want to move forward with the Port State Measures Agreement. We are making it possible for us to fulfill our obligations under that. We have already signed on to that agreement; is this housekeeping we are doing now?

Mr. McGuinness: Basically, that is my interpretation. As you say, the housekeeping would make sure that the t's are crossed and the i's are dotted and that, as you say, we do not somehow cause some disruption in our own Coastal Fisheries Protection Act.

Senator Raine: Right now, I am not quite sure where we are sitting. Do I understand we need 25 countries to ratify it for it to come into force?

Mr. McGuinness: Yes.

Senator Raine: Are we at 23 now? Is that including Canada?

Mr. McGuinness: After me you have Foreign Affairs and International Trade Canada, but we are perhaps four or five that have ratified.

Senator Raine: They have fully put the supporting legislation in place?

Mr. McGuinness: Yes, whatever the ratification process is. In our case we have to go through this Coastal Fisheries Protection Act and make sure it is consistent with the Port

lancé une campagne auprès des responsables du système judiciaire pour signaler l'importance de la question. Il s'agit de pêche illégale et si l'on ne traite pas le problème comme une question très sérieuse, nous risquons de voir une surpêche et l'appauvrissement de nos stocks.

La plupart des autorités du système judiciaire comprenaient. Peu importe les circonstances, la pêche illégale constitue une question importante.

Au Canada, nous sommes tout à fait persuadés que dans ce domaine nous avons un des meilleurs bilans au monde.

Maintenant, nous avons le MPO. Ce dernier a mis en place entre 150 et 160 plans de gestion des pêches qui précisent non seulement les quotas, mais également le régime d'application de la loi pour chaque pêche. Ce niveau de détail et ce type de surveillance sont extrêmement importants, surtout de nos jours.

Le sénateur McInnis : Comment fait-on pour faire du lobbying auprès d'un juge?

M. McGuinness : Vous écrivez des lettres, mais pas à un juge en particulier. Nous avons ciblé des associations juridiques et des groupes de ce genre. Nous avons expliqué la situation pour faire passer le message.

Le sénateur McInnis : Vous avez fait affaire avec les associations du Barreau et les procureurs.

La sénatrice Raine : C'est fascinant. Je vois clairement que nous voulons aller de l'avant avec l'Accord sur les mesures de ressort de l'État du port. Nous faisons tout pour pouvoir respecter nos obligations en vertu de cet accord. Nous l'avons déjà signé; ce que nous faisons maintenant s'agit-il d'un travail administratif?

M. McGuinness : Essentiellement, c'est ce que j'en comprends. Comme vous le dites, le travail administratif consiste à régler tous les détails pour — comme vous le dites — ne pas perturber notre propre Loi sur la protection des pêches côtières.

La sénatrice Raine : Je ne sais pas exactement où nous en sommes pour l'instant. Dois-je comprendre qu'il faudra que 25 pays le ratifient pour qu'il entre en vigueur?

M. McGuinness : Oui.

La sénatrice Raine : Y en a-t-il 23 à l'heure actuelle? Est-ce que cela comprend le Canada?

M. McGuinness : Après moi vous aurez le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, mais nous sommes quatre ou cinq à l'avoir ratifié.

La sénatrice Raine : Et ils ont mis en place toutes les mesures législatives requises?

M. McGuinness : Oui, quel que soit le processus de ratification. Dans notre cas, nous devons examiner la Loi sur la protection des pêches côtières et nous assurer de sa cohérence avec l'Accord sur

State Measures Agreement, and then it goes through ratification. Other countries have different approaches for ratification.

Senator Raine: We are still a long way from having this fulfilled.

Mr. McGuinness: The International Coalition of Fisheries Associations has 16 nations. They are totally on board. Our 16 nations are big players in the world fishing industry. We have the fishing industry onside.

You have identified a problem: The international system is slow. The negotiations took a considerable time, and ratification will itself take time.

I think it will be difficult for countries not to ratify. There is a big concern in the developing world. The developing world has been the main victim of IUU fishing, such as Ghana, where fishing vessels on the high seas from wherever go inside its 200-mile zone. They do not have the surveillance capabilities or vessels to counteract that.

I see the developing world as jumping on this as a way, hopefully, to get countries, for example, Ghana, to be able to identify or claim that fisheries vessel X, Y or Z made intrusions into its zone. The FAO will be setting up some form of blacklist, for lack of a better word, and then when that vessel is perhaps going into port for off-loading, hopefully, that particular country will take the measures that are in place here.

Senator Raine: Is this act for all the oceans or just the Atlantic?

Mr. McGuinness: It is for all the oceans.

Senator Raine: There are many countries in the world that have not signed on to this.

Mr. McGuinness: Yes.

Senator Raine: That is obviously a problem.

Mr. McGuinness: For example, Canada has not signed on. Everyone has to go through due diligence and the process. All these countries are members of the FAO. They were at the tables participating in this exercise. I think this is one that will be a winner in terms of getting the type of signage from those countries where fishing is an important part of their economic and social aspects.

Senator Raine: Forgive me because I still have not quite grasped it. I have a note that says that the agreement, meaning the Port State Measures Agreement, was open for signature for one year, during which time 23 states signed it. Since that time, one signatory, the European Union, has approved the agreement, and another, Norway, has ratified it. Two non-signatories, Myanmar and Sri Lanka, have acceded to the agreement. We must be close to the 25 that it needs to be in effect. Maybe those are 25 that have said they would do it but it will take a while.

Mr. McGuinness: Exactly.

les mesures du ressort de l'État du port, après quoi nous passerons à la ratification. D'autres pays ont différentes approches envers la ratification.

La sénatrice Raine : Nous sommes donc loin d'avoir terminé.

M. McGuinness : La Coalition internationale des associations de pêche regroupe 16 pays. Ils sont entièrement d'accord. Nos 16 pays sont des gros joueurs dans le secteur mondial des pêches. Le secteur des pêches est tout à fait d'accord.

Vous avez identifié un problème : le système international est lent. Les négociations ont pris beaucoup de temps, et la ratification même prendra du temps.

Je crois cependant qu'il sera difficile pour les pays de ne pas ratifier. Le monde en voie de développement a une grosse préoccupation. Ce sont les pays en voie de développement qui ont été les principales victimes de la pêche INN, tels que le Ghana, où les bateaux de pêche en haute mer de n'importe où pénètrent sa zone de 200 milles. Ces pays n'ont ni la capacité de surveillance ni les bateaux pour lutter contre la pêche illégale.

D'après moi, le monde en développement va sauter sur cette occasion comme moyen, je l'espère, de permettre aux pays tels que le Ghana d'identifier les bateaux X, Y ou Z coupables d'intrusion dans sa zone. La FAO va développer une liste noire, pour ainsi dire, et lorsque ce bateau se rendra au port d'un pays pour le déchargement, nous espérons que ce pays prendra les mesures déjà en place ici.

La sénatrice Raine : Cette loi s'applique à tous les océans ou seulement à l'Atlantique?

M. McGuinness : À tous les océans.

La sénatrice Raine : De nombreux pays ne l'ont pas signé.

M. McGuinness : En effet.

La sénatrice Raine : Cela pose évidemment un problème.

M. McGuinness : Par exemple, le Canada n'a pas signé. Chacun doit faire preuve de diligence raisonnable et suivre son processus. Tous ces pays sont membres de la FAO. Ils ont participé à cet exercice. Je pense que cela réussira à obtenir la signature des pays où les pêches sont une partie importante de leurs aspects économiques et sociaux.

La sénatrice Raine : Pardonnez-moi de n'avoir pas tout à fait compris. J'ai une note disant que l'entente, c'est-à-dire l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, et que pendant cette période 23 États l'ont signé. Depuis ce temps, un signataire, soit l'Union européenne, a approuvé l'accord, alors qu'un autre, la Norvège l'a ratifié. Deux pays non signataires, le Myanmar et le Sri Lanka, ont accepté l'accord. Nous devons nous rapprocher des 25 requis pour que cela entre en vigueur. Peut-être que 25 ont dit qu'ils le feraient, mais que ça prendra encore du temps.

M. McGuinness : Précisément.

Senator Raine: As the number three country performing responsible fisheries management, Canada should sign it as quickly as possible and lead the way.

Mr. McGuinness: That is our recommendation.

Senator Raine: Thank you.

Senator McInnis: With respect to the transfer of this fish to container vessels, for example, do you know if that is prevalent?

Mr. McGuinness: As I said, the cost of fishing on the high seas is extremely costly, and the Chinese have figured out a marvellous way to deal with that. They have large, almost stationary fishing vessels on the high seas on the fishing grounds. Then they have cargo vessels go out to those vessels at scheduled times to take the fish off that vessel and take them to China or wherever.

Transshipping is a way of making the actual fishing activity less costly. If you are long distance, and you are setting sail out of Vigo, Spain, off to the Falkland Islands, you are travelling there, you do your fisheries for hake, which is not a top valued species, and then you have to steam all the way back to Vigo to off-load. There is a lot of non-productive cost there. You try to reduce that element, and transshipping is what is occurring.

As you said, it is quite important that the transshipment component is part of this Port State Measures Agreement.

Senator McInnis: I was imagining at the Port of Halifax that containers would be coming in, but there is little or no evidence of that. It would be quite easy to do.

Mr. McGuinness: Yes, but you are quite right. That is where you need some sort of intelligence in terms of whether that container vessel was somehow meeting with a fishing vessel on the high seas, and then the question would be this: Was that fishing vessel in a regulated type of activity or was it not? That would probably be an important issue, once it starts rolling out.

It is complicated and difficult. The other problem is that fishing vessels go from one ownership to another ownership, and sometimes the name of the vessel does not change, but the new owners did not realize that the history of this vessel was blacklisted, if you will. They bought that container vessel, and there was a pickup of Alaska pollock in Alaska to deliver to the European Union, and the European Union had the vessel on their blacklist as an IUU type of container ship and refused the entry of the product.

That had to be clarified because the actual owner at the time was a very reputable company but did not do their due diligence and their checking as to the vessel and getting the name changed.

La sénatrice Raine : En tant que pays se classant au troisième rang en termes de gestion responsable des pêches, le Canada devrait le signer aussi rapidement que possible et donner l'exemple.

M. McGuinness : C'est ce que nous avons recommandé.

La sénatrice Raine : Merci.

Le sénateur McInnis : Pour ce qui est du transfert du poisson aux bateaux porte-conteneurs, par exemple, savez-vous si cela se fait couramment?

M. McGuinness : Comme je l'ai dit, la pêche en haute mer est extrêmement coûteuse et les Chinois ont trouvé une façon très ingénieuse pour régler ce problème. Ils utilisent des navires très grands et presque stationnaires en haute mer dans les lieux de pêche. Ils envoient ensuite des navires de charge aux navires stationnaires à certains moments pour transborder le poisson et l'emporter en Chine ou ailleurs.

Le transbordement permet de réduire les coûts associés à la pêche. Si vous avez de grandes distances à parcourir, et que vous hissez la voile à partir de Vigo en Espagne, pour vous rendre aux îles Falkland, vous y allez, vous faites votre pêche au merlu, qui n'est pas une espèce à valeur élevée, puis vous devez retourner jusqu'à Vigo pour le débarquement. Vous avez là beaucoup de frais non productifs. Vous essayez donc de réduire ce facteur en choisissant le transbordement.

Comme vous l'avez dit, il est très important que le transbordement soit un élément de l'Accord sur les mesures du port.

Le sénateur McInnis : Je m'imaginai qu'au port de Halifax, les conteneurs rentreraient, mais on le constate très peu. Ce serait très facile à faire.

M. McGuinness : Oui, mais vous avez tout à fait raison. C'est là qu'il vous faudrait des renseignements pour savoir si ce porte-conteneurs a rencontré un autre bateau de pêche en haute mer, et la question qui se poserait serait la suivante : est-ce que les activités de ce bateau de pêche sont réglementées ou non? La question serait probablement importante, une fois le processus lancé.

La situation s'avère complexe et difficile. L'autre problème c'est que les bateaux de pêche passent d'un propriétaire à un autre, parfois sans changer de nom, mais les nouveaux propriétaires ne savaient pas que ce bateau est sur la liste noire, pour ainsi dire. Ils ont acheté ce porte-conteneurs, sont allés en Alaska pour y prendre de la goberge et la livrer en Union européenne, mais l'Union européenne avait ajouté ce porte-conteneurs sur sa liste noire en tant que porte-conteneurs de pêche INN, et elle a bloqué l'entrée du produit.

Cela devait être tiré au clair, puisque le propriétaire actuel était une entreprise de bonne réputation, mais qui n'avait pas fait preuve de diligence raisonnable ni de vérification à l'égard du navire pour ensuite en faire changer le nom.

Those types of issues will occur, and they have to be dealt with to be fair to the participants, if, in fact, they have not been participating in IUU activity.

Senator McInnis: They have sniffer dogs for drugs down in Halifax, chocolate Labs. I would think fish would have much more scent to it.

Mr. McGuinness: They have DNA for fish.

Senator McInnis: Yes, indeed.

Senator Wells: I recognize your long association with the industry and appreciate your input today. You mentioned that 16 nations have signed on. Are you including the EU as one or as individuals?

Mr. McGuinness: I think it was Senator Raine who identified 16. My only recollection right now is that maybe four or five have ratified it. Your next guest could perhaps verify or challenge that.

Senator Wells: I understand also that, generally, even prior to a country's ratifying, they will agree to the tenets of the proposed agreement. I think that is a good thing.

In your experience in discussions with other nations, have they been cooperative in becoming party to this, or were they shamed into it?

Mr. McGuinness: Most nations get it. They get it in the sense that their fisheries should be managed in the way that they should be sustainable. This IUU fishing is damaging the reputation of our industry, and something has to be done. I think most countries that are involved in fishing are in harmony with the concept, and the fact that IUU fishing is a black mark on the industry, on fisheries management, and on certain countries has to be dealt with.

I am hopeful that most countries now have the same type of attitude towards responsible fisheries management as do Canada, the United States, New Zealand, Australia, Iceland and Norway. These countries, as you say, get it. In this case here, that type of harmony of thought can be extended and bring in more of the developing countries. As I say, they are the ones that are suffering quite a bit sometimes in terms of IUU fishing, long-distance fleet fishing.

Senator Wells: We all know IUU is important to combat. To what degree is the current trend of seafood sourcing from harvest to retail important in being able to track legally or illegally caught fish?

Mr. McGuinness: You are quite right. We are having the emergence of two things. One is that, if you will, the marketplace is demanding that we get our fisheries certified as sustainable, whether it is through the stewardship council or others. It is the same thing with aquaculture farms. Part of that is establishing a chain of custody, and that then is traceability.

Ce genre de problèmes surviendra, et il faudra les traiter de sorte à être équitable envers les personnes impliquées, si, de fait, elles n'ont pas participé à l'activité INN.

Le sénateur McInnis : Ils ont des chiens renifleurs pour les stupéfiants à Halifax, des chiens labrador chocolat. J'ose croire que le poisson a une odeur beaucoup plus prononcée.

M. McGuinness : Ils ont l'ADN pour le poisson.

Le sénateur McInnis : Oui, en effet.

Le sénateur Wells : Je reconnais votre longue association avec l'industrie et j'apprécie vos commentaires aujourd'hui. Vous avez mentionné que 16 nations ont signé à ce jour. Avez-vous compté l'Union européenne en tant qu'une seule nation?

M. McGuinness : Je crois que c'était la sénatrice Raine qui a mentionné le nombre de 16. Mon seul souvenir à l'heure actuelle c'est que quatre ou cinq l'ont ratifié. Votre prochain témoin pourra peut-être confirmer ou infirmer cela.

Le sénateur Wells : D'après ce que j'ai compris, même avant qu'un pays ne le ratifie, il va généralement accepter les principes de l'accord proposé. D'après moi, c'est une bonne chose.

D'après votre expérience en discutant avec les représentants d'autres pays, ont-ils accepté volontiers d'en faire partie ou ont-ils été poussés?

M. McGuinness : La plupart des pays comprennent. Ils comprennent dans le sens que leurs pêches doivent être gérées de sorte à assurer leur durabilité. Cette pêche INN porte atteinte à la réputation de notre secteur, et il faut faire quelque chose. À mon avis, la plupart des pays qui participent à la pêche acceptent bien la notion, ainsi que le fait que la pêche INN est une tache noire pour toute l'industrie, pour la gestion des pêches, et pour certains pays il va falloir réagir.

Je garde espoir que la plupart des pays ont maintenant, envers la gestion responsable des pêches, la même attitude que le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Islande et la Norvège. Ces pays, comme vous dites, ont compris. Dans ce cas-ci, cette harmonie dans les idées pourrait s'étendre à un nombre plus élevé de pays en voie de développement. Comme je l'ai dit, ce sont eux qui souffrent considérablement parfois en termes de pêche INN, de pêche en long cours.

Le sénateur Wells : Nous savons tous qu'il est important de lutter contre la pêche INN. Dans quelle mesure la tendance actuelle en matière d'approvisionnement en fruits de mer à partir de la récolte initiale jusqu'au point de vente au détail est utile pour pouvoir identifier le poisson pêché légalement ou illégalement?

M. McGuinness : Vous avez tout à fait raison. Nous constatons l'émergence de deux choses. D'abord, si vous voulez bien, le marché exige que nos pêches soient certifiées durables, que ce soit par le conseil pour la bonne gestion ou d'autres organismes. Il en est de même pour les fermes d'aquaculture. Il s'agit en partie d'établir une chaîne de possession, puis la traçabilité.

We are now seeing, you are quite right, that there is much more emphasis on what the name of the vessel was that harvested, where was it harvested and whether you can demonstrate traceability from that particular fishing vessel right into the retail or wholesale market. To a large extent that is happening. You have to recognize that seafood is the number one food commodity traded in the world. What we are seeing developing is that type of sophistication.

In order to have market access, at the end of the day we all live off three markets: the European Union, the United States and Japan. We also have emerging markets in Russia and China. Those markets are very demanding in terms of this, as you say, full chain of oversight and being able to answer that question, if challenged.

It is happening. This issue deals with the high seas component of that.

The Chair: Thank you, Mr. McGuinness, for your time this evening. Again, I apologize for being late and thank you for your patience in waiting to make your presentation and having the opportunity to answer some questions on behalf of our committee. I want to thank you for your time.

Mr. McGuinness: Thank you very much, and thank you for your excellent questions.

The Chair: Before we begin our second session, in the rush at the beginning of our meeting I forgot to take an opportunity to express our sympathies to the families of the fishermen in Nova Scotia who were lost last week. I spoke with many members of our committee and people throughout our province, Newfoundland and Labrador. I come from a small fishing community myself, and there are no words that will adequately express our sympathies to these people, but just to let them know they are in our thoughts and prayers at this time.

The committee is continuing its study of Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act. We are pleased to welcome an official from Foreign Affairs and International Trade Canada. On behalf of members of the committee, I thank Mr. Morrill for being here this evening and I apologize for our late start. Thank you very much for your patience in waiting to have the opportunity to speak here this evening. You now have the floor, if you have some opening remarks, and then we will follow with senators' questions.

Keith Morrill, Director, Oceans and Environmental Law Division, Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you very much. I thought it might be useful to make a few brief comments of a general nature touching on Bill S-13 from an international law point of view.

Nous voyons maintenant, vous avez tout à fait raison, qu'on insiste beaucoup plus sur le nom du bateau ayant fait la récolte, où s'est déroulée la récolte et si vous pouvez démontrer la traçabilité à partir de ce bateau de pêche particulier jusqu'au point de vente au détail ou en gros. Voilà ce qui se déroule principalement à l'heure actuelle. Vous savez sans doute que les fruits de mer sont le produit alimentaire le plus vendu au monde. Nous sommes en train de constater le développement de ce type de processus sophistiqué.

Pour avoir accès au marché, au bout du compte, nous dépendons tous de trois marchés : l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Nous avons aussi des marchés émergents en Russie et en Chine. Ces marchés ont beaucoup d'exigences en termes de la chaîne de surveillance comme vous dites, et en termes de pouvoir répondre à cette question, si elle est posée.

Voilà la situation actuelle. Cet enjeu porte sur l'aspect en haute mer de tout cela.

Le président : Merci, monsieur McGuinness, d'être venu ce soir. Encore une fois, je vous prie de m'excuser pour l'heure tardive et je vous remercie d'avoir patienté pour faire votre déclaration et pouvoir répondre aux questions des membres du comité. Je vous remercie de votre temps.

M. McGuinness : Je tiens à vous remercier de mon côté, et à vous remercier pour vos excellentes questions.

Le président : Avant de commencer le deuxième volet de la séance, étant si pressé au début de notre réunion, j'ai oublié de profiter de l'occasion pour exprimer nos condoléances aux familles des pêcheurs en Nouvelle-Écosse qui ont disparu la semaine dernière. J'en ai discuté avec plusieurs membres du comité et avec des gens à travers notre province, Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis moi-même d'une petite communauté de pêcheurs, et les mots ne suffisent pas pour exprimer nos condoléances à ces gens, mais je voulais simplement leur faire savoir qu'ils sont dans nos pensées et nos prières.

Le comité poursuit donc son étude du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières. Il nous fait plaisir d'accueillir un représentant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. De la part des membres du comité, je remercie M. Morrill d'être venu ce soir et je le prie de m'excuser du fait que la séance ait commencé tardivement. Merci d'avoir fait preuve de tant de patience en acceptant d'attendre pour nous parler ce soir. Vous avez maintenant la parole si vous avez une déclaration préliminaire à faire, après quoi nous passerons à la période des questions.

Keith Morrill, directeur, Direction du droit des océans et de l'environnement, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Merci beaucoup. Si vous le permettez, je pense qu'il serait bon que je fasse quelques brefs commentaires de nature générale sur le projet de loi S-13 dans une perspective du droit international.

First, I make the point that from that point of view the main function of the bill is to ensure that Canada can live up to all the obligations in the Agreement on the Port State Measures to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing, a UN treaty negotiated under the auspices of the UN Food and Agriculture Organization, the FAO. Once we are certain we can live up to all the obligations under that treaty, Canada will be in a position to ratify it.

I would make the additional point, which I think was touched on previously, that under many of the sections of the treaty Canada already has the capacity, under existing legislation, to fulfill the obligations required. Bill S-13 does not cover the whole of the treaty but only the few areas where existing Canadian law leaves a gap in the actions required in the treaty. Canada has been a leader in the international community's efforts to combat illegal, unreported and unregulated fishing and thus is already ahead of many countries in the development of its armory to deal with the problem.

Many of the core requirements of the treaty, such as having the capacity to control and refuse port access to ships which have been involved in IUU fishing, can already be implemented under Canadian law. Indeed, one way to view the treaty is to regard it as an instrument designed to move the world down the path that Canada has already followed. To ratify the treaty we must be satisfied that we fill all its obligations. I believe Senator Raine mentioned tidying things up. I think that is a good expression. We must fulfill all the obligations, not just some of them, and thus the need for Bill S-13.

I would also like to place the treaty in the context of the larger efforts by Canada and the international community to advance the cause of conservation on the world's oceans, and especially on the high seas, as touched on by Mr. McGuinness.

The UN Convention on the Law of the Sea, completed in 1982, recognized that both coastal states and states fishing outside of the exclusive economic zones had responsibilities relating to conservation. However, it left the mechanisms by which conservation measures would take place, especially in relation to the high seas, quite unclear. In many ways, much of the work of the last 40 years has been to increase that clarity. The provisions of UNCLOS that touch on conservation speak of working with international and regional bodies to reach agreement on fishing issues.

Premièrement, je tiens à souligner que, dans cette perspective, le projet de loi vise, d'abord et avant tout, à faire en sorte que le Canada respecte toutes les obligations énoncées dans l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il s'agit d'un traité adopté aux Nations Unies et négocié sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO. Une fois que nous aurons la certitude que le Canada peut s'acquitter de toutes ces obligations, celui-ci sera alors en mesure de le ratifier.

J'aimerais également ajouter que, en ce qui concerne de nombreux articles du traité, le Canada peut déjà, en vertu de sa législation existante, satisfaire aux obligations requises. Par conséquent, le projet de loi S-13 ne porte pas sur l'ensemble du traité, mais seulement sur quelques domaines où il faut combler un vide dans le droit canadien au regard des mesures nécessaires à son application. Au sein de la communauté internationale, le Canada fait figure de chef de file dans la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, de sorte qu'il a déjà une longueur d'avance sur de nombreux pays en ce qui concerne l'élaboration de sa panoplie de mesures pour remédier à ce problème.

À cet égard, les mesures du ressort de l'État du port s'avèrent essentielles. En vertu du droit canadien, il est déjà possible de satisfaire à de nombreuses exigences fondamentales énoncées dans le traité, comme la capacité d'inspecter les navires qui se sont livrés à la pêche INN et de leur refuser l'utilisation de nos ports. En effet, le traité peut se concevoir comme un mécanisme visant à amener le reste du monde à adopter l'orientation déjà suivie par le Canada. Toutefois, pour le ratifier, nous devons avoir la certitude de pouvoir respecter toutes ses obligations. Je crois que c'est la sénatrice Raine qui a parlé de tâches administratives. Je pense que c'est une bonne façon de présenter les choses. Nous devons remplir toutes nos obligations, et non pas seulement certaines d'entre elles, d'où la nécessité de soumettre pour adoption le projet de loi S-13.

J'aimerais maintenant parler du traité sous l'angle des efforts plus généraux déployés par le Canada et la communauté internationale afin de promouvoir la préservation des océans de la planète, tout particulièrement en haute mer, M. McGuinness a dit un mot à ce sujet.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), adoptée en 1982, a reconnu qu'il incombait à la fois aux États côtiers et aux États qui pêchaient à l'extérieur des zones économiques exclusives de s'acquitter des responsabilités relatives à la conservation des ressources. Toutefois, la convention ne renfermait aucune disposition claire sur les mécanismes permettant d'appliquer des mesures de conservation, tout particulièrement en haute mer. À de nombreux égards, la plus grande partie du travail réalisé en ce domaine au cours des 40 dernières années a permis de clarifier cette question.

The 40 years subsequent to UNCLOS have seen the creation of a large number of regional fisheries management organizations, or RFMOs, to provide a framework for agreement in addition to those organizations that existed at the time of UNCLOS. I am a bit ambitious in saying 40 years. It is a little more like 30 and a bit.

In addition, the UN Fish Stocks Agreement in 1995 was designed to help clarify the implementation of the fisheries provisions of UNCLOS in certain areas. Of particular importance in relation to this discussion is Article 23 of the UN Fish Stocks Agreement, which notes that:

A port State has the right and the duty to take measures, in accordance with international law, to promote the effectiveness of subregional, regional and global conservation and management measures.

Not just the right, but the duty.

The development of the Agreement on Port State Measures to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing can be seen as one more step in the long effort by Canada and the international community to improve fisheries conservation in all parts of the world's oceans. Bill S-13 will ensure that Canada can ratify the agreement and fulfill all the obligations it entails.

I hope that my being here tonight will be of some use to you in helping support your deliberations on this important issue, and I am happy to try to answer any questions you might have.

[Translation]

I gave my presentation in my mother tongue, but if you have questions in French, I will answer them.

[English]

Some of the questions asked of the last witness may be readdressed to me as they were very much Foreign Affairs questions, but I am very much in your hands.

The Chair: Thank you very much for your opening remarks.

Senator Hubley: Thank you for your presentation. I wonder if you might clarify the number of countries that are supporting in principle, the number that have ratified it and those that have already developed their legislation to put it in place.

Mr. Morrill: It is probably best to step back and talk a little bit about bringing treaties into force and ratifying them.

Par ailleurs, les dispositions de l'UNCLOS qui portent sur la conservation font ressortir la nécessité de collaborer avec des instances internationales et régionales pour s'entendre sur les enjeux liés à la pêche.

Au cours de ces 40 années se sont créées bon nombre d'organisations régionales de gestion des pêches ou ORGP, à même de créer un cadre d'entente. Elles se sont ajoutées aux organisations existant déjà à l'époque de l'UNCLOS. En fait, j'exagère un peu en parlant de 40 ans; ce serait plutôt 30 ans et quelques.

De même, l'Accord sur les stocks de poissons de 1995, tel qu'il a été adopté par les Nations Unies, visait spécifiquement à clarifier la mise en œuvre des dispositions sur les pêches de l'UNCLOS dans certains domaines. Or, l'article 23 de l'accord revêt une importance particulière dans le contexte de ces discussions. Il y est stipulé ce qui suit :

L'État du port a le droit et l'obligation de prendre des mesures conformément au droit international pour garantir l'efficacité des mesures sous-régionales, régionales et mondiales de conservation et de gestion.

Il s'agit bien ici non seulement d'un droit, mais aussi d'une obligation.

En conséquence, l'accord sur les mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée peut être considéré comme une autre étape dans le long travail réalisé par le Canada et la communauté internationale afin d'améliorer la conservation des ressources halieutiques dans tous les océans de la planète. Le projet de loi S-13 fera en sorte que le Canada puisse le ratifier et s'acquitter des obligations qui s'y rattachent.

J'espère que mon intervention ici ce soir vous aidera, dans une certaine mesure, à poursuivre le débat sur cette importante question. Enfin, je serai heureux de répondre à vos questions, le cas échéant.

[Français]

J'ai fait ma présentation dans ma langue maternelle, mais si vous avez des questions en français, je vais y répondre.

[Traduction]

Peut-être souhaitez-vous me poser à nouveau certaines des questions adressées au témoin précédent, vu qu'elles relèvent beaucoup des Affaires étrangères, mais je m'en remets à vous.

Le président : Merci beaucoup pour votre déclaration préliminaire.

La sénatrice Hubley : Merci de votre exposé. Pourriez-vous clarifier combien de pays ont donné un accord de principe, combien ont ratifié l'accord et combien ont déjà élaboré des lois pour l'appliquer.

M. Morrill : Permettez-moi de donner un peu de contexte sur l'entrée en vigueur des traités et leur ratification.

You can have a treaty that comes into force on signature, so there is one step, you sign it and it is a contract. Most multilateral treaties tend to have at least two steps, and then the UN gets a little innovative and sometimes confusing. Normally in a multilateral treaty you have the process of signature, which is basically a statement by a country that it intends to ratify or that it intends to be bound by this treaty eventually.

You might think of that as like the first reading of a bill. It is an initial process, although the text does not change, so maybe it is a bad metaphor.

My understanding is that 21 countries signed the treaty. The UN, often in an attempt to encourage countries to get on board early, switches the process. It says for the first year or two, you can take this two-step process. You sign but you do not have to be completely ready and then you can ratify that. It encourages countries to come forward quickly. However, the organization that takes this approach says we do not want to leave that open forever, so after two years we will set aside the two-step process and the countries that come next will have a one-step process. They will accede or ratify. They will not sign and then ratify, but just go right in. My understanding is that 21 have signed the convention. Of those, I believe one has also ratified. The three other countries that have not signed have acceded — taken a one-step process — and it is applicable to them. That is a small number but one of those is the EU, speaking for all its member states, so that is actually big even though it only counts for one in this context.

Then you have an added complication, which is like most multilateral treaties: There is a certain threshold before the treaty enters into force.

Twenty-five countries have to ratify or accede before it enters into force. You have four right now and an initial 20 countries who have indicated in a strong, formal way by signature that they intend to ratify. Then you have the rest of the members of the FAO involved in negotiations who have not done any formal process. I think you are talking about 90 countries that obviously approved the final text and therefore are at least saying that there is nothing in the text, as a text, that they object to. That leads to a conclusion that it will not enter into force next month.

I would be hopeful that within a year or two, given the fact that you have 20 countries that have signed thus indicating their desire to ratify, it will be in force. However, I cannot obviously predict when. Canada is a good example of a country going through a process — should Parliament so decide to make sure we can fulfill our obligations — to ratify and therefore the list will have one more. I know a number of countries on the list of signatories are going through processes, including the United States, so we can be hopeful that in a year or two perhaps it will enter into force. Once it enters into force, it has a treaty obligation for members to encourage non-members to ratify — it is a bit innovative — and

Il peut y avoir un traité qui entre en vigueur à sa signature, avec un processus en une étape, comme un contrat qu'on signe et qui s'applique. La plupart des traités multilatéraux comportent toutefois au moins deux étapes, les Nations Unies étant un peu plus inventives sur ce point, ce qui peut prêter à confusion. Il y a habituellement pour un traité multilatéral le processus de la signature, soit, essentiellement, la déclaration d'un pays comme quoi il entend ratifier le traité ou s'y plier au bout du compte.

On pourrait y penser comme à la première lecture d'un projet de loi, sauf que le texte ne peut pas être modifié, si bien que c'est peut-être une mauvaise métaphore.

Sauf erreur de ma part, 21 pays ont signé l'accord. J'invoquais plus haut l'approche différente de l'ONU, souvent pour encourager les pays à s'impliquer dès le départ. Il y a un processus à deux étapes disponible pendant un an ou deux; un pays signe avant d'être complètement prêt, puis peut ratifier l'accord; cela encourage les pays à s'engager dès le départ. Cette approche en deux temps est toutefois disponible uniquement pendant deux ans, parce que l'ONU ne veut pas laisser des choses en suspens indéfiniment. Après cela, le processus comporte une étape seulement : l'adhésion ou la ratification; au lieu de signer puis de ratifier, le pays se jette à l'eau d'un coup. Sauf erreur de ma part, comme je le disais, 21 pays ont signé l'accord. L'un d'entre eux l'a également ratifié. L'accord s'applique aussi à trois autres pays, qui y ont adhéré sans l'avoir d'abord signé — en vertu du processus à une étape. L'accord s'applique à eux. Pas grand-monde, pourrait-on penser, sauf que l'Union européenne est du nombre; elle s'est engagée pour tous ses États membres, soit un poids considérable, même si cela compte pour une adhésion seulement.

Il faut ajouter à l'équation un élément de plus, répandu dans la plupart des traités multilatéraux : un certain seuil avant que le traité n'entre en vigueur.

Pour que l'accord entre en vigueur, il faut l'adhésion ou la ratification de 25 pays. On en a 4 à l'heure actuelle, plus les 20 pays initiaux ayant indiqué clairement et par leur signature qu'ils avaient l'intention de le ratifier. Ensuite, il y a le reste des membres de la FAO qui participent aux négociations et qui n'ont pas engagé de processus formel. Je crois qu'il y a environ 90 pays. Manifestement, ils ont approuvé le texte final, indiquant ainsi au moins qu'il n'y a rien dans ce texte à quoi ils aient des objections. Cela dit, ce n'est pas le mois prochain qu'on peut s'attendre à ce que l'accord entre en vigueur.

Mais on est en droit d'espérer une entrée en vigueur d'ici un an ou deux, vu qu'il y a 20 pays signataires ayant ainsi indiqué un désir de ratifier l'accord. Il reste difficile de prédire quand exactement l'entrée en vigueur se produira. Le processus de ratification en cours au Canada, si le Parlement décide de veiller à ce que nous puissions remplir nos obligations, devrait rajouter un nom à la liste de quatre pays. Et ce type de processus est en cours chez plusieurs des pays signataires, dont les États-Unis, si bien que l'entrée en vigueur d'ici un an ou deux est du domaine du possible. Une fois que l'accord entrera en vigueur, il liera les parties à l'accord à encourager d'autres pays à le ratifier, à se

encourage people to join the club. We will be encouraging other countries to ratify, and we can be hopeful that the numbers will increase and be high.

Senator Hubley: Which country has ratified to date?

Mr. Morrill: We have the EU; we have Myanmar, Norway and Sri Lanka.

Senator Hubley: Have they ratified or acceded?

Mr. Morrill: Norway has signed and ratified and I believe the EU has simply acceded. I will confirm that.

Senator Raine: Thank you very much for being here. Will this actually be a strong tool against IUU? How do the signatory countries enforce it? How does that all work?

Mr. Morrill: It is a very good question. We should not be doing this for the newsletter and the tie clip.

Port state measures, generally, have been identified as one of the most efficient and also cost-effective ways of responding to IUU fishing. That is important because, as the previous witness said, one of our goals ideally is to get many of the developing countries on side. Cost is important to us, but especially important to them.

It is important to note that prior to this treaty, the FAO and in fact other countries have worked to encourage countries to take port state measures, so that in 2001 you had an action plan for combatting IUU fishing, in which port state measures were identified as a key tool.

One of the issues — and I think it is useful to raise this — is to step back and say that for the countries that have invested in having a strong conservation system — like Canada and like many developed countries; not all developed countries but many like-minded countries — that investment is a cost. It is a cost that we have willingly undertaken because it is an important issue, but it is definitely a cost. It has to be factored into ultimately the price of the fish, as the previous witness would say.

Ideally, if Canada is taking those measures and willingly paying that cost, it is important that internationally there be a level playing field. What we want to encourage other countries to do is to take similar measures. The goal of the Port State Measures Agreement is not simply to tell countries you should do this, although that is certainly an important part of it, but it also creates an information-sharing system. It creates a system whereby information is shared with the FAO, with regional fisheries management organizations, or RMFOs. It is a structure that strengthens the effect of the conservation measures and the

joindre au club. C'est une approche un peu inhabituelle. Les pays ayant ratifié l'accord étant tenus d'encourager d'autres pays à en faire autant, on est en droit d'espérer que la liste s'allongera, considérablement.

La sénatrice Hubley : Quel est le pays qui a ratifié l'accord?

M. Morrill : Il y a l'Union européenne, le Myanmar, la Norvège et le Sri Lanka.

La sénatrice Hubley : Ont-ils ratifié l'accord ou y ont-ils adhéré?

M. Morrill : La Norvège a signé et ratifié l'accord. Sauf erreur de ma part l'Union européenne y a simplement adhéré. Je vous reviendrai sur ce point.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup de votre présence ici aujourd'hui. L'accord constituera-t-il un bon moyen de lutte contre la pêche INN? Comment les pays signataires le font-ils respecter? Comment est-ce que cela fonctionne?

M. Morrill : Très bonne question. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a plus en jeu qu'un bulletin de nouvelles et un fixe-cravate.

On estime généralement que les mesures du ressort de l'État du port constituent l'une des façons les plus efficaces et les moins coûteuses de contrecarrer la pêche INN. C'est d'autant plus important que, comme l'a indiqué le témoin qui m'a précédé, dans l'idéal, nous espérons obtenir l'adhésion d'un grand nombre de pays en voie de développement. Le coût est important pour nous, mais encore plus pour eux.

Soit dit au passage, l'accord n'est pas la première tentative de la FAO et d'autres pays pour encourager les États à adopter des mesures du ressort de l'État du port. Celles-ci étaient d'ailleurs identifiées comme mesures clés dans un plan d'action de lutte contre la pêche INN établi en 2001.

Laissez-moi ouvrir une parenthèse importante. L'une des difficultés est le coût de l'investissement dans un système de conservation solide, coût assumé par le Canada et par bon nombre de pays développés — pas tous les pays développés, mais ceux partageant notre vision des choses. C'est un coût assumé de plein gré, pour une question jugée importante, mais c'est indubitablement un coût. Au bout du compte, il faut intégrer ce coût au coût du poisson en bout de ligne, comme dirait le témoin qui m'a précédé.

Si le Canada prend des mesures de cet ordre et assume de bon gré ce coût, dans l'idéal, il est important qu'il puisse se trouver sur un pied d'égalité sur la scène internationale. Nous voulons donc encourager les autres pays à prendre des mesures similaires. Le but de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port n'est pas seulement d'exhorter les pays à faire certaines choses, même si c'est un élément important, mais aussi de créer un système de partage de l'information, un système où l'information est partagée avec la FAO et avec les organisations régionales de gestion des pêches ou ORGP. Un tel partage renforce l'effet des mesures de

rules of the RFMOs, because what you are looking at in terms of IUU fishing is fishing either contrary to the laws of a coastal state or contrary to the rules of the RFMO.

A quick answer is that I think it will be a helpful and useful convention. As the discussion has shown here, Canada, frankly, is not a country that is having fleets of IUU fishers coming and scooping up all our fish. That is, unfortunately, apparently something that is happening in other places.

One of the key issues is that if Canada is to maintain a high level of protection and accept the cost that that involves, it is important for us that other countries acknowledge the need for them to take on that cost.

Then we have to think of ways in which we can help ensure that the system is as efficient as possible. I think a key part of that system is the information-sharing system, the fact that every country that signs this treaty will be working as part of a system to identify specific vessels and specific actors. A blacklist is, I think, a slightly unsophisticated way of describing it, but basically this will result in the creation of an information base that countries that wish to combat IUU fishing will be able to use.

Senator Raine: I have heard of the factory fishing vessels out there that have their fleet fishing and they are processing it. I gather they are going directly from that processing ship to their markets. That is the chain of command issue, or chain of custody issue. Will this legislation affect that? Is this, in a sense, the United Nations and the signatory port states taking control of the high seas and fishing on the high seas? Are people not allowed to fish on the high seas?

Mr. Morrill: It is a good question. Part of the challenge since the UN Convention on the Law of the Sea has been the tension between two issues. One is an obligation to conserve the fish, and the machinery in the system to deliver that conservation. Within the EEZ, the exclusive economic zone, you know what the machinery is. The coastal state has the capacity to regulate. There are big challenges there. There are many countries — Ghana was mentioned — where, with the best will in the world, they do not have the capacity to properly regulate their EEZ. They have a real challenge there, and there are systems in place to try to help them.

However, on the high seas, the main machinery that has been developed has been regional fisheries management organizations. These organizations have been quite effective. You can imagine a world where they would not have been effective at all. They have not been completely effective by any means. This is not perfect machinery. However, the regional fishery management

conservation et celui des règles des ORGP, parce que la pêche INN se définit comme pêche soit contraire aux lois de l'État côtier, soit contraire aux règles de l'ORGP.

En guise de réponse brève, je vous dirais que je pense que cet accord sera utile. Comme nous l'avons vu au cours des discussions, le Canada n'est pas vraiment un pays dans lequel il y a des hordes de pêcheurs INN qui viennent dans nos eaux et récoltent tous nos poissons. En revanche, cette situation a malheureusement lieu dans d'autres pays.

Si l'on veut que le Canada continue d'avoir un niveau élevé de protection et accepte les coûts que cela engendre, il faut que d'autres pays reconnaissent également l'importance d'assumer ces frais.

Il faut également songer à des façons qui nous permettront de nous assurer que le système est le plus efficace possible. Un des aspects essentiels de ce système est celui du partage des renseignements. Ainsi, tous les pays signataires travailleront ensemble afin d'identifier des navires et des acteurs particuliers. Si l'on veut décrire ce phénomène d'une façon un peu moins sophistiquée, on pourrait appeler cela une liste noire. Grosso modo, cela mènera à la création d'une base de données qui pourrait être utilisée par les pays qui veulent lutter contre la pêche INN.

La sénatrice Raine : J'ai entendu parler de bateaux usines qui faisaient de la pêche et ensuite transformaient les poissons à même le navire. J'imagine qu'ils passent directement de ce navire de transformation à leurs marchés. Il s'agit d'un problème de chaîne de commandement ou de responsabilité, si vous voulez. Est-ce que le projet de loi aurait une incidence sur cela? S'agit-il de quelque chose qui ferait en sorte que les Nations Unies et les États du port signataires pourront contrôler la haute mer et la pêche qui y a lieu? Est-ce que les gens n'ont tout simplement pas le droit de pêcher en haute mer?

M. Morrill : Vous posez une bonne question. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer doit composer avec la tension qui existe entre deux enjeux. Ils ont pour obligation de conserver les ressources halieutiques et doivent également composer avec les composantes du système qui leur permettent de mener à bien leurs efforts de conservation. Vous connaissez les composantes qui font partie de la ZEE, la zone économique exclusive. Les États côtiers ont la capacité de légiférer. Cela pose d'énormes défis. Il y a bon nombre de pays — on a notamment mentionné le cas du Ghana — dans lesquels, malgré toute la meilleure volonté du monde, ils n'ont tout simplement pas les capacités requises pour régler adéquatement leur ZEE. Ils doivent relever un défi de taille et il y a des systèmes en place qui tentent de les aider.

En revanche, en ce qui concerne la haute mer, les organisations régionales de gestion des pêches représentent l'outil principal qui a été élaboré pour composer avec ces problèmes. Ces organisations ont été très efficaces. L'on pourrait imaginer un monde dans lequel cela n'aurait pas du tout été le cas. Bien entendu elles ne sont pas complètement efficaces. Il ne s'agit pas

organizations have provided a structure for, I was going to say, peace, order and good government on the high seas, but the good governance of the high seas. It is not a perfect structure, but it does mean that a lot of the major players, major fishing states, have an interest in being involved in those structures.

People are allowed to fish on the high seas; however, given the regional fisheries management organizations, the Fish Stocks Agreement and the general interests of at least forward-thinking fishing states, there is actually an interest in strengthening the system for legitimate fishers in order to make life more difficult for, if you like, illegitimate fishers.

I think that is an interest that does exist. Because of that, countries that have the right to fish on the high seas are willing to see that right regulated by signing on to RMFOs or becoming cooperating non-member states, I believe is the phrase. It is not a perfect system, and some countries are less cooperative. However, the system, I think, is working better today than it was 10 or 15 years ago. Things like the Port State Measures Agreement are an additional step to try to make that work better.

The international system, I think, has to offer ways for the legitimate fishers to have some confidence that their investment in conservation and their willingness to pay the cost will not simply be undercut by illegitimate fishers, IUU fishers. No instrument that comes out of the UN will be a perfect instrument, quite frankly. It will be the subject of a lot of negotiation and a lot of compromise. However, I think it is a step forward.

Senator Unger: Thank you, Mr. Morrill.

Just a supplementary question: Are the costs to sign on to the treaty prohibitive for some countries that would maybe want to? I have no idea what the cost of being a member of this club would be.

Mr. Morrill: As I said, a lot of the things the bill is doing are bits and pieces of the treaty. The core of the treaty is actually something that Canada, to give you an example, can already do, which is to have a system in place to identify shipping vessels, and vessels that might be involved in transshipment, to ensure that they can either be refused entry into a port or be inspected when they reach a port. That is a core function of the treaty. Then it creates an information-sharing structure to, in effect, create this database or this blacklist; I think that has been the term used.

I think that any country that has reasonable control of its ports can do that. If a country has an effective fisheries protection system, then I do not think it is a large cost to do this in addition. If you are talking about developing countries, very poor countries, then there is a challenge. That is undoubtedly true. The treaty actually talks about the various forms of technical assistance that will be made on a voluntary basis. There is no

d'un système parfait. En revanche, les organisations régionales de gestion des pêches ont créé une structure qui ne régit pas tant la paix, l'ordre et la bonne gouvernance de la haute mer, mais plutôt la bonne gouvernance des hautes mers. Il ne s'agit pas d'une structure parfaite, mais elle fait en sorte que bon nombre des joueurs principaux, soit les États de pêche principaux, ont intérêt à prendre part à ces structures.

Les gens ont le droit de pêcher en haute mer. En revanche, étant donné la présence des organisations régionales de gestion des pêches, l'accord sur les stocks de poisson et les intérêts des pays de pêche visionnaires, il existe réellement un intérêt à renforcer le système pour les pêcheurs légitimes afin de rendre la vie des pêcheurs illicites un peu plus difficile.

Je pense que c'est un intérêt qui existe. Grâce à cela, les pays qui ont le droit de pêcher en haute mer sont prêts à ce que ce droit soit réglementé et le font en adhérant à l'ORGP ou en devenant des pays qui coopèrent tout en n'étant pas membres de ces organisations. Il ne s'agit pas d'un système parfait et certains pays coopèrent moins que d'autres. Mais je crois que ce système fonctionne mieux qu'il y a 10 ou 15 ans. L'Accord sur les mesures de ressort de l'État du port représente une mesure supplémentaire pour améliorer les choses.

Le système international doit également trouver des moyens de donner confiance aux pêcheurs légitimes que leur investissement dans la conservation et les coûts que cela engendre ne seront pas minés par des pêcheurs illégitimes, soit les pêcheurs INN. Pour être franc, les Nations Unies ne pourront pas créer une solution parfaite. Elle sera assujettie à bon nombre de négociations et de compromis. En revanche, je crois qu'il s'agit d'un pas en avant.

La sénatrice Unger : Merci, monsieur Morrill.

J'aimerais vous poser une autre question. Est-ce que les coûts afférents à la signature du traité sont inabordables pour certains pays? Je ne sais pas combien cela coûte, pour devenir membre de ce club.

M. Morrill : Comme je l'ai dit, ce projet de loi met en œuvre des parties du traité. Le Canada peut en fait déjà mettre en œuvre les idées principales du traité. Par exemple, on pourrait créer un système qui permettrait d'identifier les bateaux de pêche et notamment les bateaux qui feraient notamment du transbordement, afin de s'assurer qu'on puisse leur refuser l'entrée dans un port ou qu'ils soient inspectés lorsqu'ils arrivent au port. Il s'agit d'une des fonctions essentielles du traité. Cela fait en sorte que l'on pourrait partager des renseignements afin de créer notamment une base de données ou encore une liste noire — je pense que c'est comme cela qu'on avait appelé cette liste.

Je pense que tout pays qui maintient un contrôle raisonnable de ses ports peut procéder de la sorte. Si un pays est doté d'un système de protection des pêches efficace, alors cela ne sera pas très onéreux de rajouter ce système. Mais si vous parlez de pays en développement, de pays très pauvres, dans ces cas-là, il s'agit d'un véritable défi. C'est tout à fait vrai. Dans le traité on parle même des diverses formes d'aide technique que l'on pourrait donner sur

obligation to provide assistance, but there is strong encouragement to provide assistance to countries that perhaps need technical assistance for things like setting up proper control of ports or setting up fisheries systems.

I do not think it is prohibitive, but in any global multilateral instrument you do have to accept the fact that you are dealing with countries that have the means to put proper governance structures in place; and then you are dealing with countries that may have the best will in the world but might need a little assistance in arriving at those means. At the end of the day, a country that ratifies this treaty, even if it is a country without much in the way of means, must be satisfied that it can fulfill the obligations, which are to control their ports, to inspect, to have the capacity to refuse and to be able to share the information.

Senator Unger: I have one more question. You mentioned a database or blacklists. Who compiles those?

Mr. Morrill: It is not as centralized as a database or a blacklist. First, the treaty suggests that those are shared. I shall find the section of the treaty and read it out to you. It is clear, again, that that section is a bit of a compromise. Essentially it is the RFMOs of which the country is a member — the flag state. Article 15 of the treaty states:

Each Party shall transmit the results of each inspection to the flag State of the inspected vessel and, as appropriate, to:

A country can refuse if it is having a horrible dispute with another country or something.

- (a) relevant Parties and States, including:
 - (i) those States for which there is evidence through inspection that the vessel has engaged in IUU fishing
 - ...

If the vessel comes into the port of one country and they see from the fish, or from something else or the records, that it was in Argentine waters then it might be appropriate to tell Argentina that.

- (ii) the State of which the vessel's master is a national;

Again, you are identifying the person.

- (b) relevant regional fisheries management organizations; and
- (c) FAO and other relevant international organizations.

Other relevant international organizations might be, for example, the IMO or might be a regional body as well. It is not database or blacklist, which sounds like it is one thing. It is actually an attempt to identify the various parties that would be interested and then essentially saying you should share this information with them in order to combat this.

une base volontaire. Il n'existe aucune obligation selon laquelle il faudrait fournir de l'aide, mais on est fortement encouragé à aider les pays qui ont besoin d'une aide technique pour notamment mieux contrôler leurs ports ou encore établir des systèmes sur les pêches.

Je ne pense pas que cela soit prohibitif. En revanche, il faut accepter que, comme c'est le cas pour toute entente multilatérale internationale, l'on fait affaire avec des pays qui ont les moyens pour établir leur propre structure de gouvernance et d'autres pays, malgré toute la meilleure volonté du monde, ont besoin d'un peu d'aide pour ce faire. Au bout du compte, si un pays ratifie ce traité, même s'il n'a pas beaucoup de moyens, il doit être certain qu'il pourra remplir ses obligations, qui sont, notamment, le contrôle de ses ports, leur inspection, la capacité d'en refuser l'entrée et la capacité de partager des renseignements.

La sénatrice Unger : J'ai une dernière question. Vous avez parlé d'une base de données ou encore d'une liste noire. Qui compile ces données?

M. Morrill : Il ne s'agit pas d'une base de données ou d'une liste noire centralisée. Le traité suggère tout d'abord que l'on partage ces renseignements. Je vais essayer de trouver l'article du traité afin de vous le lire. On peut voir assez clairement que cet article représente en fait un compromis. C'est l'ORGP du pays — l'État du pavillon — qui s'en occupe. L'article 15 stipule que :

Chaque partie transmet les résultats de chaque inspection à l'État du pavillon du navire inspecté et, selon le cas :

Un pays peut refuser de le faire s'il fait face à un litige terrible avec un autre pays.

- a) aux parties et États appropriés, y compris :
 - i) les États pour lesquels l'inspection a permis de constater que le navire s'est livré à la pêche INN...

Si le navire arrive au port en provenance d'un pays et que l'on constate en examinant le poisson ou encore les dossiers que le bateau était dans les eaux de l'Argentine, alors il serait probablement opportun d'en informer l'Argentine.

- ii) l'État dont le capitaine du navire est ressortissant;

De nouveau, il s'agit d'identifier l'individu

- b) aux organisations régionales de gestion des pêches appropriées;
- c) à la FAO et autres organisations internationales appropriées.

D'autres organisations internationales appropriées pourraient être, par exemple, l'OMI ou encore un corps régional. Il ne s'agit pas véritablement d'une base de données ou encore d'une liste noire. Cela ne se limite pas à ça. Il s'agit plutôt d'une tentative d'identifier les parties intéressées et ensuite de partager les renseignements avec elles pour lutter contre la pêche illicite.

Senator Poirier: Can you explain the difference between how authorities would proceed right now if they are dealing with a foreign vessel that has illegally fished and how they will proceed once this legislation is in force?

Mr. Morrill: One point I tried to make is that for the most part most of the things we can do now would satisfy most of this treaty, but there are a few things that we would do differently. One thing is that the treaty contemplates a lot of cooperation between the states. One thing it contemplates is that a flag state might actually order one of its vessels in to be inspected if it is a flag state to another country. A flag state of a Spanish vessel might be ordered to come into a Canadian port to be inspected because its own flag state suspected it of IUU fishing and the nearest port was a Canadian port.

Perhaps I should step back a bit. We talk about ports being opened and closed. Any country can decide that it will not let foreign vessels into its ports. That is permitted and that is a basic issue of sovereignty. Most of Canada's ports are open in the sense that there is no rule about most vessels as to whether or not they need permission to come into a Canadian port. They are open generally, but under the Coastal Fisheries Protection Act they are in effect closed for fishing vessels, so fishing vessels need permission to come into any Canadian port. That is the structure that exists now, and that actually is the key thing that already satisfies most of this structure.

The mechanism in the legislation says that a master of every vessel has to ask permission. One of the situations that have actually arisen in recent years in cooperation of the FAO plan of action, as I understand it, was that a flag state ordered its vessels to be inspected in Canada because they were under suspicion. The captain said that you could order him in but you could not order him to apply for a permit. The minister actually did not have authority to permit him to come into the port unless he applied for a permit.

One of the things — and, again, this tidying up is a good phrase — is that this is changing things so that, in addition to it requiring a permit, when a state orders its vessel to come into Canada to be inspected on suspicion of IUU fishing the minister can permit it even if no permit has been issued. That is one thing.

There are provisions in the convention relating to the potential seizure of IUU fish. The present legislative structure is such that the only fish that can be seized is fish on vessels. Again there have been situations where vessels have come in, unloaded half their catch, legally, and the Minister of Fisheries and Oceans can only seize the fish that is on the vessel in that circumstance. The legislation will permit him to seize it all even if it has been off-loaded.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous nous expliquer comment les autorités procéderaient différemment si elles devaient s'occuper du cas d'un navire étranger qui a pêché illicitement à l'heure actuelle, et comment elles procéderaient une fois que cette législation sera adoptée?

M Morrill : Je voulais faire valoir le fait que, en grande partie, nous pouvons, à l'heure actuelle, répondre aux exigences dudit traité. En revanche, si la loi entre en vigueur, il y a des choses que l'on pourrait faire autrement. Le traité envisage beaucoup de collaboration entre les États. L'accord envisage notamment qu'un État du pavillon pourrait demander à un de ses bateaux d'être inspecté s'il se trouve dans un État du pavillon pour un autre pays. Un État du pavillon d'un navire espagnol pourrait se faire ordonner d'aller dans un port canadien afin d'être inspecté, car son propre État du pavillon le suspectait de s'être adonné à de la pêche INN et que le port le plus proche était un port canadien.

J'aimerais revenir à quelque chose. On parle du fait que les ports peuvent être ouverts et fermés. N'importe quel pays peut décider qu'il ne permettra pas à des navires étrangers de rentrer dans ses ports. Cela est permis et revient à une question de souveraineté. La plupart des ports du Canada sont ouverts dans la mesure où il n'y a pas de règles régissant si les navires ont besoin ou non d'une permission pour venir dans un port canadien. Ils sont généralement ouverts, mais, en vertu de la Loi sur la protection des pêches côtières, ils sont fermés pour les navires de pêche. Ainsi, les bateaux de pêche ont besoin d'une permission pour entrer dans un port canadien. C'est la structure qui existe à l'heure actuelle. Et c'est ce qui permet notamment de satisfaire à la plupart des exigences de la structure générale.

Le mécanisme de cette législation indique que le propriétaire de tout navire doit demander la permission. Une des situations qui a eu lieu au cours des dernières années lorsqu'on tentait de mettre en œuvre le plan d'action de la FAO était qu'un État du pavillon a demandé à ce que ses navires soient inspectés au Canada, car ils étaient suspects. Le capitaine avait indiqué qu'on pouvait lui donner des ordres, mais qu'on ne pouvait pas l'obliger de demander un permis. Le ministre n'avait pas l'autorité de lui permettre de venir dans le port à moins qu'il ne fasse une demande de permis.

Il faut souligner que, dans cet effort de tâches administratives qui est encore une fois une bonne façon de présenter les choses — l'on modifie des choses afin que, non seulement on exige à ce qu'il y ait un permis lorsqu'un État ordonne à son navire de venir au Canada afin d'être inspecté si l'on croit qu'il s'est adonné à de la pêche INN, mais le ministre peut lui permettre d'accoster même si aucun permis n'a été délivré. C'est une chose que l'on peut voir.

La convention contient des dispositions concernant la capture possible de poissons provenant de la pêche INN. La structure législative actuelle est telle que seulement le poisson à bord des bateaux peut être saisi. Dans certains cas, les bateaux sont rentrés, ont déchargé la moitié de leurs prises légalement. Le ministre ne peut saisir que le poisson à bord du bateau. La loi lui permettra de tout saisir même le poisson déchargé.

There are provisions relating to criminalizing the knowing import of IUU fish. That basically creates an additional penalty that allows us to fully enforce the provisions of the agreement.

While arguably the department already has the capacity to share information, you are senators and you will know that the discussion of sharing of information internationally is one that is fairly fraught and the courts are quite interested in the issue; therefore, it is thought to be very appropriate that the legislation actually make clear that there is authority to share this information in the way the treaty requires.

The obvious one, which is the definition of fish in the agreement, includes processed fish and parts of fish and, oddly enough, plants. Lawyers define plants as fish and there you go, it is so. The definition of fish in the act is being expanded in order to ensure that it covers everything that the agreement covers.

Does that help?

Senator Poirier: Yes. In your opinion, what kind of time frame are we looking at for the international ratification?

Mr. Morrill: I would be hopeful that in two years it would be in force. Should Parliament decide to proceed with this, Canada hopefully will be able to ratify quickly. That will be in the hands of members of Parliament. I would be hopeful within the next two years. I cannot predict absolutely but I think I described the framework.

Senator Poirier: Since we share a coastline with the United States, do you have an idea what the status is of their legislation regarding the Port State Measures Agreement?

Mr. Morrill: I know it is before Congress, and I know they are proceeding with it. I cannot tell whether it will be passed tomorrow or next year because it seems to me that the U.S. system is getting a bit unpredictable these days. I know that it is proceeding.

Senator Wells: Thank you very much for your comments so far. They have been enlightening.

Why would there be countries, in your experience, that would not sign on to this?

Mr. Morrill: There will be landlocked countries.

Senator Wells: Would there be disinterested countries?

Mr. Morrill: There might be some countries that are disinterested or regard themselves as having very little interest in the way of fisheries issues. Many of those countries would probably be not making the best analysis.

There will be poor countries and developing countries. In many developing countries, it is not just an issue of financial or substantive resources; it is also an issue of governance resources.

Il y a des dispositions relativement à la criminalisation de l'importation en connaissance de cause de poissons provenant de la pêche INN. C'est donc dire qu'il y a une peine additionnelle qui nous permet d'appliquer entièrement les dispositions de l'accord.

Bien que le ministre puisse partager l'information, vous êtes sénateurs et donc, vous n'êtes pas sans savoir que le sujet du partage d'information à l'échelle internationale est plutôt difficile et que les tribunaux s'intéressent beaucoup à la question; c'est pourquoi on croit qu'il est approprié que la loi actuelle indique clairement qu'il est possible de partager l'information comme stipulé dans le traité.

L'élément le plus évident est la définition de poisson dans l'accord, y compris le poisson transformé, les parties de poisson et, curieusement, les plantes. Les avocats définissent les plantes comme des poissons et voilà, c'est chose faite. La définition de poisson dans la loi sera élargie dans le but d'englober tout ce qui se trouve dans l'accord.

Est-ce que ça vous aide?

La sénatrice Poirier : Oui. À votre avis, quelle sorte de délai envisagez-vous pour la ratification à l'échelle internationale?

M. Morrill : J'espère qu'il sera en vigueur d'ici deux ans. Si le Parlement décidait d'approuver, j'espère que le Canada pourra ratifier rapidement. Cela est du ressort des parlementaires. J'espère que cela se ferait d'ici les deux prochaines années. Je ne crois pas pouvoir dire avec certitude, mais je crois avoir cerné le délai.

La sénatrice Poirier : Puisque nous partageons un littoral avec les États-Unis, sommes-nous au courant de la situation quant à leurs mesures législatives relativement à l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port?

M. Morrill : C'est devant le Congrès et je sais qu'ils ont entamé l'étude. Je ne peux pas vous dire si ce sera adopté demain ou l'année prochaine parce qu'il me semble que le système américain est imprévisible dernièrement. Je sais par contre que c'est à l'étude.

Le sénateur Wells : Merci beaucoup pour vos commentaires jusqu'à maintenant. Ils ont été très éclairants.

Selon vous, pourquoi y aurait-il des pays que ne l'adopteraient pas?

M. Morrill : Il y a les pays sans littoral.

Le sénateur Wells : Y aurait-il des pays qui ne s'y intéressent pas?

M. Morrill : Il se pourrait qu'il y ait des pays qui ne s'y intéressent pas ou qui ont très peu d'intérêt concernant la question des pêches. Un bon nombre de ces pays ne produiraient pas la meilleure analyse.

Il y aura des pays pauvres et des pays en développement. Dans de nombreux pays en développement, il ne s'agit pas simplement d'une question de finance ou de ressources, c'est également une

You have legislatures that are under a lot of pressure to do a lot of things. You have insufficient support for them. They set their priorities and perhaps this would not be a high priority.

Senator Wells: What about countries that would be supplying their internal demands so they do not need to look for safe haven ports for distribution in other countries? If they are supplying their internal demand, they go out and illegally fish or fish in an unregulated manner and then come back to their own ports. Would that also be a factor? I am thinking about China.

Mr. Morrill: It might be, but I have to say that countries that are active especially in high seas fisheries actually have a large investment. We are not talking about small fishers. A country that has made a large investment to satisfy its own needs may well also have, quite frankly, an interest in being in the market, depending on how much they catch and what their demands are.

Certainly, I would not say it is impossible but I would say that countries that have a large investment in fisheries for the most part have an interest in a functioning and sustainable fishery system. There may be within countries actors who have very short-term views, but within the same country there might be actors who have a longer-term view of what the interests of a country are.

Senator Wells: What tools do responsible countries — countries that have already signed on, who are part of responsible RFMOs — have at their disposal to encourage the ones who are reluctant to sign? What tools do we have at our disposal to have them sign or to comply? Whether they sign or not is probably less than the fact that they have to comply.

Mr. Morrill: It is the enforcement mechanisms we are talking about here. Perhaps it is not as much of an issue for Canada, but to the extent that essentially there is a good chance of getting caught, of not being able to land your fish, of having your catch seized, the cost of being an IUU fisher goes up. If you can increase that, there is less of an incentive for fishers from those countries or fishers that are involved in IUU fishing to do so.

To the extent that international pressure is brought on countries within multilateral organizations, that is not perhaps a big stick but it is a real stick. Countries do notice what the international community says about them. To the extent that industry is pushing for it, and you have heard that industry supports it, is important. Finally, to the extent that there are sanctions such as the seizure of catches, black lists, possibly market mechanisms, which are identified here as knowingly important, all of these are useful.

Senator Wells: Canada since 2006, I know, has been very aggressive in establishing trade agreements with many countries around the world and many country groupings as well. Has there been any tying of a condition like the IUU issue in the

question de ressources en matière de gouvernance. De nombreuses législatures subissent beaucoup de pression pour faire toutes sortes de choses. Il n'y a pas assez de soutien pour eux. Elles établissent leurs priorités, et ceci n'est peut-être pas en tête de liste.

Le sénateur Wells : Qu'en est-il des pays qui répondent à la demande interne afin de ne pas avoir à chercher un mouillage sûr pour la distribution dans d'autres pays? S'ils répondent à la demande interne, ils vont pêcher illégalement ou de façon non réglementée puis reviennent dans leurs propres ports. Serait-ce également un facteur? Je songe à la Chine.

M. Morrill : C'est peut-être vrai, mais je dois dire que les pays qui sont actifs, surtout dans le secteur de la pêche en haute mer, ont fait d'importants investissements. On ne parle pas de petits pêcheurs. Un pays qui a fait d'importants investissements pour satisfaire à ses propres besoins aura peut-être aussi, très franchement, intérêt à être présent sur le marché, selon le volume de prises et leurs demandes.

Bien sûr, je ne dirai pas que c'est impossible, mais je crois que les pays qui ont fait de grands investissements dans le secteur des pêches ont, en majeure partie, intérêt à ce qu'il y ait un système de pêche durable qui fonctionne. Il y a peut-être dans les pays certains acteurs qui ont une perspective à très court terme, mais d'autres ont une perspective à plus long terme des intérêts du pays.

Le sénateur Wells : Quels outils ont les pays responsables — les pays qui ont déjà signé ou qui font partie d'ORGP responsables — ont à leur disposition pour encourager ceux qui hésitent à signer? Quels outils avons-nous à notre disposition pour qu'ils signent ou qu'ils s'y conforment? Le fait qu'ils signent est probablement moins important que le fait qu'ils doivent s'y conformer.

M. Morrill : Nous parlons ici des mécanismes d'application. Peut-être que ce n'est pas autant un problème pour le Canada, mais la mesure dans laquelle il est possible de se faire prendre, de ne pas pouvoir rapporter votre poisson à bon port, ou que vos prises soient saisies, voilà ce qui fait augmenter le coût pour les pêcheurs INN. Si on peut augmenter ce coût, c'est moins intéressant pour les pêcheurs de ces pays ou les pêcheurs qui font de la pêche INN.

La pression internationale exercée sur les pays dans le cadre des organisations multilatérales n'est peut-être pas un gros bâton, mais c'en est quand même un. Les pays remarquent ce que la communauté internationale dit à leur sujet. Il est important que ce secteur le demande, et vous avez entendu qu'il l'appuie. Enfin, les sanctions, comme la saisie des prises, une liste noire, et les possibles mécanismes sur le marché, que l'on sait importants, sont tous utiles.

Le sénateur Wells : Depuis 2006, je sais que le Canada a poursuivi avec ardeur la mise en place d'accords commerciaux avec de nombreux pays ainsi que de nombreux regroupements de pays. Est-ce que la question de la pêche INN a déjà constitué une

negotiations on those trade agreements? It would seem if we are a leader in combatting IUU fishing, and we have a fairly aggressive and extensive list of countries we would like to have trade agreements with, that it could be tied. Has there been any discussion about that?

Mr. Morrill: There has been. Virtually all those multilateral agreements will have either an environmental chapter or an environmental side agreement. In those environmental chapters and side agreements there will be either general provisions relating to conservation measures or there are on occasion issues relating specifically to fisheries. In those agreements, it is on quite a high level and tends to talk about the extent to which the countries have adequate conservation and environmental measures. You will not necessarily find wording about IUU fishing in such agreements, but you will find countries actually caring quite a bit, if the free trade agreement covers fish or other product, whether they can have some confidence that those products will not in fact be of an inappropriate origin.

The Chair: Thank you, Mr. Morrill, for your presentation this evening. Certainly, it clarifies some of the issues for the senators here. Thank you for your time. Once again, I apologize for our lateness this evening and thank you for your patience.

Mr. Morrill: I am happy to be here.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Thursday, February 28, 2013

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act, met this day at 8:45 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am pleased to welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am chair of this committee.

I would ask members of the committee to introduce themselves.

Senator Wells: Senator Wells, from Newfoundland and Labrador.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, from New Brunswick.

Senator McInnis: Tom McInnis, from Nova Scotia.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, from P.E.I.

condition lors de la négociation de ces accords commerciaux? Il semble que si nous sommes un chef de file dans le combat contre la pêche INN, et que nous avons une liste assez impressionnante et complète de pays avec lesquels nous aimerions conclure des accords commerciaux, nous pourrions faire un lien entre les deux. Est-ce qu'on en a déjà discuté?

M. Morrill : Oui, il y a eu des discussions. Presque tous ces accords multilatéraux comprennent un chapitre ou un accord parallèle sur l'environnement. On y retrouvera des dispositions générales concernant les mesures de conservation ou parfois des questions reliées directement aux pêches. Dans ces accords, c'est assez général et on parle de la mesure dans laquelle les pays doivent avoir des mesures environnementales et de conservation adéquates. On ne trouvera pas nécessairement des mentions directes de la pêche INN, mais on peut voir que les pays se préoccupent assez, si l'accord de libre-échange couvre le poisson ou d'autres produits, de pouvoir avoir confiance que ces produits ne proviennent pas d'une origine inappropriée.

Le président : Merci, monsieur Morrill, pour votre exposé de ce soir. Il nous a certainement permis de clarifier certaines questions. Merci du temps que vous nous avez accordé. Encore une fois, veuillez m'excuser de notre retard ce soir et je vous remercie de votre patience.

M. Morrill : J'ai été ravi d'être ici.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le jeudi 28 février 2013

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières, se réunit aujourd'hui, à 8 h 45, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et président du comité.

Je demanderais aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Wells : Sénateur Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

The Chair: Other senators should join us shortly. With the weather this morning, things are a bit slower.

The committee is continuing its study of Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act, and is pleased to welcome the West Coast Co-chair of the Fisheries Committee of the Canadian Maritime Law Association.

On behalf of the members of the committee, I thank you, Mr. Caldwell, for being with us here today. I understand you have some opening remarks, after which we will have questions from senators. Please proceed, sir.

Brad Caldwell, West Coast Co-Chair, Fisheries Committee, Canadian Maritime Law Association: Thank you for inviting the Canadian Maritime Law Association to discuss Bill S-13 today.

I have a short three-page written paper; and I believe all of you have copies. It is divided into three parts. In the first part, I will introduce the Canadian Maritime Law Association. The second part, and probably more important one, is where we essentially give the bill an endorsement. In the third part, we propose one area where the bill could be improved. Our endorsement of the bill is not dependent upon this suggested improvement.

I am wondering about my time frame today. I do not know if I will be able to address the third part as well within the five minutes.

The Chair: You can start the process, and maybe summarize or deal with it as best you can. We would like to get to the questions, but certainly we would like to hear from you. Usually we derive some information when we get to the question and answer period.

Two more senators have joined us.

Senator Harb: Mac Harb, from Ontario.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, from Nova Scotia.

The Chair: The floor is yours, Mr. Caldwell.

Mr. Caldwell: The Canadian Maritime Law Association is an organization consisting of both practicing maritime lawyers as well as a number of companies involved in the Maritime industry. There is a list of them in the paper. You can see that it is a fairly broad spectrum. With respect to this bill, probably the ones at the end of the list are the most significant: The Canadian Ship Owners Association; the Chamber of Shipping of British Columbia; and the Shipping Federation of Canada. I point those out because those three organizations deal with shipping, and there is the possibility of container ships being impacted by the bill.

The CMLA originated more from an international law perspective. An organization called the Comité Maritime International is an international body that looks at promoting maritime law on an international basis. This is a kind of arm in

Le président : D'autres sénateurs devraient se joindre à nous bientôt. Avec le temps qu'il fait ce matin, les choses tournent un peu au ralenti.

Le comité poursuit son étude du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières, et est heureux d'accueillir le coprésident de la côte Ouest, Comité des pêches, Association canadienne de droit maritime.

Au nom des membres du comité, je vous remercie, monsieur Caldwell, de témoigner aujourd'hui. Je crois comprendre que vous devez prononcer un exposé, après quoi les sénateurs vous poseront des questions. Vous avez la parole, monsieur.

Brad Caldwell, coprésident de la côte Ouest, Comité des pêches, Association canadienne de droit maritime : Je vous remercie d'avoir invité l'Association canadienne de droit maritime à traiter du projet de loi S-13 aujourd'hui.

J'ai un bref document écrit de trois pages, dont vous avez des copies, je crois. Ce document comporte trois parties : dans la première, je vous présenterai l'Association canadienne de droit maritime. Dans la deuxième partie, qui est probablement la plus importante, nous donnons essentiellement notre aval au projet de loi. Dans la troisième partie, nous proposons d'améliorer un aspect de la mesure législative. L'appui que nous accordons au projet de loi ne dépend toutefois pas de l'amendement proposé.

Je m'interroge au sujet de ma période d'intervention. J'ignore si je serai capable d'aborder la troisième partie pendant les cinq minutes qui me sont accordées.

Le président : Vous pouvez commencer votre exposé et peut-être le résumer ou l'écourter du mieux que vous pouvez. Nous aimerions nous rendre aux questions, mais nous voudrions certainement vous entendre. Habituellement, nous pouvons glaner de l'information au cours de la période de questions.

Deux autres sénateurs se sont joints à nous.

Le sénateur Harb : Mac Harb, de l'Ontario.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Vous avez la parole, monsieur Caldwell.

M. Caldwell : L'Association canadienne de droit maritime est un organisme formé d'avocats pratiquant le droit maritime et d'un certain nombre de compagnies de l'industrie maritime, énumérées dans le document. Vous constaterez qu'il s'agit d'un éventail fort diversifié. En ce qui concerne le présent projet de loi, les plus importantes sont probablement celles qui figurent à la fin de la liste, soit l'Association des armateurs canadiens, la Chambre de commerce maritime de Colombie-Britannique et la Fédération maritime du Canada. Je mets l'accent sur ces dernières, car ces trois organisations œuvrent dans la marine marchande et le projet de loi pourrait avoir une incidence sur les porte-conteneurs.

L'ACDM tire davantage ses origines du domaine du droit international. Le Comité maritime international est un organisme international qui s'emploie à favoriser le droit maritime à l'échelle mondiale. Il compte un pendant dans chaque pays. Au Canada,

each country that supports the CMI. In Canada, that arm is the CMLA. We also look at domestic maritime laws, and uniformity is one of our goals. It is a good organization to look at this bill because it will basically implement an international treaty that promotes uniform law.

We have been monitoring this initiative against illegal, unreported and unregulated, IUU, fishing for a long time. As the CMLA representative of the Fisheries Committee, I have attended two conference call meetings with the Department of Fisheries and Oceans involving the Port State Measures Agreement and the implementation of it. It is also significant that two of our constituent members, the B.C. Chamber of Shipping and the Shipping Federation of Canada, also attended one of those meetings. People have been monitoring Bill S-13 and are aware of what has been happening. The Fisheries Committee has reported to the executive of the CMLA about seven times. We have been telling our people about what has been happening with this bill. Throughout that time, we have not received any adverse comments from our members about the bill. It does not seem that people are likely to oppose it at this stage.

The CMLA agrees with the philosophy of the Port State Measures Agreement, which we understand to be that since some countries do not effectively control their fishing vessels, it is necessary for states where fish are landed, including Canada, to play a significant role in controlling IUU fishing. We agree with that philosophy. As you can see, in the middle of page two of my paper, I have put it in bold. The CMLA is strongly in support of DFO's initiative to curb IUU fishing through the implementation of this bill. Although we strongly support it, there is one area where we feel there could be some modest room for improvement.

I am glad to see that the senator from my province is here. I am happy to see a Pacific presence in the room.

This bill is probably more important from an East Coast perspective because more IUU fishing occurs there than off the west coast.

A suggested modest improvement to the bill involves the proposed change to section 13 of the Coastal Fisheries Protection Act. Our proposal would be very similar to a change that was proposed by the Government of Canada to section 71(2) of the Fisheries Act back in 2007 when it tabled Bill C-32. This amendment should not be particularly contentious to the Government of Canada because they proposed a similar amendment to the Fisheries Act. However, the bill died on the Order Paper so the amendment never was implemented.

To get down to details, it is a bit of a technical matter. It involves the issue of re-delivery of a seized fishing vessel or goods after an arrest. Typically, when a fishing vessel is seized by the Government of Canada pending trial, it often takes one to two years to work its way through the courts. As well, the owner of

c'est l'ACDM qui agit à ce titre. Nous nous intéressons également aux lois canadiennes qui touchent le domaine maritime afin d'en assurer l'uniformité. L'organisme est bien placé pour examiner le projet de loi, car ce dernier porte essentiellement mise en œuvre un traité international qui favorise l'uniformisation des lois.

Nous suivons depuis longtemps cette initiative visant à contrer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, appelée pêche INN. À titre de représentant du Comité des pêches de l'ACDM, j'ai participé à deux conférences téléphoniques avec le ministère des Pêches et des Océans au sujet de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port et de sa mise en œuvre. Il est à souligner que deux de nos membres en règle, soit la Chambre de commerce maritime de Colombie-Britannique et la Fédération maritime du Canada, y ont également participé. On suit de près le projet de loi et on sait ce qui se passe. Le Comité des pêches a fait rapport aux hautes instances de l'ACDM à environ sept reprises. Nous informons nos membres de l'évolution qui entoure ce projet de loi. Pendant tout ce temps, jamais nous n'avons entendu de propos négatifs de la part de nos membres au sujet du projet de loi. Il ne semble pas susciter d'opposition pour l'instant.

L'ACDM adhère à la philosophie de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, laquelle, selon ce que nous croyons comprendre, indique que puisque certains pays ne contrôlent pas efficacement leurs bateaux de pêche, il faut que les États où les poissons sont débarqués, dont le Canada, jouent un rôle de premier plan pour contrôler la pêche INN. Nous sommes d'accord avec cette philosophie. Comme vous pouvez le voir, au milieu de la deuxième page de mon document, j'ai indiqué en gras que l'ACDM appuie fermement l'initiative du MPO de mettre un frein à la pêche INN grâce à la mise en œuvre du projet de loi. Malgré cet appui, nous considérons qu'il y aurait lieu d'apporter une légère amélioration.

Je constate avec joie que le sénateur de ma province est ici. Je suis heureux que quelqu'un de la région du Pacifique soit présent dans la salle.

Ce projet de loi est probablement plus important pour la côte Est, car la pêche INN y est plus répandue que sur la côte Ouest.

Nous proposons d'apporter une légère amélioration à la modification proposée à l'article 13 de la Loi sur la protection des pêches côtières. Notre proposition s'apparente à une modification à l'article 71(1) de la Loi sur les pêches que le gouvernement fédéral a proposée en 2007 quand il a déposé le projet de loi C-32. Cette modification ne devrait pas particulièrement poser de problème au gouvernement fédéral, puisque ce dernier en a proposé une semblable pour la Loi sur les pêches. Le projet de loi est toutefois mort au feuillet, et la modification n'a jamais été apportée.

Pour entrer dans les détails, c'est une question quelque peu technique qui concerne la remise d'un bateau de pêche ou de biens saisis après une saisie. Habituellement, quand un bateau de pêche est saisi par le gouvernement fédéral en attendant le procès, il arrive souvent qu'une ou deux années s'écoulent avant que

the seized vessel cannot use it for that entire time and the crew is put out of work. Perhaps in the case of foreign vessels, the issue is not quite as important. Maybe we do not care if these people are put out of work. However, I think it needs to be dealt with because there is a presumption of innocence until proven guilty. If your livelihood is taken away from you while you are proving your innocence, it can be problematic.

The Fisheries Act and the Coastal Fisheries Protection Act have always had provisions whereby the owners of these vessels can post money to get the vessels released pending trial. Normally for the penalty that the Crown is seeking the owner would post a bond roughly similar to that. The problem with that provision in both the Fisheries Act and the Coastal Fisheries Protection Act is that it says that the court can allow the vessel to be released, but it also says that the minister, not the court, decides on the amount of security and the form of security. This particular provision has been criticized by the courts in *R. v. McDonald*. The Nova Scotia decision spoke somewhat critically of that provision. In my paper, I have referred to the fact that it is probably contrary to the Charter and the provisions of natural justice and procedural fairness. The basic concept is that if somebody is performing a judicial or a quasi-judicial function, that function should be performed by an impartial and independent person, such as a judge or administrative tribunal. In this case, it is not performed by an impartial person. It is performed by the minister. Basically, the prosecution is taking place in the minister's name, and it is the minister who is deciding that. Often, that effectively means that it is the fisheries officer who has conduct of the prosecution and is the one who is deciding upon the amount of security. It is not being done judicially.

I have referred to section 11(d) of the Charter. I will just read it out here for you. That is the section that says, "Any person charged with an offence has the right to be presumed innocent until proven guilty according to the law in a fair and public hearing by an independent and impartial tribunal." That is the problem with it. The CMLA made submissions to the Department of Fisheries about this back in 2006, and they appear to have listened to us because, in 2007, when they tabled the amendments to the Fisheries Act, they did change that. They provided for what we call bail or release provisions for the amount and form of security to be determined by a court, as opposed to by the minister. On page 3 of my paper I have quoted section 88. That is from Bill C-32 of their proposed legislation, and if you look at the last line, which I have put in bold, it says, "the form and amount satisfactory to the court or tribunal as the case may be." That is what the Department of Fisheries proposed back in 2007. In that case, there was a tribunal as part of that proposal. There is no tribunal in the Coastal Fisheries Protection Act, so you would have to change it slightly. You would have to delete the provision "to a tribunal" if you were going to suggest that amendment, but you could suggest something that very closely reflects what the Department of Fisheries had proposed for the Fisheries Act back in 2007.

l'affaire passe devant les tribunaux. Or, le propriétaire du bateau saisi ne peut utiliser ce dernier pendant tout ce temps et l'équipage se retrouve sans travail. Le problème est peut-être moins grave dans le cas de navires étrangers. Nous ne nous soucions peut-être pas du fait que ces personnes n'aient plus de travail. Je considère toutefois que nous devons résoudre cette question parce qu'elles sont présumées innocentes jusqu'à preuve du contraire. Il peut être délicat de perdre son emploi alors qu'on cherche à prouver son innocence.

La Loi sur les pêches et la Loi sur la protection des pêches côtières ont toujours prévu des dispositions permettant aux saisis de déposer une caution pour avoir leur bateau en attendant la tenue du procès. Ils déposent normalement un montant assez similaire à la sanction réclamée par l'État. L'ennui, c'est que si ces dispositions de la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection des pêches côtières autorisent la remise du bateau, elles indiquent également que c'est le ministre, et non le tribunal, qui détermine le montant et la forme de la caution. Dans sa décision dans l'affaire *R. c. McDonald*, la cour de la Nouvelle-Écosse a critiqué cette disposition. Dans mon document, j'indique que cette façon de faire est probablement contraire à la Charte et aux dispositions relatives à la justice naturelle et à l'équité procédurale. Le principe de base veut que quiconque assume une fonction judiciaire ou quasi judiciaire soit impartial et indépendant, comme un juge ou un tribunal administratif. Dans le cas présent, il ne s'agit pas d'une personne impartiale, mais du ministre. Essentiellement, le procès est entrepris au nom du ministre, alors que c'est ce dernier qui détermine la caution. Souvent, dans les faits, c'est l'agent des pêches qui prend en main la poursuite et qui détermine le montant de la caution. Ce n'est pas ainsi qu'on procède dans le domaine judiciaire.

J'ai fait référence à l'alinéa 11(d) de la Charte, que je vais vous lire à haute voix. Il indique que « Tout inculpé a le droit d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable. » Voilà où le bât blesse. L'ACDM s'était adressée au ministère des Pêches en 2006 et il semblait nous avoir écoutés, car en 2007, il a déposé des modifications concernant la Loi sur les pêches afin de changer ces dispositions. Il proposait ce que nous appelons une caution ou un dépôt de remise dont le montant et la forme seraient déterminés par un tribunal et non par le ministre. À la page 3 de mon document, je cite l'article 88 du projet de loi C-32 proposé. Si vous regardez la dernière ligne, que j'ai mise en gras, vous verrez que la disposition autorise la cour ou l'office à exiger la fourniture « d'une garantie qu'il juge acceptable quant au montant et à la forme. » Voilà ce que proposait le ministère des Pêches en 2007. Dans ce cas précis, il est question d'un office dans le projet de loi. Comme la Loi sur la protection des pêches côtières ne fait nulle mention d'un office, il faudrait modifier légèrement le libellé afin d'éliminer ce terme si vous proposez la modification. Vous pourriez toutefois proposer un libellé très similaire à celui que le ministère des Pêches a déposé concernant la Loi sur les pêches en 2007.

In the Coastal Fisheries Protection Act, there is a requirement that the protection officer consent to the vessel being released, and I suggest that that be deleted as well because the protection officer is not an impartial, independent person. It should be the court that decides that. There is a similar provision in the Federal Courts Rules, which we maritime lawyers deal with a lot of the time. It happens very frequently, when a vessel is arrested, by a private party, for non-payment of a debt or a collision or something like that. Then, under the Federal Courts Rules, one can apply to the court to have the vessel released, pending trial, upon the posting of a bond, and that has always been done by the court. The provision that we are suggesting is sort of modeled after the Federal Courts rule that does the same thing.

That is a fairly minor improvement that, if the Senate felt inclined, they could suggest as an improvement to the legislation. Otherwise, we agree with the philosophy of the legislation. It is pretty hard to disagree with it. It is a good piece of legislation. There has been fairly thorough consultation, and the shipping interests that we represent do not seem to be concerned about it.

Those are my submissions, thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Caldwell. We will go to our first question from our deputy chair, Senator Hubley.

Senator Hubley: Welcome, Mr. Caldwell, and thank you for your presentation.

I have a question on that last item that you presented that would have a court or administrative tribunal, instead of the minister, decide on the form and amount of security. Given that we have both an East Coast and a West Coast, do you see one administrative tribunal that would look after that issue or do you see two? If you do, do you see any problem with consistency?

Mr. Caldwell: Frankly, I think one could do it, but it would probably be better done by the courts simply because there is not a tribunal set up at the moment.

One thing that I meant to mention at the beginning is that I have a cabinet appointment to the Transportation Appeal Tribunal of Canada that I act on, although my comments today are not the TATC's. The Department of Transport has the Transportation Appeal Tribunal of Canada, which is an administrative tribunal. This is the type of tribunal that could do this quite well. In the last attempt to amend the Fisheries Act, the Department of Fisheries was going to set up a tribunal, which could have done this job quite nicely, but at the present time there is no tribunal under the rubric of the Fisheries Act that I am aware of. I think it would be too expensive to set one up. These things would not occur very frequently. Unless you could get some other tribunal to do it, it would probably be best just to let the provincial court do that.

La Loi sur la protection des pêches côtières exige quant à elle que le garde-pêche consente à la remise du bateau, et je propose d'éliminer également cette disposition, car le garde-pêche n'est pas impartial ou indépendant. La décision devrait revenir à la cour. On trouve une disposition similaire dans les Règles de la Cour fédérale, auxquelles les avocats maritimes se réfèrent fréquemment. Il arrive très souvent qu'un bateau soit saisi par une partie privée pour cause de non-paiement d'une dette, de collision ou de situation semblable. Puis, en vertu des Règles de la Cour fédérale, on peut demander au tribunal de remettre le bateau sur cautionnement. Ces affaires ont toujours relevé de la cour. La disposition que nous proposons s'inspire en quelque sorte de la règle de la Cour fédérale qui prévoit une telle mesure.

Il s'agit d'une amélioration somme toute mineure que le Sénat pourrait juger bon de proposer au sujet du projet de loi, dont nous approuvons à tout autre égard la philosophie. On peut très difficilement s'y opposer, car c'est une solide mesure législative. Des consultations assez exhaustives ont été réalisées, et les intérêts du secteur maritime que nous représentons ne semblent pas s'inquiéter.

Voilà ce que j'avais à vous dire. Merci.

Le président : Merci, monsieur Caldwell. C'est notre vice-présidente, la sénatrice Hubley, qui posera la première question.

La sénatrice Hubley : Bienvenue, monsieur Caldwell et merci de votre exposé.

J'ai une question sur le dernier point que vous avez abordé, quand vous avez indiqué que vous voudriez que ce soit une cour ou un tribunal administratif qui détermine la forme et le montant de la caution au lieu du ministre. Comme le Canada compte une côte Est et une côte Ouest, considérez-vous qu'un seul tribunal administratif pourrait se charger de la question ou qu'il en faudrait deux? Si c'est le cas, entrevoyez-vous des problèmes au chapitre de l'uniformité?

M. Caldwell : Franchement, je crois qu'un seul suffirait, mais il vaudrait probablement mieux que les cours se chargent de la question, puisqu'il n'existe pas de tribunal à l'heure actuelle.

J'avais l'intention d'indiquer au début que j'ai été nommé par le cabinet au sein du Tribunal d'appel des transports du Canada, bien que je ne témoigne pas en son nom aujourd'hui. Il s'agit d'un tribunal administratif qui relève du ministère des Transports. Ce type de tribunal conviendrait fort bien à la tâche. La dernière fois que le ministère des Pêches a tenté de modifier la Loi sur les pêches, il entendait mettre sur pied un tribunal qui aurait fort bien pu se charger de la question. Mais pour l'heure, la Loi sur les pêches ne comprend aucun tribunal. À mon avis, ce serait trop cher d'en créer un. On ne prend pas très souvent de telles initiatives. À moins que vous ne puissiez confier cette responsabilité à un autre tribunal, il vaudrait probablement mieux laisser la question aux cours provinciales.

Senator Hubley: I have one other question. It has to do with the information sharing networks that they are hoping to set up under this new Port State Measures Agreement. I am wondering whether the CMLA has any such sharing of information, between the organizations that you have listed for us, on countries or on shipping irregularities that are happening?

Mr. Caldwell: I think not.

Senator Hubley: Another quick question since there was a “no” to that. To date, 23 states have signed the agreement. How optimistic are you that this will proceed in the near future?

Mr. Caldwell: Well, I am hopeful that it will proceed, but I do not think I am really able to answer that question. I really just do not know.

Senator McInnis: These tribunals, of course, are expensive, depending on the quantum of seizures that you have. I agree that it is possible that there should be some form of application before a provincial court judge that would fall within that jurisdiction. However, one of the concerns probably would be: What about the seriousness of the crime, the repeat offenders and that type of thing? Has any thought gone into that in your discussions?

Mr. Caldwell: With respect to release or just in general?

Senator McInnis: No, just generally, for illegal fishing.

Mr. Caldwell: Well, if memory serves me correctly, there is something in the legislation that says the penalties can be higher for repeat offenders.

Senator McInnis: With respect to release.

Mr. Caldwell: With respect to release? Often, the Crown indicates what penalty they are seeking, and the penalty will be quite high if it is a second offence. They might even be seeking forfeiture of the entire vessel, and in that case probably the amount of bond for release would be equal to the value of the vessel. That is not uncommon in Federal Court.

Often the amount of money people are seeking is worth more than the amount of the vessel, but usually the limit is the value of the vessel. You get the vessel appraised, and often that will be the amount required to have it released from arrest.

Senator McInnis: Then there are punitive damages. What we heard here this week from one of the witnesses is that some of these vessels, in the transfer at sea to larger vessels, are owned by countries that are subsidized and would easily pay that amount. Is that enough? When you go to courts, my experience is that they err on the side of small as opposed to large in terms of bonds and the posting of security. That is part of the difficulty. I know they are expensive, but if you had a tribunal, I suspect it would be a quasi-judicial tribunal. You would have industry. It could even be

La sénatrice Hubley : J'ai une autre question, qui concerne les réseaux d'échange de renseignements qu'on espère instaurer en vertu du nouvel Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port. Je me demande si l'ACDM échange des renseignements avec les organisations qui figurent sur la liste que vous nous avez remise au sujet de pays ou d'activités maritimes où on observe des irrégularités?

M. Caldwell : Je crois que non.

La sénatrice Hubley : Je poserais une autre brève question, puisque vous me dites que non. À ce jour, 23 États ont signé l'accord. Quel espoir entretenez-vous qu'il soit mis en œuvre dans un avenir rapproché?

M. Caldwell : Eh bien, j'espère qu'il sera mis en œuvre, mais je ne crois pas être en mesure de répondre à cette question. Je ne connais tout simplement pas la réponse.

Le sénateur McInnis : Ces tribunaux coûtent évidemment cher, dépendamment du nombre de saisies effectuées. Je conviens qu'il est possible que certaines demandes présentées aux juges des cours provinciales puissent relever de cette instance. Mais il y a probablement lieu de se demander ce qu'il advient de la gravité du crime, des récidivistes et d'autres facteurs? Y avez-vous réfléchi lors de vos discussions?

M. Caldwell : En ce qui concerne la remise ou juste en général?

Le sénateur McInnis : Non, en ce qui concerne la pêche illégale en général.

M. Caldwell : Eh bien, si je me souviens bien, la mesure législative indique que les sanctions peuvent être plus élevées pour les récidivistes.

Le sénateur McInnis : En ce qui concerne la remise.

M. Caldwell : En ce qui concerne la remise? Souvent, la Couronne propose la sanction qu'elle veut voir imposée, et cette dernière sera sévère s'il s'agit d'une deuxième infraction. La Couronne pourrait même réclamer la confiscation totale du bateau, auquel cas le montant de la caution serait probablement égal à la valeur du bateau. Il n'est pas rare qu'on procède ainsi en Cour fédérale.

Le montant réclamé est souvent supérieur à la valeur du bateau, mais habituellement, la limite correspond à la valeur du bateau. On fait évaluer ce dernier et exigera souvent le dépôt d'un montant égal à sa valeur pour en accorder la remise.

Le sénateur McInnis : Il y a aussi les dommages-intérêts punitifs. Un témoin nous a dit cette semaine que certains de ces bateaux, qui transbordent leurs prises en haute mer à des navires plus imposants, appartiennent à des pays subventionnés qui pourraient aisément verser la caution. Les montants sont-ils suffisants? D'après ce que j'ai constaté, en cas de poursuite, les tribunaux tendent à imposer des cautions et des sûretés plus légères que des montants trop élevés. Cela fait partie du problème. Je sais que ces tribunaux coûtent cher, mais s'il en existait un, je

an appointment from the Crown that would make a determination on the quantum and whether it should be released, depending on the number, the severity and so on.

Mr. Caldwell: I agree with you.

The one thing that your question just brought to my mind is that I was involved in a case once where the position of the Department of Fisheries was that they did not want the vessel released, and their primary concern was that the owner of the vessel would just go out and continue to repeat the offence. I suppose that could be a concern as well, so perhaps for a second offender maybe you could prohibit the release of the vessel if they have demonstrated that they are not going to be deterred from continuing to commit the offence. I had not thought of it until you mentioned it, but that might be a consideration.

Senator McInnis: It is never easy. It really is not. However, some of these countries are less than honest. That is part of the difficulty.

Mr. Caldwell: It is a good point.

Senator Wells: Thank you, Mr. Caldwell, for your comments thus far. I will preface my question with a comment.

With the greater technology we have today, such as vessel monitoring systems that most ships must have, especially if they operate under an RFMO regime, GPS satellite tracking, high-tech equipment on patrol vessels and the planes that regularly fly over the fishing areas, coupled with the law that grants the minister unfettered discretion over fisheries activities, having the minister hold the discretion of providing access to the vessel to fish I think would support the current law of the minister's unfettered discretion over fisheries activities in licensing and quota management. If we have vessels that are suspected of IUU fishing activities, very likely the Department of Justice or DFO, which collects the evidence, would have a pretty good idea based on the GPS and the tracking and the other methods that the government has at hand. It is not that it would pre-judge their guilt or innocence, but it would be a question of continuing to grant them fishing rights. How would that play if you had a tribunal? Would that not trump the minister's unfettered discretion over fishing activities, which is held in law?

Mr. Caldwell: With respect to IUU fishing, most of this fishing is occurring on the high seas, so it is not being done pursuant to any licence being granted by the Minister of Fisheries. Your question is more directed to Canadian fishing vessels, is it? Have I misunderstood?

présume que ce serait un tribunal quasi judiciaire. Il y aurait l'industrie. Ce pourrait même être un responsable nommé par la Couronne qui déterminerait le montant et déciderait s'il autorise la remise ou non, dépendamment du nombre, de la gravité et d'autres facteurs.

M. Caldwell : Je suis d'accord avec vous.

Votre question me rappelle que je me suis occupé d'une affaire dans laquelle le ministère des Pêches s'opposait à la remise du bateau parce qu'il jugeait que le propriétaire prendrait tout simplement le large et répéterait l'infraction. Je suppose que c'est également une possibilité dont il faut se préoccuper; s'il s'agit d'une deuxième infraction, on pourrait peut-être interdire la remise du bateau s'il est avéré que les inculpés ne se laisseront pas décourager de poursuivre leurs activités illites. Je n'y avais pas songé avant que vous n'en parliez, mais ce serait une possibilité à envisager.

Le sénateur McInnis : Ce n'est jamais facile, vraiment pas. Certains de ces pays sont cependant loin d'être honnêtes. Cela fait partie du problème.

M. Caldwell : C'est une bonne remarque.

Le sénateur Wells : Merci, monsieur Caldwell, des commentaires que vous avez formulés jusqu'à présent. Je ferai une observation avant de poser ma question.

Avec la technologie avancée dont nous disposons aujourd'hui, comme les systèmes de surveillance des navires dont la plupart des bateaux doivent être dotés, particulièrement en vertu d'un régime de l'Organisation régionale de gestion des pêches, la surveillance par satellite du système mondial de localisation, le matériel de haute technologie sur les patrouilleurs et les avions qui survolent régulièrement les zones de pêche, auxquels s'ajoute la loi qui accorde au ministre un pouvoir discrétionnaire absolu sur les activités de pêche, le fait que le ministre puisse autoriser l'accès aux bateaux pour pêcher appuierait, il me semble, la loi actuelle qui lui accorde un pouvoir discrétionnaire absolu sur les activités de pêche au chapitre des permis et de la gestion des quotas. Si on suspecte que certains navires s'adonnent à des activités de pêche INN, il est fort probable que le ministère de la Justice ou le MPO, qui recueillent la preuve, auraient une assez bonne idée de la situation grâce au GPS, aux systèmes de surveillance et aux autres méthodes dont le gouvernement dispose. Ce ne serait pas pour préjuger de la culpabilité ou l'innocence des intéressés, mais bien pour voir si on continue de leur accorder un permis de pêche. Qu'arriverait-il si on instaurait un tribunal? Ne porterait-on pas atteinte au pouvoir discrétionnaire que la loi octroie au ministre sur les activités de pêche?

M. Caldwell : En ce qui concerne la pêche INN, la plupart des activités de pêche se font en haute mer et donc sans permis délivrés par le ministre des Pêches. Votre question concerne surtout les bateaux de pêche canadiens, n'est-ce pas? Ai-je mal compris?

Senator Wells: It would be vessels either operating under RFMOs or within the long hand of our reach, which obviously could be outside RMFOs as well.

Mr. Caldwell: By definition, IUU is illegal and unregulated, which is the big one. "Unregulated," by definition, is a vessel that is not licensed. A lot of these vessels are either licensed by Canada, if it is a Canadian fishing vessel, or one of these foreign fishing organizations. You probably know the name of it. They are licensed under NAFA to be able to be fishing. Those are not the vessels that are the target of this legislation. To my understanding, the vessels that are the target of this legislation are from other countries that are not members of these fishing organizations, and they are completely unregulated. I do not think the issue of the discretion of the Minister of Fisheries really comes up when it applies to those vessels, if I have understood your question.

Senator Wells: That is fair. The discretion of the minister would come up in the respect that the laws that the government enacts follow the policy of the government. The minister is an arm of that policy, as opposed to a tribunal which would be independent of policy. In that respect, my preference would be to keep it under the auspices of the minister's right versus a tribunal because combating IUU fishing activities is a government policy. For it to be continued to be supported by law, as the policy should be, keeping it under the minister's discretion I think would be a better way to go.

Mr. Caldwell: The point we were making in our submission is simply that in deciding the very narrow issue of whether the vessel could be released or not, that is a quasi-judicial function, not really a ministerial function, and subject to challenge. It has not been challenged to date, and it may not be, but probably it is just because no one has bothered because it takes a year and a half to challenge it, and you are finished in a year and a half.

Senator Wells: Mission accomplished.

Mr. Caldwell: It does not get done. The legislation is subject to abuse. There might be someone who in the end will end up being acquitted but will have lost the use of their vessel for a year and a half. There are people from the East Coast particularly who probably have fishing members in their families and are aware that some of these fisheries officers do get a bit overzealous at times in enforcing the provisions, and they are not always right. There is the chance for there to be some hardship that results, people who lose their ability to earn income through fishing. I think it comes up more in the domestic area than for the off-seas people or the high-seas fishing. There are provisions in the legislation to protect the innocent, and this is one of them. It is more of a judicial function. Under our law as it is today, I do not think it is appropriate that the minister be performing this quasi-judicial function.

Senator McInnis: Your point is well taken. The doctrine of innocent until proven guilty is a valid one.

Le sénateur Wells : Ce serait pour les bateaux relevant des ORGP et notre grande sphère de compétence, et qui, de toute évidence, pourraient échapper aux ORGP également.

M. Caldwell : Par définition, la pêche INN est illégale et non réglementée, et c'est là que le gros du problème se pose. Un bateau « non réglementé », par définition, n'a pas de permis. Un grand nombre de bateaux possèdent un permis du Canada, s'il s'agit d'un bateau de pêche canadien, ou d'une organisation de pêche étrangère. Vous en connaissez probablement le nom. Ils disposent d'un permis accordé par la NAFA les autorisant à pêcher. Ce ne sont pas ces navires que vise le projet de loi. Selon ce que je comprends, ce sont les bateaux étrangers qui ne font pas partie de ces organisations de pêche et qui ne se soumettent à aucune réglementation. Je ne crois pas que le pouvoir discrétionnaire du ministre s'applique vraiment à ces bateaux, si j'ai bien compris votre question.

Le sénateur Wells : C'est juste. Ce pouvoir interviendrait pour que les lois que le gouvernement promulgue cadrent avec ses politiques. Le ministre est un instrument de ces politiques, contrairement à un tribunal qui en serait indépendant. À cet égard, je préférerais donc que la question continue de relever de l'autorité du ministre plutôt que de celle d'un tribunal, parce que la lutte aux activités de pêche INN relève d'une politique du gouvernement. Pour que cette politique continue d'être appuyée par la loi, comme elle devrait l'être, il vaudrait mieux que la question reste du ressort du ministre.

M. Caldwell : Ce que nous faisons valoir dans notre document, c'est simplement que la décision très pointue d'autoriser ou non la remise d'un bateau est une fonction quasi judiciaire et pas vraiment ministérielle, et qu'elle est susceptible d'être contestée. Elle ne l'a pas été jusqu'à présent et ne le sera peut-être pas, mais c'est probablement parce que personne n'a voulu perdre un an et demi à la contester.

Le sénateur Wells : Mission accomplie.

M. Caldwell : Cela ne fonctionne pas. La loi est mal appliquée. Il se peut que quelqu'un soit acquitté, mais après avoir perdu l'usage de son bateau pendant un an et demi. Des gens de la côte Est, en particulier, qui comptent probablement des pêcheurs dans leur famille, savent que les gardes-pêche peuvent faire preuve d'un excès de zèle en appliquant les dispositions et qu'ils n'ont pas toujours raison. Ces gens peuvent se trouver en situation difficile et ne plus pouvoir tirer de revenus de la pêche. Je crois que cela arrive plus souvent aux pêcheurs canadiens qu'aux pêcheurs étrangers ou aux hauturiers. La loi comprend des dispositions pour protéger les innocents, et celle-ci en fait partie. Il s'agit d'une fonction plutôt judiciaire. En vertu de la loi actuelle, je ne crois pas qu'il convienne que le ministre se charge de cette fonction quasi judiciaire.

Le sénateur McInnis : J'en prends bonne note. La doctrine selon laquelle on est innocent jusqu'à preuve du contraire est valable.

You also point out that Fisheries and Oceans had this legislation doing what you are asking to be done, and it died on the Order Paper.

Mr. Caldwell: Correct.

Senator McInnis: That adds some credibility.

Mr. Caldwell: Yes. I know there is usually a lot of resistance to changing bills at this stage. In this case, since the Government of Canada had basically already endorsed this wording in its 2007 bill, I thought that this might be a situation where the government —

Senator McInnis: The Senate has final say, I am sorry, not the Commons.

Mr. Caldwell: My point simply was that it might be something that the —

Senator McInnis: I agree.

Senator Raine: Thank you very much for being here. I have learned a lot in a short time.

Could you explain how forfeiture works? I assume right now that if a boat is forfeited, if forfeiture has been declared, then what we are talking about does not apply. It says here they may order that anything seized and not forfeited be released. If it has been forfeited, how does that work?

Mr. Caldwell: I would have to look at that legislation, but normally the way it works under the Fisheries Act, which is what I am more familiar with, is that a vessel will be seized, usually at the scene of the offence, and then it will sit someplace for a year or year and a half until the matter goes to trial. If the person is found guilty, one of the sentencing provisions available to the court is to forfeit their fishing boat, to order it sold. It frankly does not happen very often, but it occasionally does happen. The vessel is then sold by public auction, or whatever, and the Crown receives the money.

That is a little bit strange. This situation does not very often happen before trial, but it does on occasion.

There was a case involving a well-known vessel on the East Coast that was seized on the high seas. I am trying to remember the name of it. It was a Supreme Court of Canada case where it was arrested first, or perhaps it was seized by DFO and it was also arrested in civil court. It was costing the Crown a huge amount of money to store it, so they agreed to have it sold prior to trial, I think through the civil procedure. There was a big issue as to whether the Crown took authority over the money or the civil person. It went to the Supreme Court of Canada and I cannot remember what the result was.

That was one of the few examples of a vessel forfeiture actually occurring before trial. Normally, it does not happen until after the trial occurs. In the more normal course of events, there would not

Vous avez également souligné que le ministère des Pêches et des Océans avait proposé un projet de loi prévoyant les mesures que vous voudriez voir appliquées, mais qu'il est mort au feuillet.

M. Caldwell : En effet.

Le sénateur McInnis : Voilà qui renforce la crédibilité de vos propos.

M. Caldwell : Oui. Je sais que les amendements proposés aux projets de loi rencontrent beaucoup de résistance à cette étape. Mais dans le cas présent, comme le gouvernement du Canada a pour ainsi dire déjà avalisé le libellé dans le projet de loi déposé en 2007, j'ai considéré que ce serait peut-être une situation où le gouvernement...

Le sénateur McInnis : Pardonnez-moi, mais c'est le Sénat, et non la Chambre des communes, qui a le dernier mot.

M. Caldwell : Je voulais simplement faire remarquer qu'il pourrait y avoir quelque chose que le...

Le sénateur McInnis : Je suis d'accord.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup de témoigner. J'ai beaucoup appris en peu de temps.

Pourriez-vous nous expliquer comment on procède à la confiscation? Je présume qu'à l'heure actuelle, si la confiscation d'un bateau est prononcée, la mesure dont nous parlons aujourd'hui ne s'applique pas. Il est indiqué ici qu'il est possible d'ordonner la remise de tout ce qui a été saisi, mais pas confisqué. Mais en cas de confiscation, comment procède-t-on?

M. Caldwell : Il faudrait que j'examine la mesure législative, mais normalement, en vertu de la Loi sur les pêches, que je connais mieux, le bateau est saisi sur les lieux de l'infraction, puis il attendra quelque part pendant un an et demi en attendant le procès. Si l'inculpé est déclaré coupable, une des dispositions relatives à la détermination de la peine permet au tribunal d'ordonner la confiscation et la vente du bateau. À dire vrai, cela n'arrive pas très souvent, mais le tribunal le fait à l'occasion. Le bateau est alors vendu aux enchères publiques ou par un autre moyen, et le produit est versé à la Couronne.

C'est un peu étrange. On n'agit pas souvent de la sorte avant le procès, mais on le fait à l'occasion.

Dans une affaire, un navire bien connu sur la côte Est a été saisi en haute mer. J'essaie de me souvenir de son nom. Dans cette affaire entendue par la Cour suprême, le bateau avait d'abord été saisi, à moins que le MPO ait procédé à la saisie et que la cour civile en ait également ordonné la saisie. Comme la garde du bateau coûtait très cher à l'État, il a été convenu de le vendre avant le procès, dans le cadre de la procédure civile, il me semble. On s'était demandé à l'époque si l'État n'avait pas eu préséance sur les questions d'ordre financier ou sur la personne civile. La Cour suprême a été saisie de l'affaire, et je ne me souviens plus de l'issue.

Voilà un des quelques exemples de cas où un bateau a été confisqué avant le procès. Normalement, on n'agit ainsi qu'après le procès. Dans le cours normal des choses, il n'y aurait pas de

be a forfeiture at the time someone is applying to post security, although there may be some unusual situation when that might happen. Does that clarify it?

Senator Raine: Not really. I am looking at this clause that talks about the court in the case of proceeding for an offence, et cetera, may order that anything that has been seized and that has not been forfeited —

Mr. Caldwell: I think that could stay in there, probably. It is not likely it would have been forfeited, but it is possible.

Senator Raine: Who would declare it forfeited?

Mr. Caldwell: The court.

Senator Poirier: Thank you for being here this morning and for your presentation. I just have one question, unless something follows from that one question. In your opinion, would this legislation affect the practice of law by lawyers such as when it would come to a situation for the arrest or seizure of a vessel?

Mr. Caldwell: Could you repeat that one more time?

Senator Poirier: In your opinion, would this legislation affect the practice of law by lawyers such as when they would come into a situation for the arrest or seizure of a vessel?

Mr. Caldwell: Are you talking about a civil arrest or seizure of a vessel?

Senator Poirier: Yes.

Mr. Caldwell: No, I do not think so. The practice has been set out.

I remember the name of that case I was talking about. It is called *R. v. Ulybel Enterprises Ltd.* It is a Supreme Court Canada case. In that case, they dealt with the procedure where a vessel is under seizure and arrested at the same time. There is a bit of a conflict of the criminal law and civil law, but that has been dealt with by the Supreme Court of Canada now, and I do not think this would change that.

Senator Poirier: Therefore, there is no wording in this legislation that you see that would be of any concern to the lawyers.

Mr. Caldwell: No, I do not think so.

With respect to my answer to Senator Raine's question as to it not already having been forfeited, when I think about that, I have a hard time thinking of any situation where it would be forfeited prior to trial. I wonder if that is something peculiar to the last bill that they proclaimed. It was a long bill, and there might be something in there I cannot remember where they allowed it to be sold prior to that. Therefore, I am not 100 per cent confident in my answer to Senator Raine's question.

confiscation quand quelqu'un demande à déposer une sûreté, même si on peut procéder ainsi dans des situations inhabituelles. Est-ce plus clair?

La sénatrice Raine : Pas vraiment. J'examine la disposition qui stipule que la cour, dans le cadre d'une poursuite relative à une infraction, peut ordonner que tout bien saisi, mais non confisqué...

M. Caldwell : Je crois que ce passage peut probablement rester là. Il est peu probable que le bateau ait été confisqué, mais c'est possible.

La sénatrice Raine : Qui prononcerait la confiscation?

M. Caldwell : La cour.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie d'être parmi nous ce matin pour témoigner. Je n'ai qu'une question, à moins qu'elle n'ouvre la porte à autre chose. Selon vous, le présent projet de loi aurait-il une incidence sur la pratique du droit des avocats, en situation de saisie de navire, par exemple?

M. Caldwell : Pourriez-vous répéter la question?

La sénatrice Poirier : Selon vous, le présent projet de loi aurait-il une incidence sur la pratique du droit des avocats, en cas de saisie de navire, par exemple?

M. Caldwell : Parlez-vous de la saisie d'un navire au civil?

La sénatrice Poirier : Oui.

M. Caldwell : Non, je ne le crois pas. La pratique est bien établie.

Je me souviens du nom de l'affaire dont je parlais. C'est l'affaire *R. c. Ulybel Enterprises Ltd.*, qui a été entendue en Cour suprême. Dans ce dossier, le bateau faisait l'objet de deux saisies concurrentes. Il y avait un certain conflit entre le droit pénal et le droit civil, mais la Cour suprême a maintenant réglé la question et je ne crois pas que le projet de loi changerait quoi que ce soit à cet égard.

La sénatrice Poirier : Vous ne considérez donc pas que le libellé puisse poser un problème aux avocats.

M. Caldwell : Non, je ne crois pas.

En ce qui concerne ce que j'ai dit à la sénatrice Raine sur le fait que le bateau n'a pas encore été confisqué, en y réfléchissant bien, j'imagine mal dans quelle situation le bateau pourrait avoir été confisqué avant le procès. Je me demande s'il s'agit d'une mesure propre au projet de loi qui a été proposé. C'était un long projet de loi, et il se peut que je ne me rappelle pas qu'une disposition autorise la vente avant la tenue du procès. Je ne suis donc pas entièrement certain de la réponse que j'ai donnée à la sénatrice Raine.

The Chair: Thank you, Mr. Caldwell, for your time this morning. It certainly cleared up a few items for our committee. We will take your thoughts under consideration. Thank you once again for taking the time to be here.

Senators, we will now begin the process of doing clause-by-clause consideration of Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act. Everyone should have a copy of the bill in front of them. It is not a long bill. It has 19 clauses. We will just go through as normal. I do not think there is any issue with the bill, from my understanding, after talking to everyone.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed? Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed? Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 11 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 12 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 13 carry?

Le président : Je vous remercie, monsieur Caldwell, d'avoir comparu ce matin. Vous avez certainement fait la lumière sur quelques questions. Nous réfléchissons à vos commentaires. Merci encore d'avoir pris le temps de témoigner.

Mesdames et messieurs, nous commencerons maintenant l'étude article par article du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières. Vous devriez tous en avoir une copie en main. Le projet de loi n'est pas long; il comprend 19 articles. Nous suivrons la procédure normale. Je crois comprendre, après avoir parlé à tout le monde, que le projet de loi ne pose pas de problème.

Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières?

Des voix : Oui.

Le président : L'étude du titre est-elle réservée?

Des voix : Oui.

Le président : L'étude de l'article 1, le titre abrégé, est-elle réservée?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 11 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 12 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 13 est-il adopté?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 14 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 15 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 16 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 17 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 18 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 19 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much, senators.

Just to give you an update, the lobster study, we hope, will be in the hands of committee members today along with the recommendations associated with that. We are planning on starting that process Tuesday evening. We will schedule a three-hour meeting for Tuesday evening and see how far we can get along with the lobster report. We will supply dinner on Tuesday evening. Hopefully it will be left there when we get out. Come prepared for that.

Bill S-13 will be going to the Senate this afternoon, hopefully. I will be presenting it to the Senate.

I will take the opportunity to wish the new member of our committee, Senator Wells, a happy fifty-first birthday. I was not aware of that when we started this morning. He is on the record now.

Senator Wells: Thank you very much, Mr. Chair.

(The committee adjourned.)

Des voix : Oui.

Le président : L'article 14 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 15 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 16 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 17 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 18 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 19 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Plaît-il au comité que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : Oui.

Le président : Merci beaucoup, mesdames et messieurs.

Je ferai le point en indiquant que les membres du comité devraient recevoir l'étude sur le homard aujourd'hui avec les recommandations afférentes. Nous comptons entamer ce processus mardi soir. Nous prévoyons une séance de trois heures mardi soir et verrons jusqu'où nous allons avec cette étude. Nous fournirons le souper. Espérons qu'il aura été laissé là quand nous sortirons. Venez préparés en conséquence.

Nous espérons que le projet de loi S-13 sera déposé au Sénat cet après-midi. Je le présenterai au Sénat.

Je profiterai de l'occasion pour souhaiter au nouveau membre du comité, le sénateur Wells, un bon 51^e anniversaire. J'ignorais que c'était sa fête quand nous avons commencé nos travaux ce matin. L'information a maintenant été portée au compte rendu.

Le sénateur Wells : Merci beaucoup, monsieur le président.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 12, 2013

Government of Nova Scotia:

The Honourable Sterling Belliveau, MLA, Minister of Fisheries and Aquaculture;

Leo Muise, Executive Director, Department of Fisheries and Aquaculture.

Tuesday, February 26, 2013

Fisheries Council of Canada:

Patrick McGuinness, President.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Keith Morrill, Director, Oceans and Environmental Law Division.

Thursday, February 28, 2013

Canadian Maritime Law Association:

Brad Caldwell, West Coast Co-Chair, Fisheries Committee.

TÉMOINS

Le mardi 12 février 2013

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse :

L'honorable Sterling Belliveau, MAL, ministre des Pêches et de l'Aquaculture;

Leo Muise, directeur exécutif, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture.

Le mardi 26 février 2013

Conseil canadien des pêches :

Patrick McGuinness, président.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Keith Morrill, directeur, Direction du droit des océans et de l'environnement.

Le jeudi 28 février 2013

Association canadienne de droit maritime :

Brad Caldwell, coprésident de la côte Ouest, Comité des pêches.